



PRÉFÈTE
DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Publié sur www.creuse.fr le 18/10/2023

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID : 023-222309627-20231013-CD2023_0076-DE

Dats²10-2023

Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)

SDIS 23

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA CREUSE



Notre territoire notre **ADN**

Altruisme

Dévouement

Naturellement !

Arrêté préfectoral

Tables des matières

Monographie de La Creuse	6	Analyse et couverture du risque incendie complexe	51
Le SDIS de La creuse	11	Analyse et couverture du risque explosion.....	52
L'activité générale du SDIS.....	12	Analyse et couverture en caméras thermiques	53
La couverture opérationnelle.....	16	Analyse et couverture du risque ferroviaire	54
Les risques courants	17	Analyse et couverture pour les milieux effondrés ou instables.....	55
Le SSUAP	18	Analyse et couverture pour les interventions en hauteur	56
La lutte contre l'incendie	26	Analyse et protection du patrimoine	57
Le Secours Routier.....	33	Analyse et couverture du risque météorologique	58
Le risque technologique et naturel	36	Analyse et couverture du risque chimique et biologique	59
Les opérations diverses.....	38	Analyse et couverture de la chaîne de commandement	60
La ressource humaine	40	Bilan et perspectives	61
L'évolution de l'engagement Hommes-heures.....	5	Les orientations stratégiques	62
La disponibilité des sapeurs-pompiers.....	5	Bibliographie	67
Les interdépendances entre CIS.....	5		
Les risques complexes	48		
Analyse et couverture de la prise en charge de nombreuses victimes	49		
Analyse et couverture du risque inondation et interventions en milieu aquatique.....	50		

Actualisation du SDACR

Cadre réglementaire

- La réalisation du SDACR est prévue aux articles L 731-2 du Code de la Sécurité Intérieure et L 1424-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales
- Préalablement à son arrêté, il reçoit les avis indiqués à l'article R 1424-38 du CGCT
- La dernière mise à jour du SDACR a été arrêté le 4 novembre 2014

Méthode

- Analyse des données, fiabilisées en 2019 lors de l'acquisition d'un outil ad hoc
- Sollicitation des services de l'État et chambres consulaires
- Analyse et propositions par 4 groupes de travail en mode projet (45 agents SPP et SPV)
- Echanges avec l'équipe de direction et les représentants du personnel
- Population totale prise en compte : 2022

Liste des abréviations

BAL Balisage

CCGC Camion-Citerne Grande Capacité

CIS Centre d'Incendie et de Secours

CMIC Cellule Mobile d'Intervention risque Chimique

CTA/CODIS Centre de Traitement des Appels

CODIS Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

DDRM Dossier Départemental des Risques Majeurs

FPT Fourgon Pompe Tonne

GFO Groupes fonctionnels Opérationnels

GOC Gestion Opérationnelle de Commandement

GRIMP Groupe d'Intervention en Milieux Périlleux

INC Incendie

ISP Infirmier de Sapeurs-Pompiers

MEA Moyen Elévateur Aérien (Echelle)

OD Opérations Diverses

PATS Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés

PMA Poste Médical Avancé

POJ Potentiel Opérationnel Journalier

SAV Sauveteur en eaux Vives

SDACR Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques

SPP Sapeurs-Pompiers Professionnels

SPV Sapeurs-Pompiers Volontaires

RTN Risque Technologique et Naturel

RCH Risque Chimique

TMD Transport de Matières Dangereuses

SSUAP Secours et Soins d'Urgence aux Personnes

USAR Unité de Sauvetage et Recherche

VSAV Véhicule de Secours Aux Victimes

VSR Véhicule Secours Routier

VTU Véhicule Tout Usage

Monographie de La Creuse selon l'INSEE

Un territoire peu dense

- ❑ « La Creuse s'étend sur 5 565 km², une superficie dans la moyenne des départements français. Avec 21 habitants par km², contre 71 en Nouvelle-Aquitaine, c'est, après la Lozère, le deuxième département le moins dense de France métropolitaine. »
- ❑ Le département borde le nord-ouest du Massif Central et s'élève progressivement vers le sud et l'est jusqu'au plateau de Millevaches. Il est peu urbanisé, mais constitue un espace de passage. Il est bordé à l'ouest par l'A20 (Paris-Toulouse), et traversé d'est en ouest au nord du territoire par la RN145 qui relie l'A20 à l'est de la France par Montluçon. Les infrastructures ferroviaires sont organisées selon le même modèle : la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse traverse le département du nord au sud avec une étape à La Souterraine à l'ouest. Une ligne transversale joint Montluçon à Limoges, par Guéret. »

Un tissu industriel en repli, plutôt diversifié

- ❑ « L'industrie représente 10 % des emplois du département, soit 4 100 emplois. Avec une baisse moyenne de 1,5 % par an, ce secteur perd sept fois plus d'emplois que l'industrie régionale entre 2009 et 2019. »

Une spécificité marquée des activités agricoles

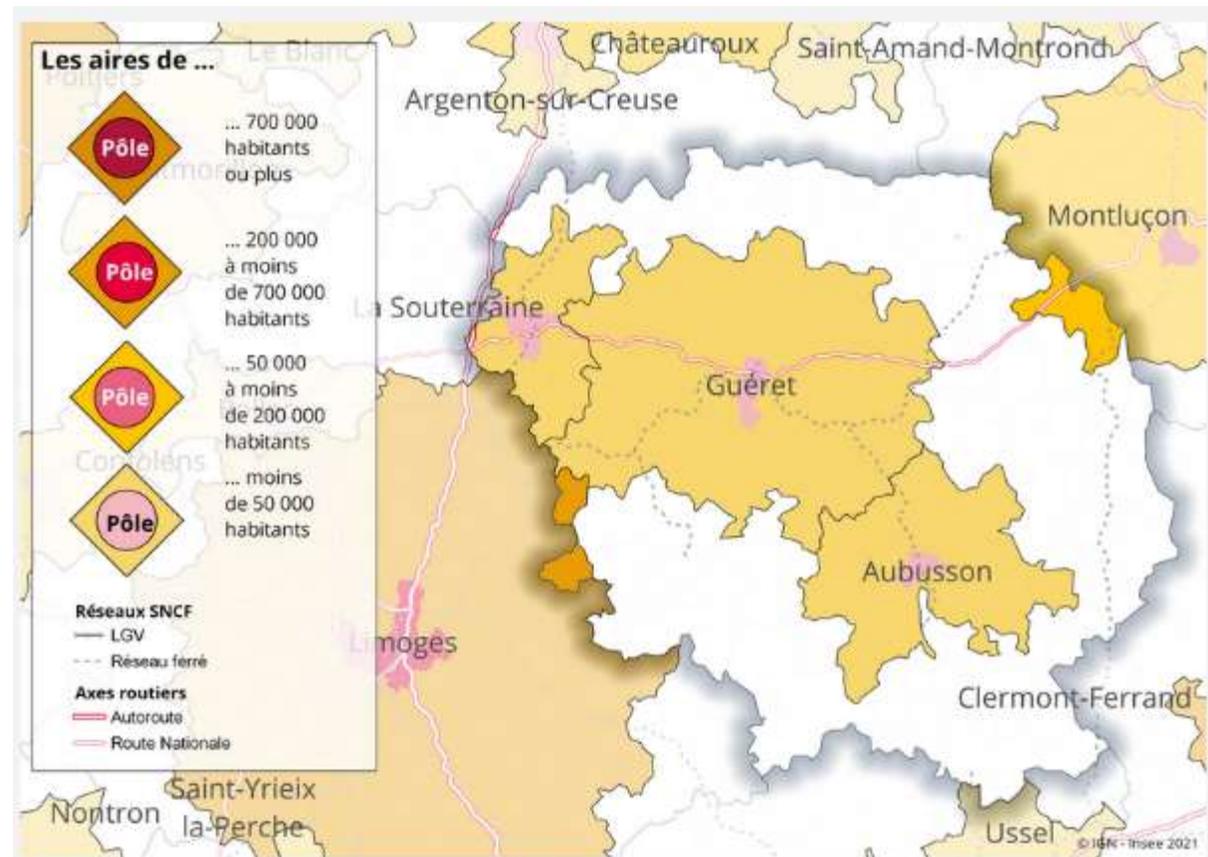
- ❑ « Conséquence directe du vieillissement de sa population, la Creuse est le département comptant la plus forte proportion d'inactifs de France métropolitaine. Dans la population de 15 ans ou plus, deux Creusois sur cinq sont retraités. À l'inverse, les autres personnes sans activité professionnelle (c'est-à-dire les chômeurs n'ayant jamais travaillé, militaires du contingent, élèves et étudiants) sont pour leur part moins nettement présentes qu'ailleurs, en raison principalement du départ de nombreux étudiants vers d'autres départements où l'offre d'enseignement est plus riche. »

Des revenus modestes et une pauvreté plus prégnante

- ❑ « Le revenu médian creusois est le plus faible de la région, et l'un des plus bas de France métropolitaine. Avec moins de 19 380 euros par an et par unité de consommation, il est inférieur de 9 % à celui de la Nouvelle-Aquitaine, et 10 % à celui de la France métropolitaine (soit environ 2 000 euros). »
- ❑ Taux le plus élevé de la région, 18,7 % des ménages creusois vivent sous le seuil de pauvreté, soit un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 1 063 euros par mois en 2018. »

En Creuse, un habitant sur trois vit loin d'une ville

« Comme le suggère sa faible densité de population, la Creuse est le deuxième département le moins peuplé de France, derrière la Lozère également. Ses 117 500 habitants ne représentent que 2 % de la population néo-aquitaine. Les Creusois sont les moins nombreux (18 %) en France métropolitaine à vivre dans un pôle d'une aire d'attraction des villes. L'essentiel des habitants résidant dans une aire d'attraction des villes se répartit au sein des trois aires de Guéret (48 700 habitants), au centre du département sur la RN145, d'Aubusson (12 200), au sud-est, ville-porte du plateau de Millevaches, et de La Souterraine (11 700) au nord-ouest à proximité de l'A20. Plus d'un tiers des habitants vit en dehors d'une aire d'attraction des villes, trois fois plus que la moyenne régionale (13 %). »

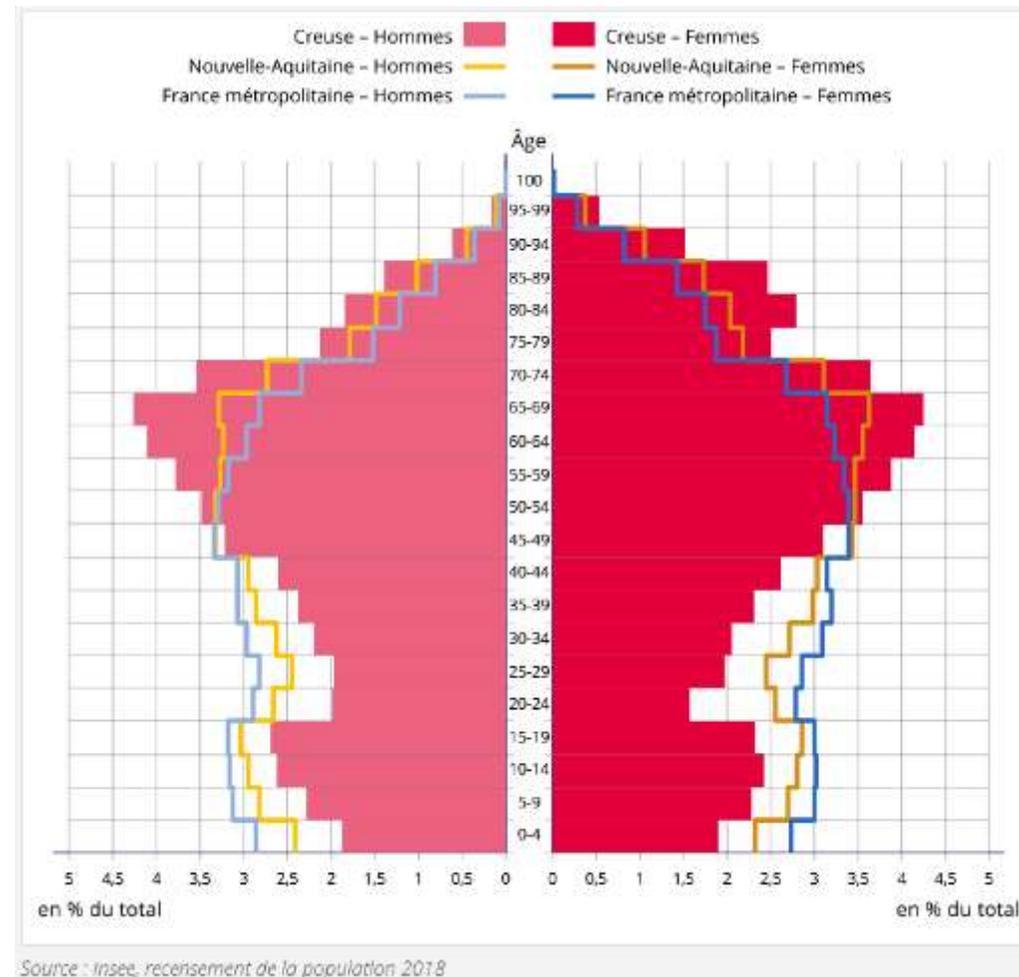


Retrouvez les données de cette carte dans le [fichier en téléchargement](#).

Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020, recensement de la population 2018

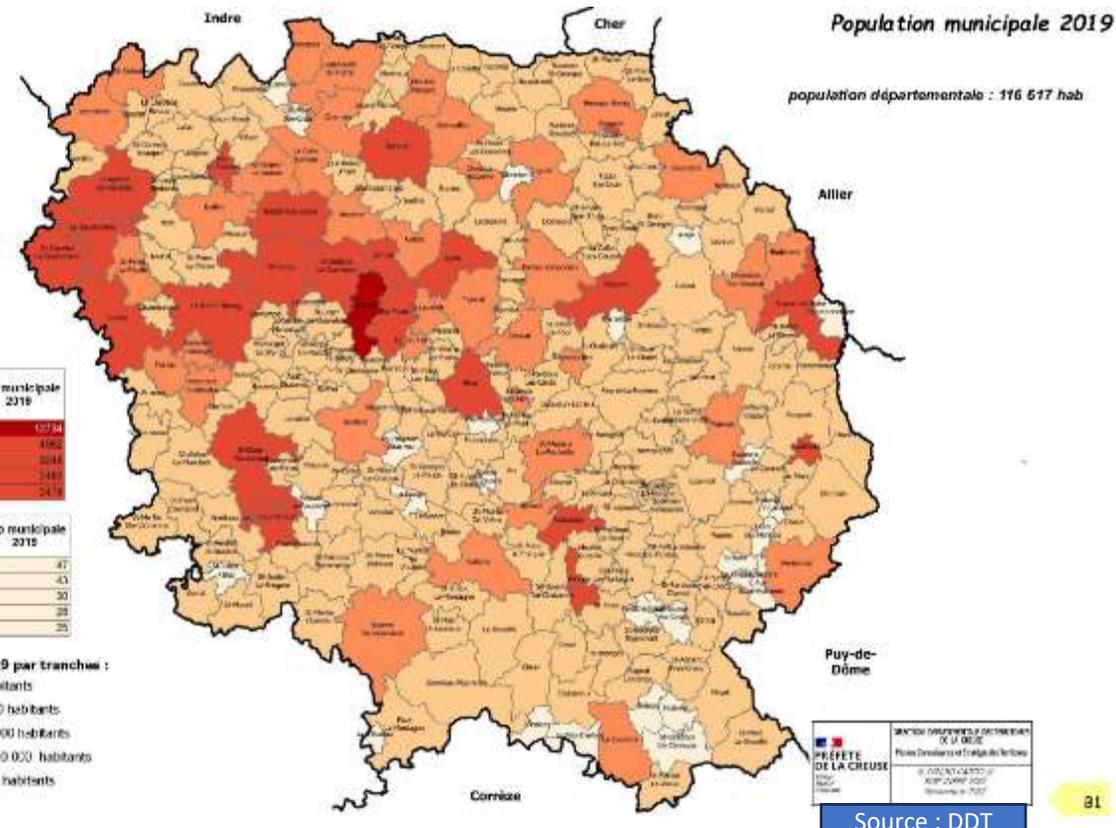
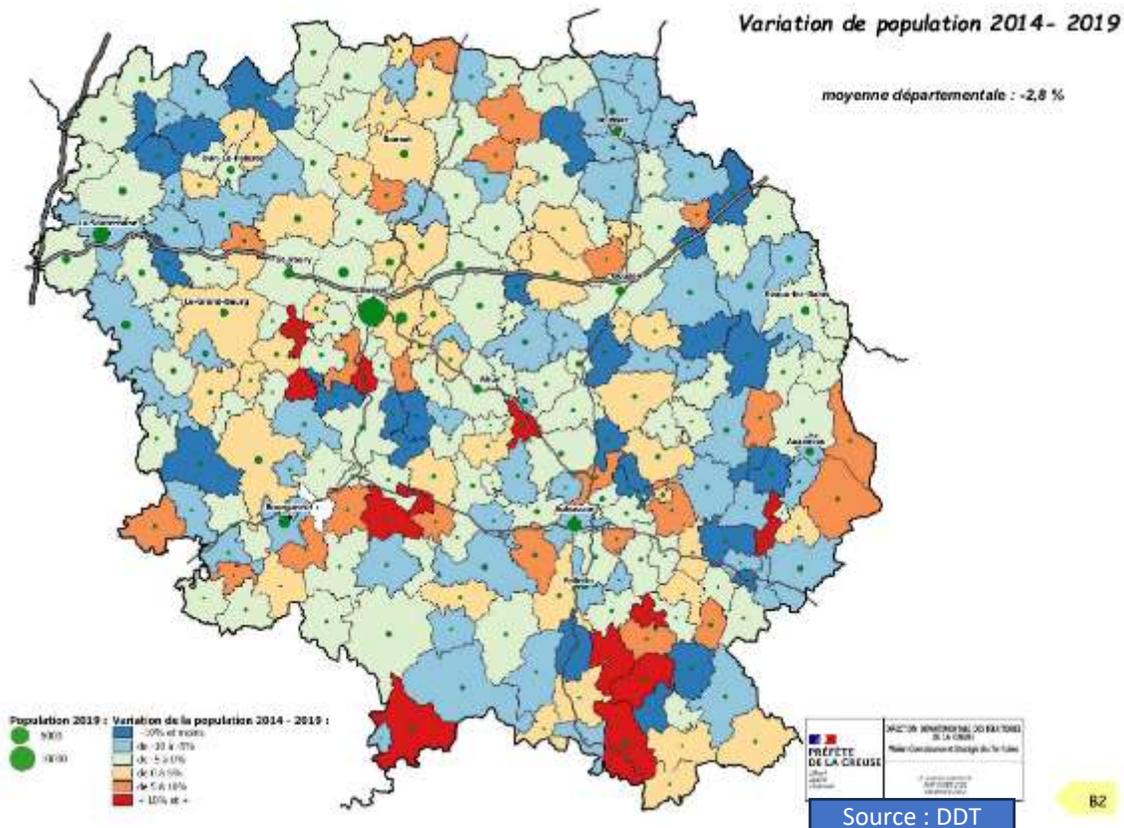
Une population âgée et vieillissante

« En raison des phénomènes d'urbanisation et d'exode rural, la population creusoise diminue depuis la fin du XIX^e siècle. Entre 2008 et 2018, cette tendance se poursuit : la Creuse a perdu près de 6 400 habitants, soit - 0,5 % par an, quand la population régionale croît de 0,6 % par an. Cette dynamique est portée par le déficit naturel, différence entre naissances et décès, dont la contribution à l'évolution de population (- 0,8 %) est la plus importante de France métropolitaine. Le solde migratoire apparent, différence entre les arrivées et les départs du département, est positif (+ 0,3 % par an), mais deux fois inférieur à l'excédent migratoire régional ; il ne permet pas de compenser le déficit naturel. »



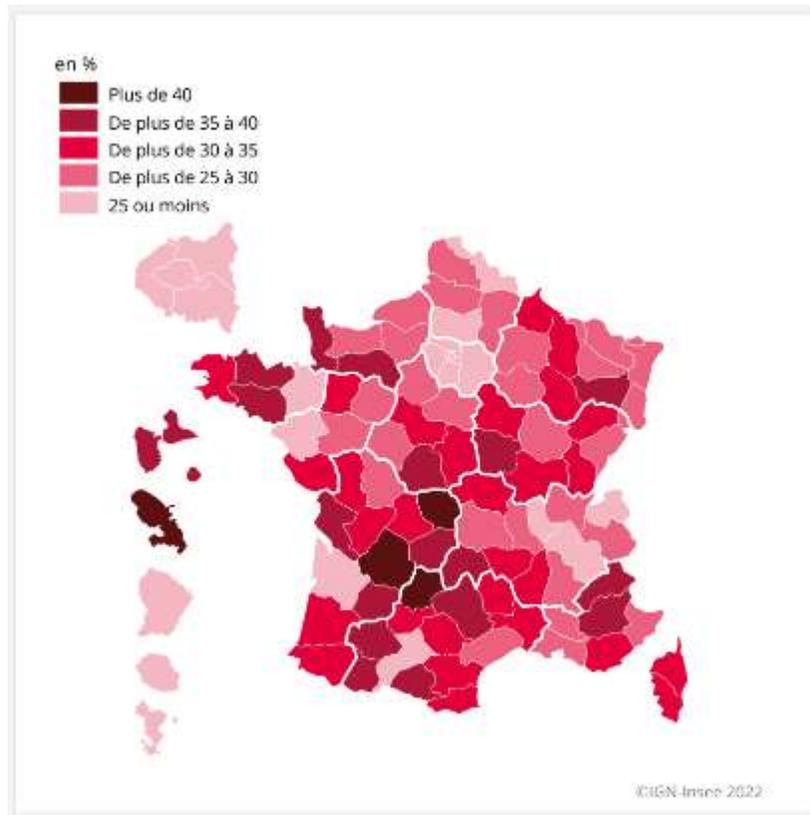
Une population globalement à la baisse

Une population concentrée le long de la RN 145



Des fragilités à prendre en compte

En 2040, la Creuse serait l'un des 4 départements ayant plus de 40 % de sa population au-delà de 65 ans

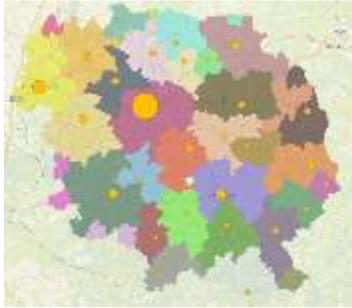


Les contraintes du territoire

Source INSEE / ARS

- Un territoire peu dense (21 hab/km² contre 71 en Nouvelle-Aquitaine) ;
- Un habitant sur trois vit loin d'une ville ;
- Une population âgée et vieillissante ;
- Un tiers de résidences secondaires et logements vacants ;
- Une spécificité marquée des activités agricoles ;
- Une prédominance des services tournés vers les besoins des populations résidentes ;
- Un tissu industriel en repli, plutôt diversifié ;
- Des revenus modestes et une pauvreté plus prégnante ;
- Fragilité de la médecine générale et un manque de spécialistes ;
- Près de 40 % des creusois vivent seuls ;
- Plus de 40 % des ménages sont des retraités (données 2019).

Le SDIS de la Creuse



29 Centres d'Incendie et de Secours



Effectif : 885 agents



741 sapeurs-pompiers volontaires



59 sapeurs-pompiers professionnels



44 personnels administratifs et techniques spécialisés



103 jeunes sapeurs-pompiers



221 engins dont

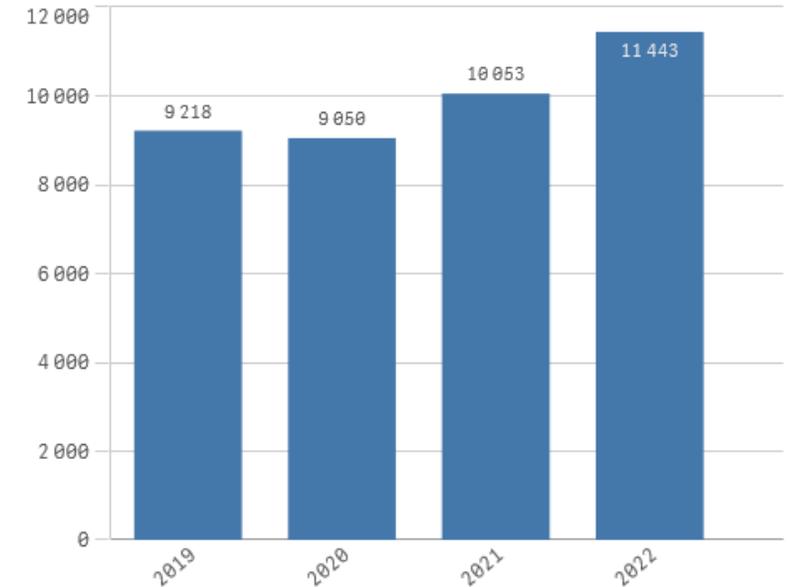
- ✓ 34 ambulances (VSAV)
- ✓ 11 véhicules secours routier
- ✓ 34 engins incendie urbain et ruraux
- ✓ 15 engins incendie feux de forêt
- ✓ 4 échelles aériennes
- ✓ 6 embarcations
- ✓ 3 véhicules légers tout-terrain



Activité opérationnelle

+ 24% d'interventions depuis 2019

Par année

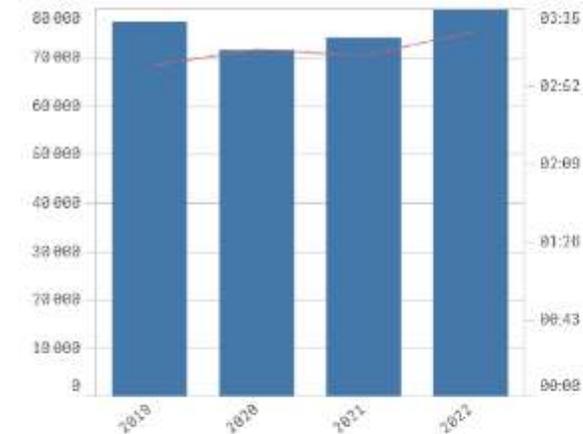


L'activité générale du SDIS

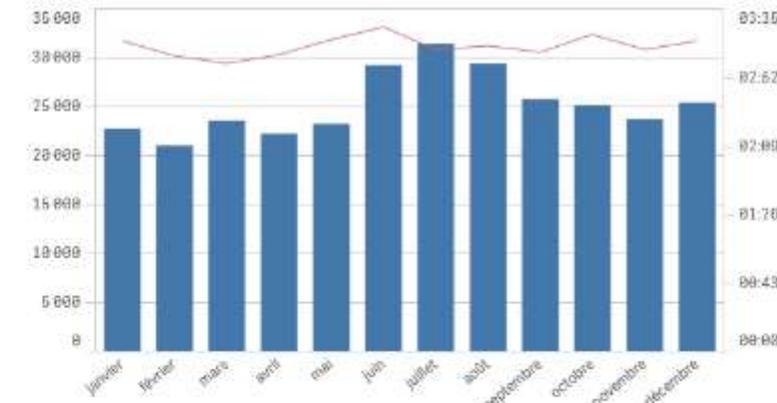


Analyse de l'activité du CTA/CODIS

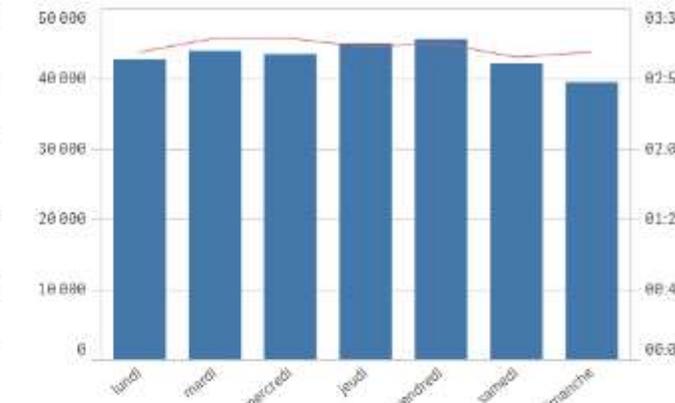
Par année



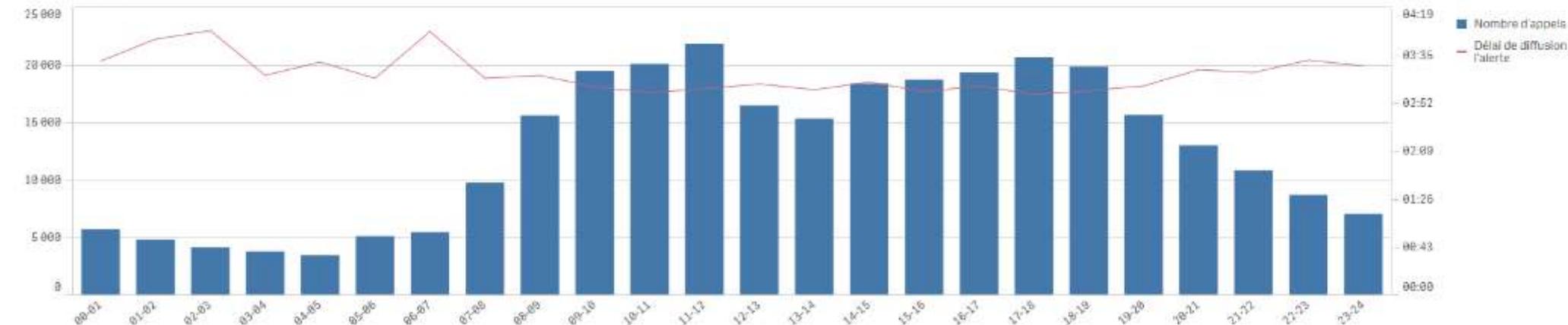
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle du CTA/CODIS sur la période 2019 – 2022 a légèrement augmenté de 3% pour les appels traités.

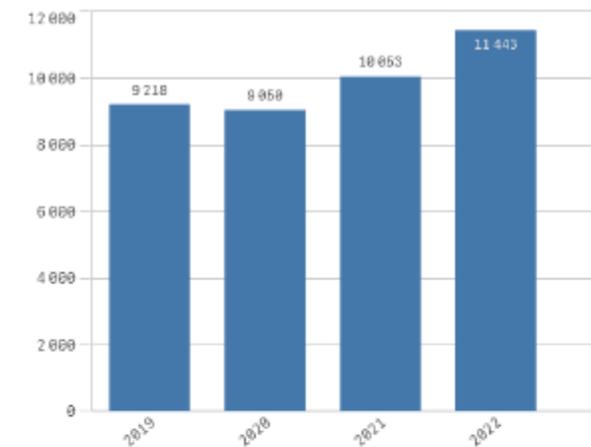
Entre 2021 et 2022, la progression a été de +8% des appels traités.

L'activité du CTA/CODIS est principalement en journée entre 07h00 et 19h00 (71% des appels).

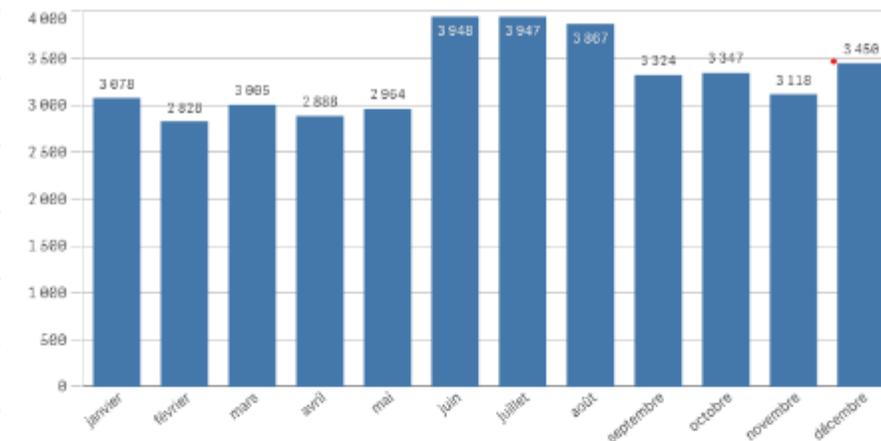
En cas d'absentéisme important et de montée en puissance du CODIS lors de crise, les effectifs peuvent être en forte tension du fait de la spécificité de la formation d'opérateur.

Analyse de l'activité opérationnelle

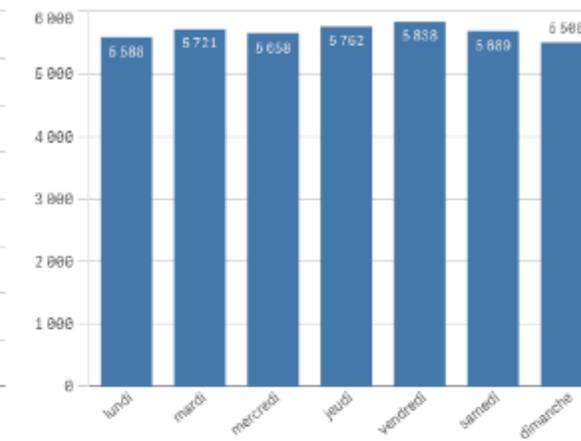
Par année



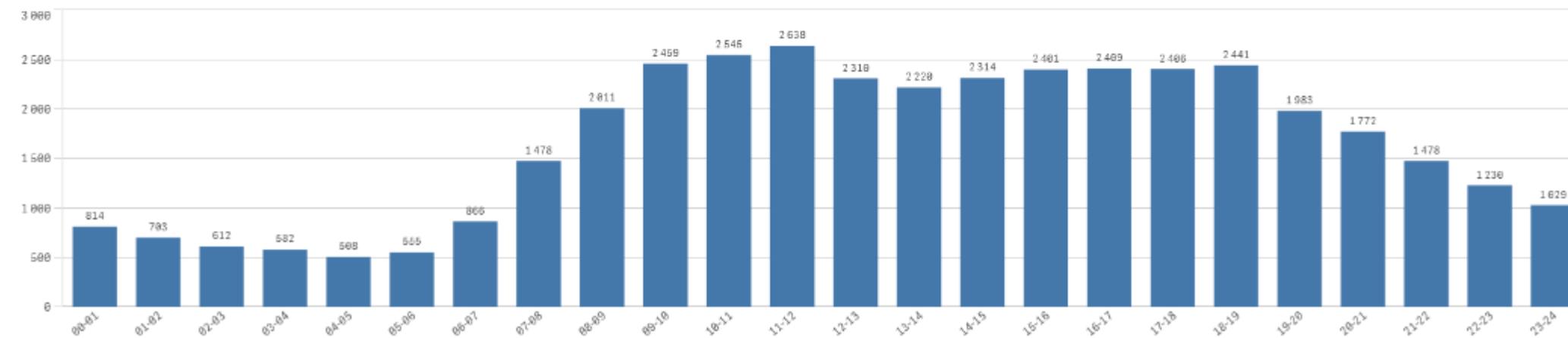
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

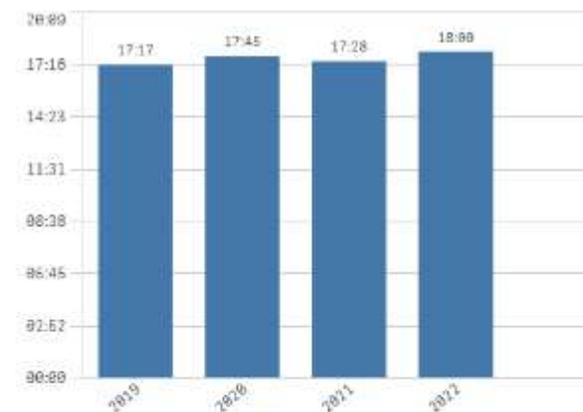
L'activité opérationnelle sur la période 2019 – 2022 a augmenté de 24%.

Entre 2021 et 2022, la progression en été de +14%.

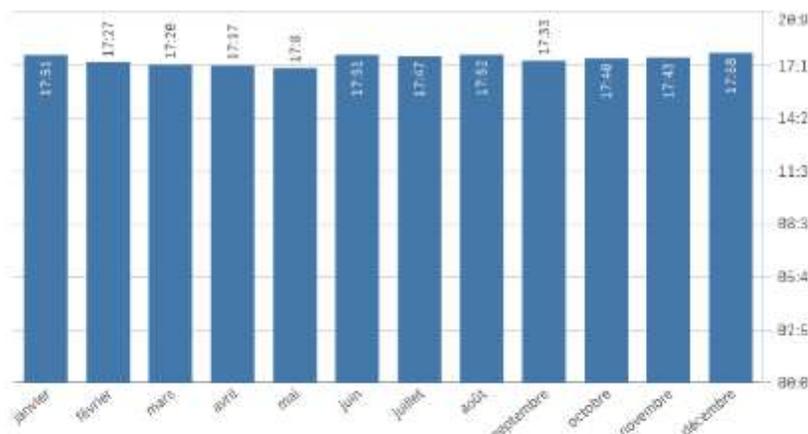
L'activité opérationnelle connaît généralement un pic à l'été et se déroule principalement entre 07h00 et 19h00 (69,5%).

Analyse des délais d'intervention

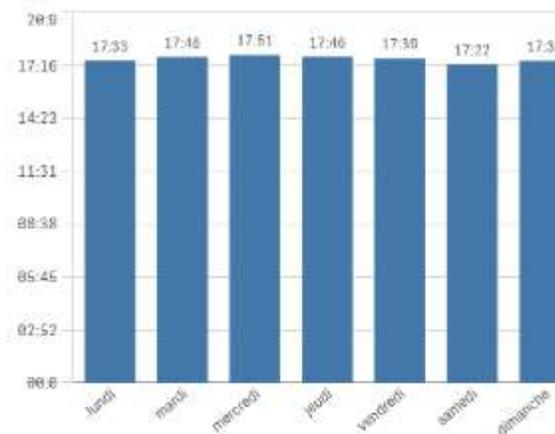
Par année



Par mois

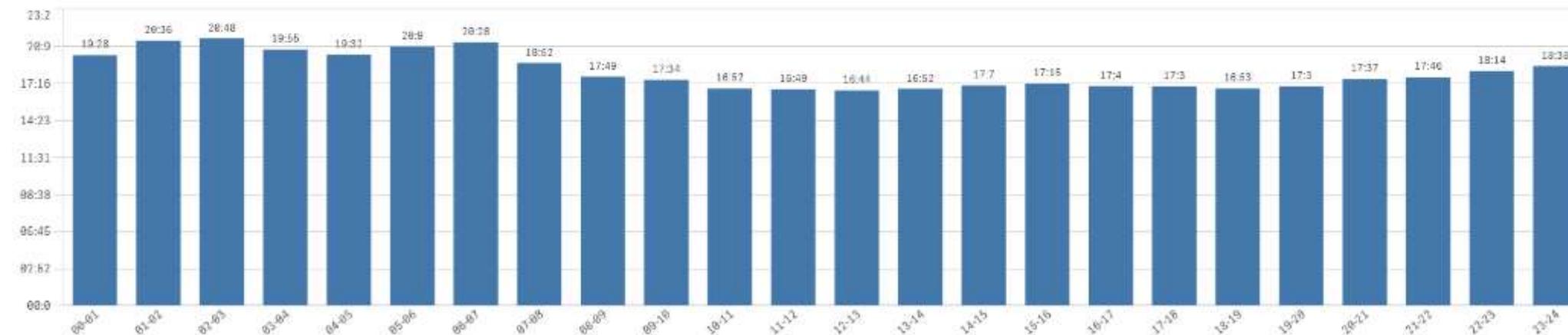


Par jour



(*) Délai d'arrivée des secours : arrivée appel -> 1er engin SLL

Par tranche horaire



Points clés

Le délai moyen d'arrivée des secours, entre 2019 et 2022 est de 17min38s . Il a évolué de 17min17s en 2019 à 18min en 2022.

L'évolution n'est pas significative même si elle suit une légère hausse.

La couverture opérationnelle

Analyse du délai moyen d'arrivée des secours

La couleur des communes dépend du délai moyen d'arrivée des secours.

Nb interventions

39 764

Délai d'arrivée des secours

17:38

15:40 pour le SDIS 03

12:37 pour le SDIS 87

Population totale INSEE
2022

120 146

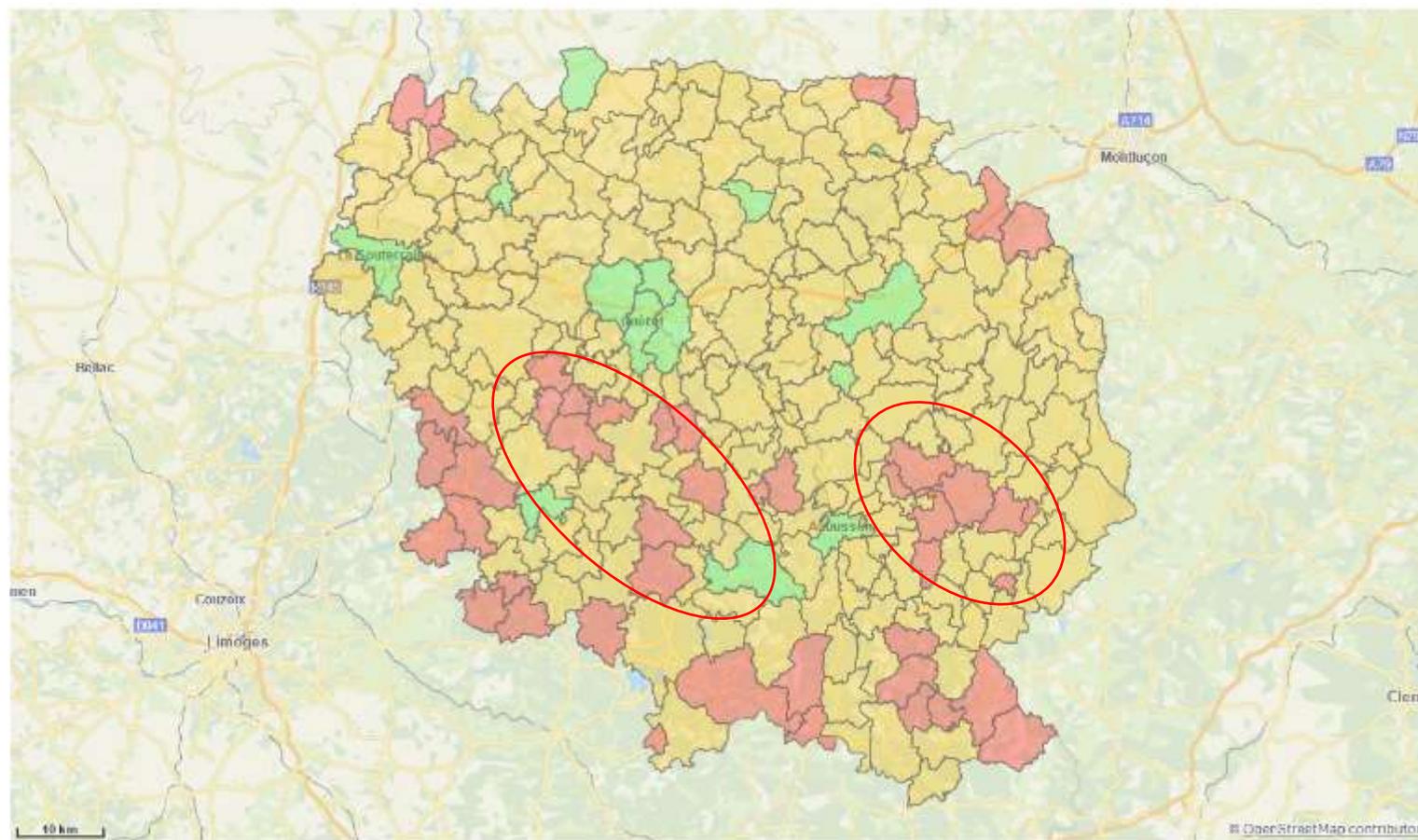
moins de 15 min.

15

entre 15 et 25 min.

25

plus de 25 min.



Points clés

92,5% de la population est couverte en moins de 25min.

98% de la population est couverte en moins de 30min.

3 points de vigilance :

- la périphérie du département
- l'axe Le Grand-Bourg - Pontarion - Royère-en-Vassivière
- le secteur de Bellegarde en Marche

Les risques courants

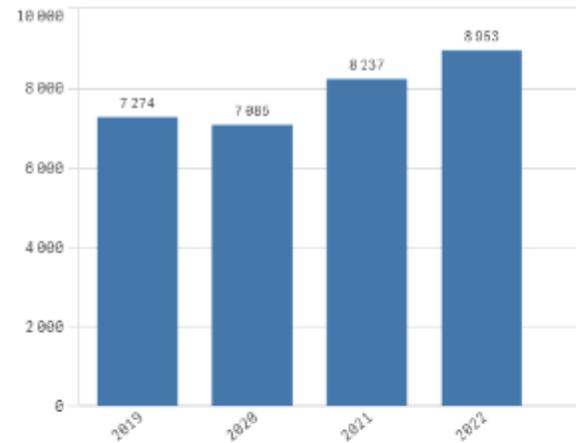
D'intensité « faible à modéré » mais de fortes récurrences

Le Secours et des Soins d'Urgence Aux Personnes

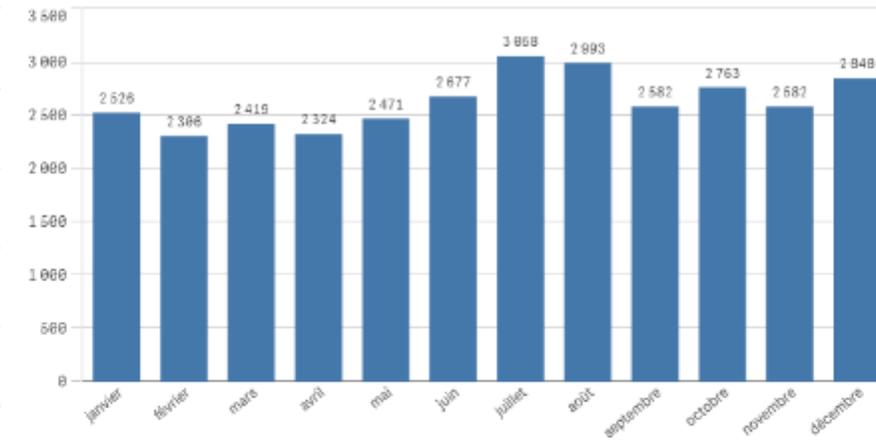


Analyse de l'activité du SSUAP

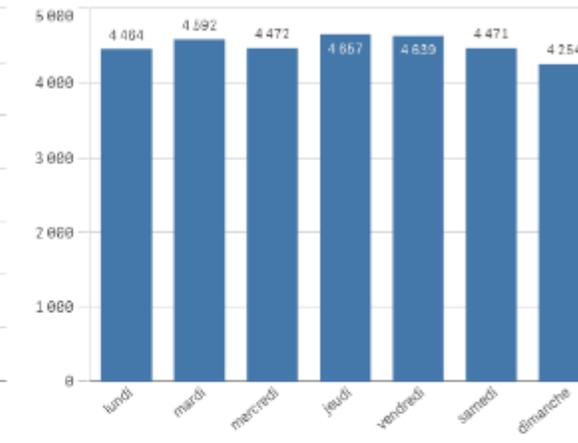
Par année



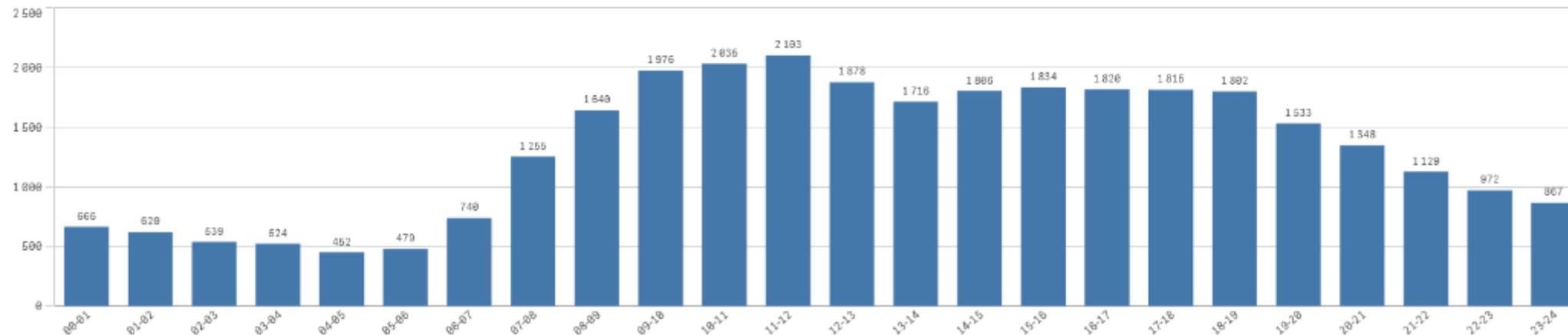
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle du SSUAP sur la période 2019 – 2022 a augmenté de 23%. Entre 2021 et 2022, la progression a été de +9%.

L'activité opérationnelle se déroule principalement entre 07h00 et 19h00.

La durée moyenne d'une intervention de secours est de 1h37min. (1h24 pour le SDIS03 / 1h34 pour le SDIS87)

Analyse de l'activité du SSUAP

- L'attente aux urgences -

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

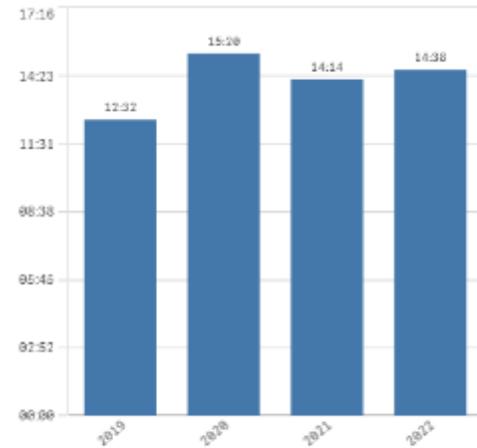
Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

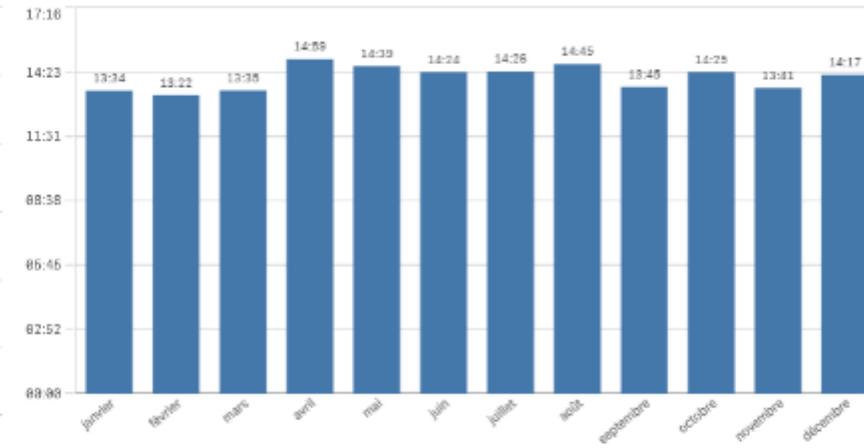


ID : 023-222309627-20231013-CD2023_0076-DE

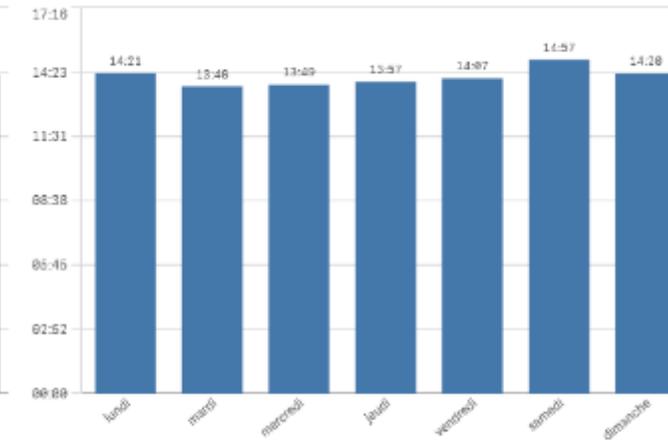
Par année



Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'évolution des temps d'attente aux urgences a augmenté de 2min en moyenne entre 2019 et 2022.

Depuis 2021, ce temps d'attente est stabilisé autour de 14min et 20s.

(20min pour le SDIS03 / 17min pour le SDIS87)

Analyse de l'activité du SSUAP

- Les carences ambulancières -

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231013-CD2023_0076-DE

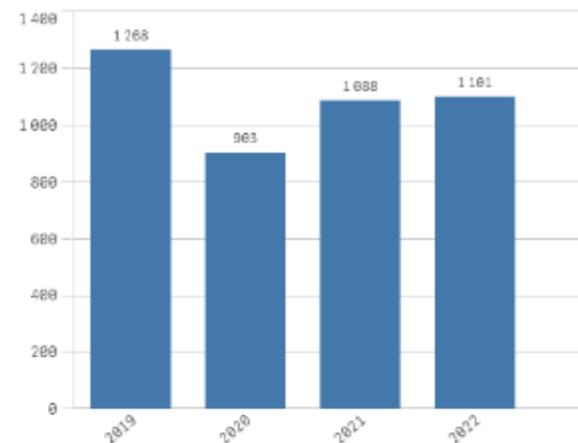
Points clés

Le nombre de carences ambulancières sur la période 2019 – 2022 a augmenté de 13%.

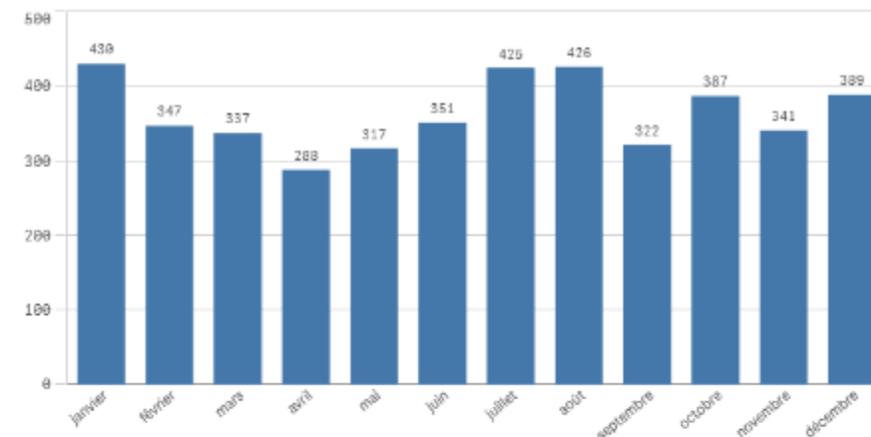
Entre 2021 et 2022, le nombre d'interventions s'est stabilisé.

Le réforme de la garde ambulancière permet de constater une baisse de 40% pour les 6 premiers mois de 2023.

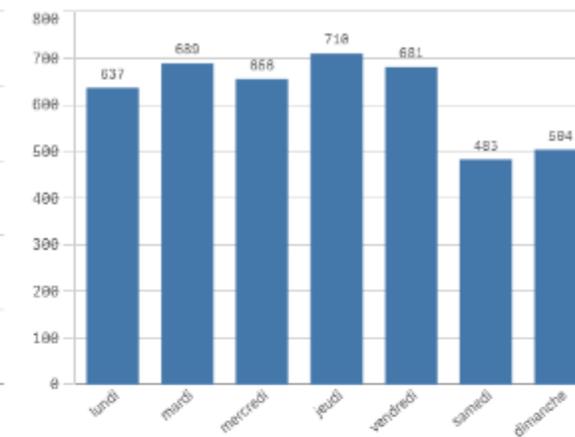
Par année



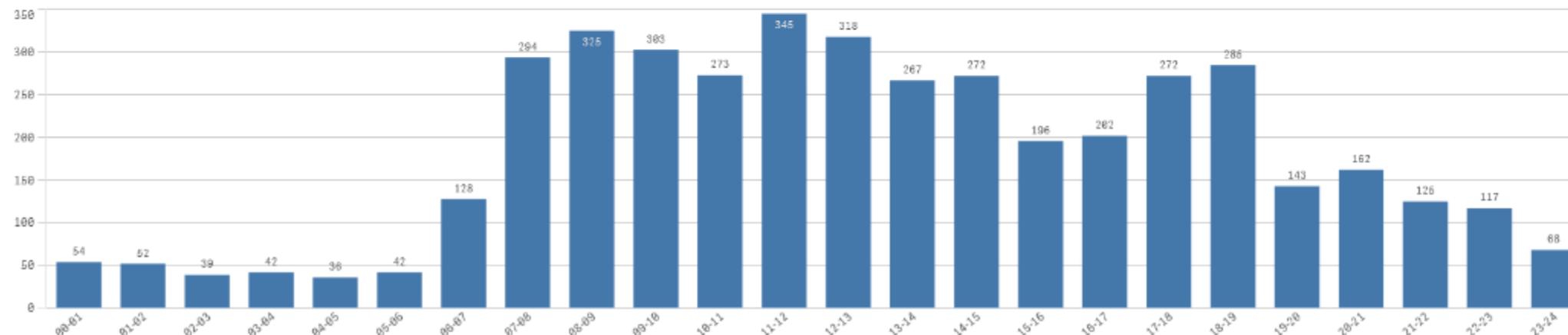
Par mois



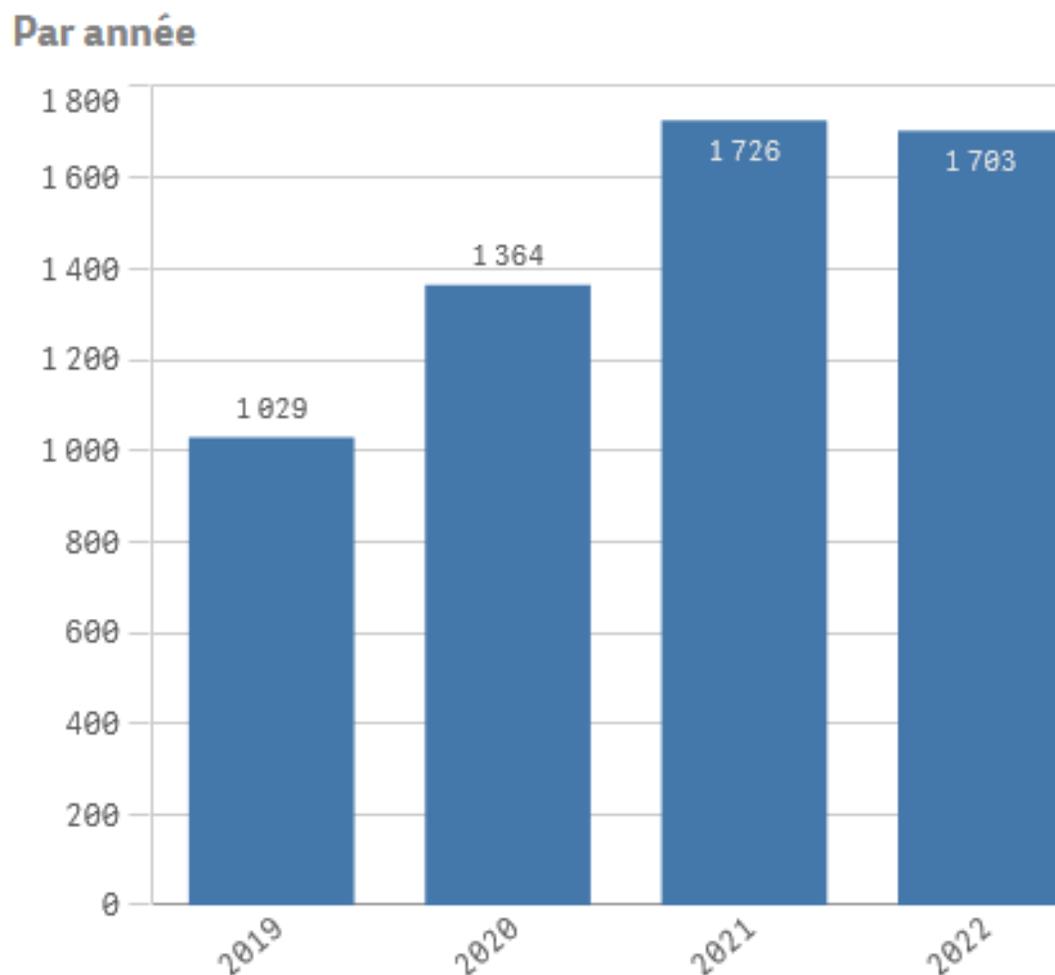
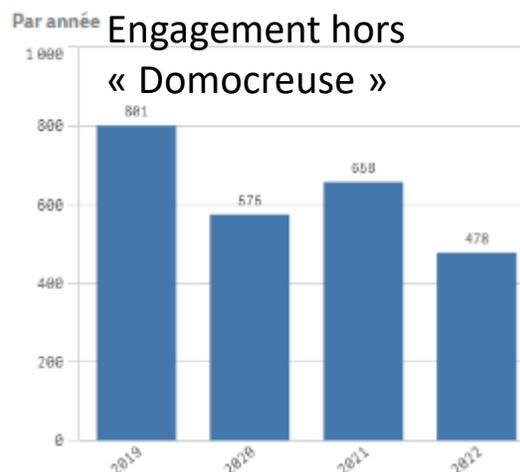
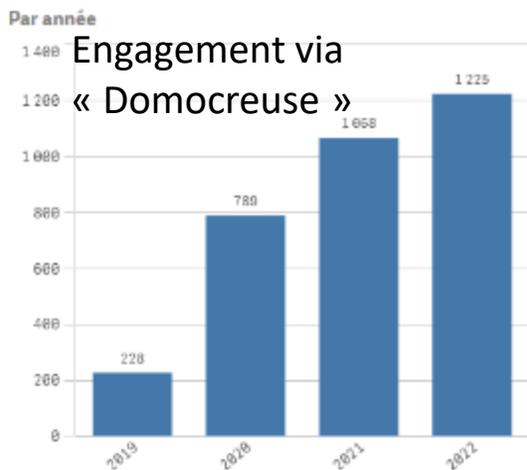
Par jour



Par tranche horaire



Analyse de l'activité du SSUAP - Les relevages -



Points clés

Le nombre des relevages de personnes sur la période 2019 – 2022 a augmenté de +66%.

Entre 2021 et 2022, le nombre d'interventions s'est stabilisé (-1%).

La signature d'une convention avec « Domocreuse » montre un basculement vers des relevages permettant de limiter le nombre d'agents engagés et de travailler le volet prévention.

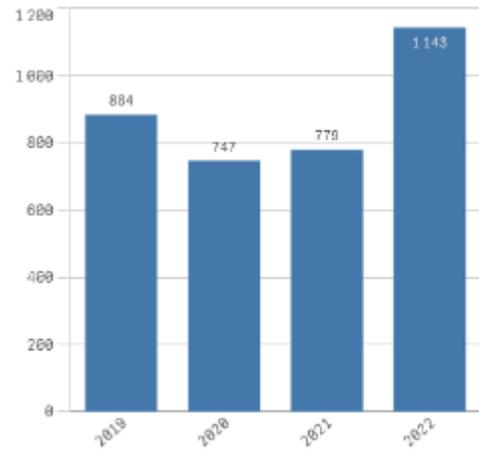
Analyse de l'activité du SSUAP

- L'activité des infirmiers de sapeurs-pompiers-

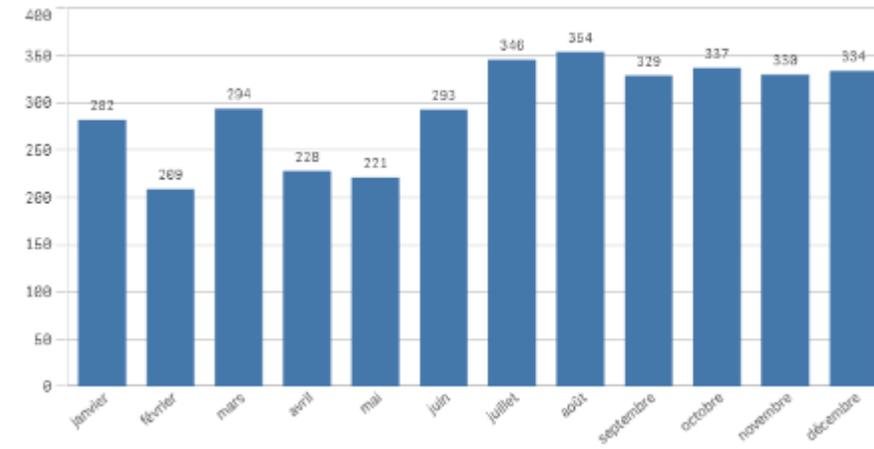
Points clés

Le nombre d'interventions des infirmiers de sapeurs-pompiers, sur la période 2019 – 2022, a augmenté de +22%. Cette augmentation est due à la mise en place en septembre 2021 de la VLI Sud Creuse (présence ISP en garde postée sur 12h) et la présence des ISP sur de nombreux motifs de départ.

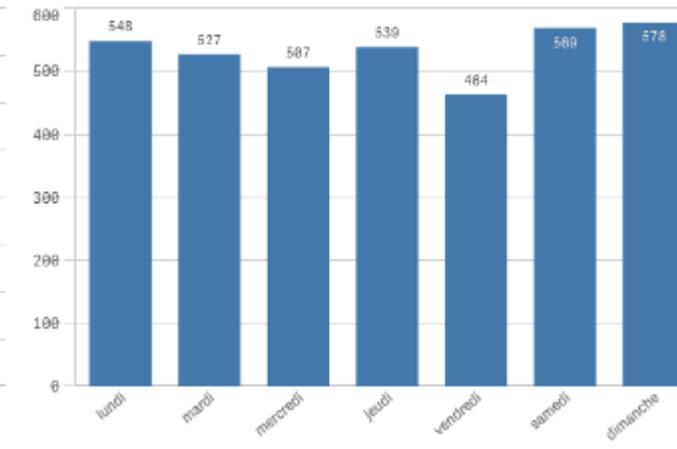
Par année



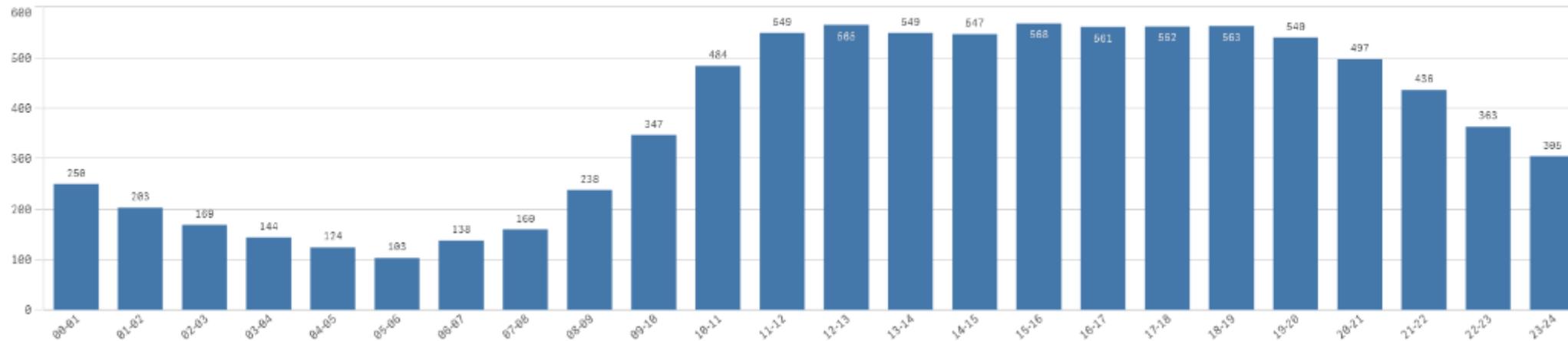
Par mois



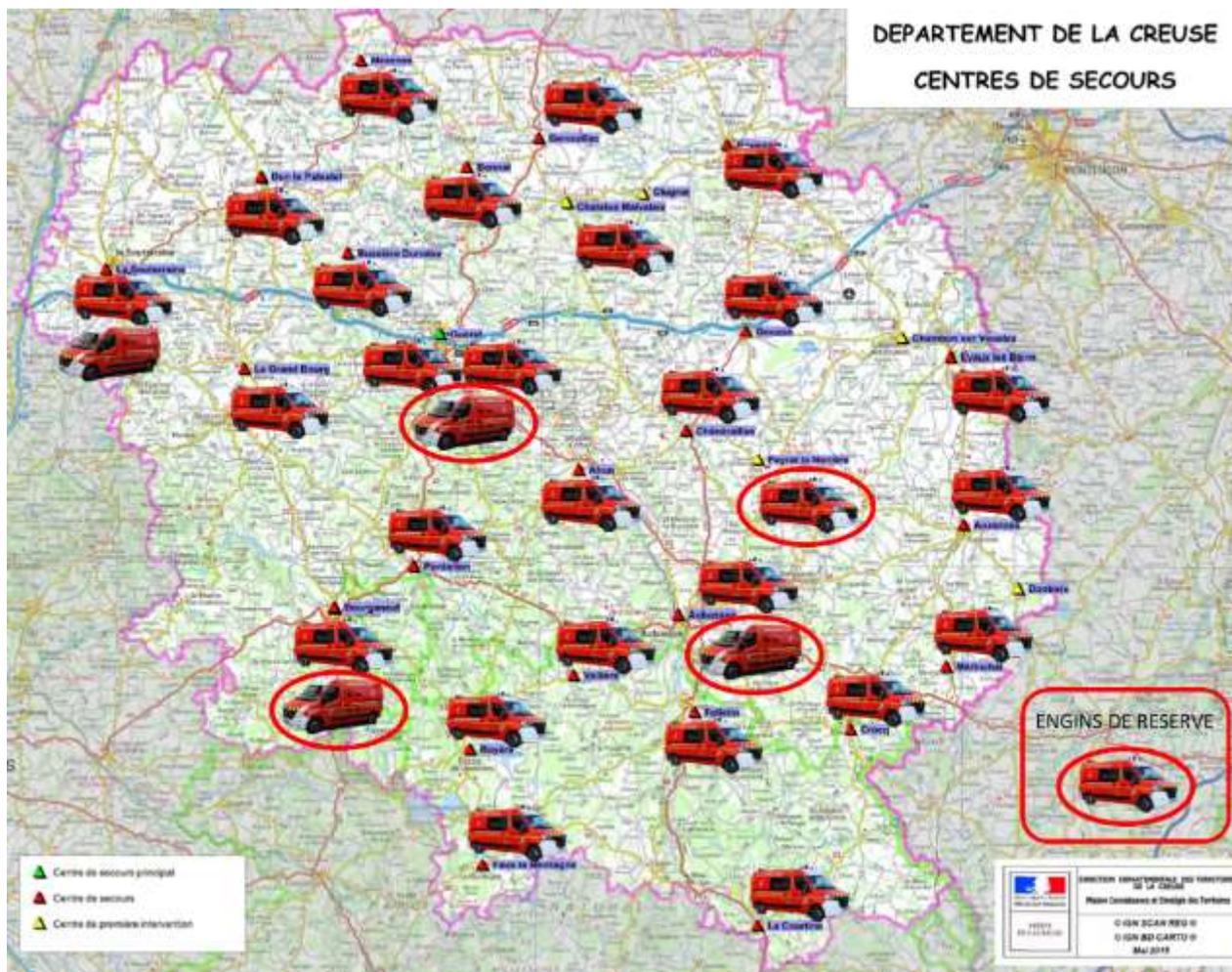
Par jour



Par tranche horaire



La couverture du SSUAP



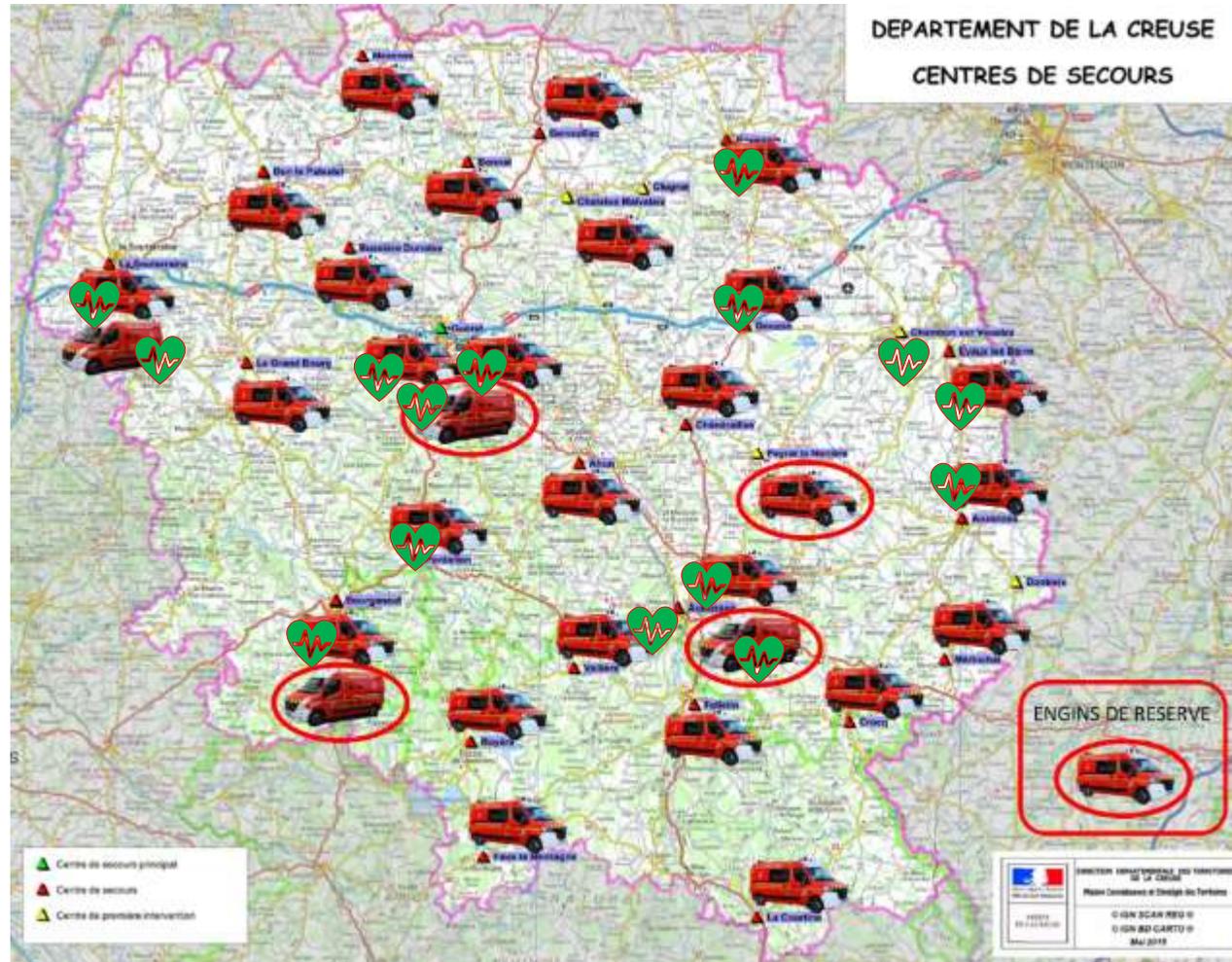
Points clés

L'analyse de l'activité opérationnelle par territoire démontre l'intérêt de consolider le maillage actuel et de renforcer le secteur de Guéret.

La prise en charge des chutes à domicile sans VSAV nécessite l'adaptation des moyens à disposition des intervenants.

La couverture du SSUAP

- Appareils multiparamétriques -



Points clés

Les appareils multiparamétriques permettent la transmission d'un bilan approfondi au médecin régulateur par télétransmission comme un électrocardiogramme par exemple.

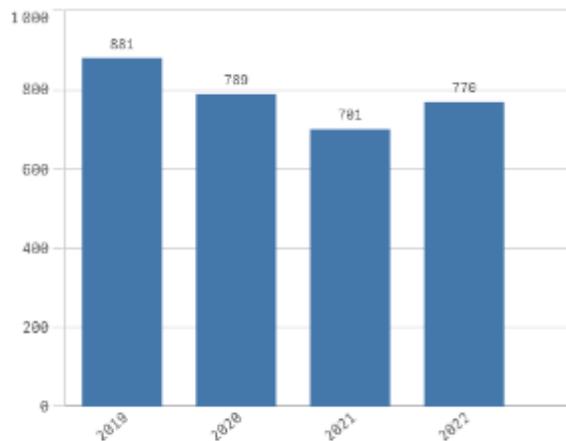
Ils équipent 5 personnels de santé et seulement 10 VSAV.

Ils optimisent la prise en charge des victimes considérant la démographie médicale.

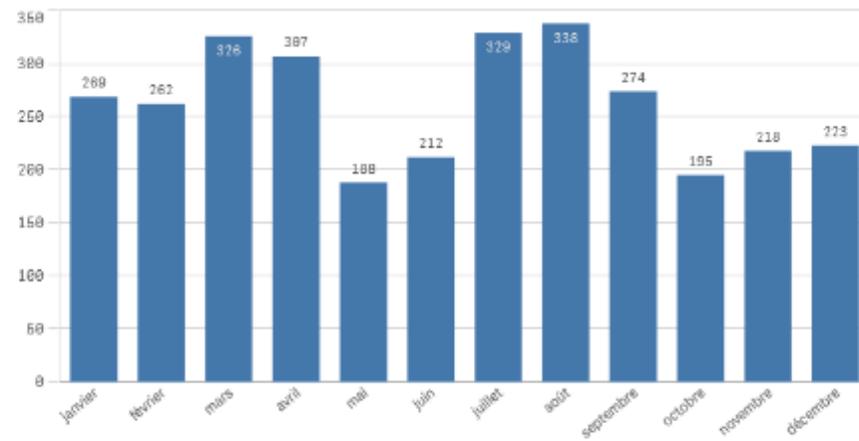
La lutte contre l'incendie

Analyse de l'activité incendie

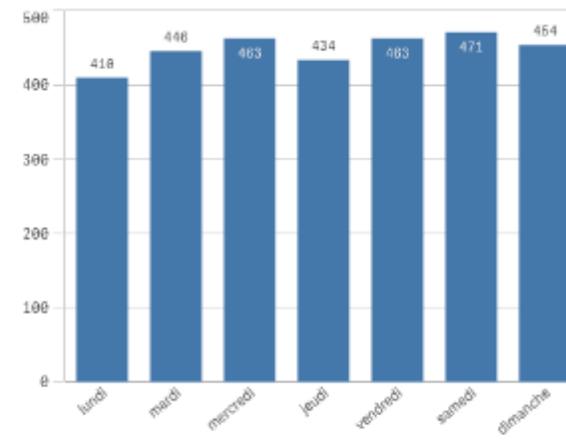
Par année



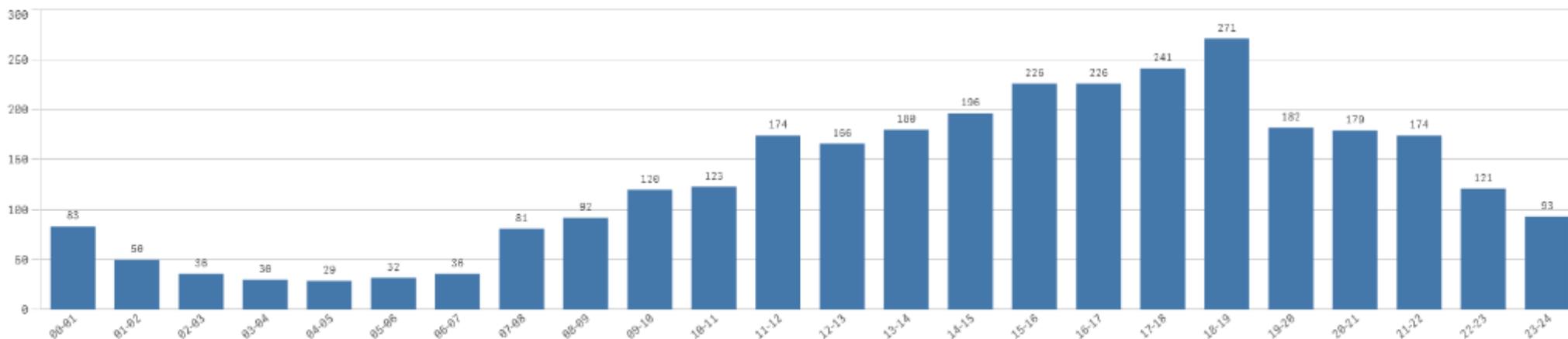
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle des incendies sur la période 2019 – 2022 a diminué de 13%.

Entre 2021 et 2022, la progression a été de +10%.

L'activité opérationnelle connaît généralement un pic au printemps et en été. Elle se déroule principalement entre 07h00 et 19h00.

Analyse du risque incendie

- Hors feux de végétation -

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

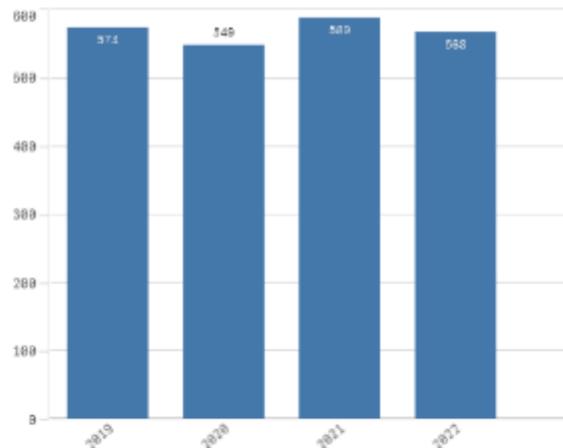
Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

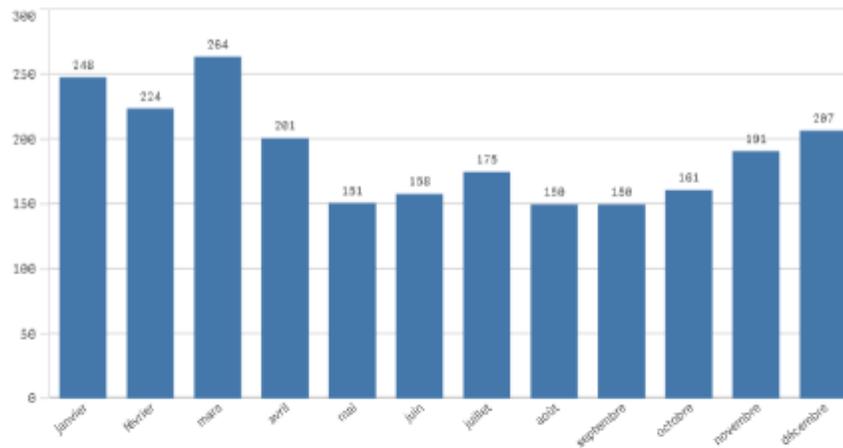


ID : 023-222309627-20231013-CD2023_0076-DE

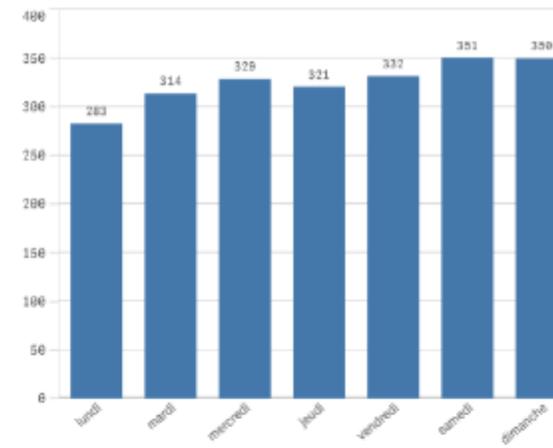
Par année



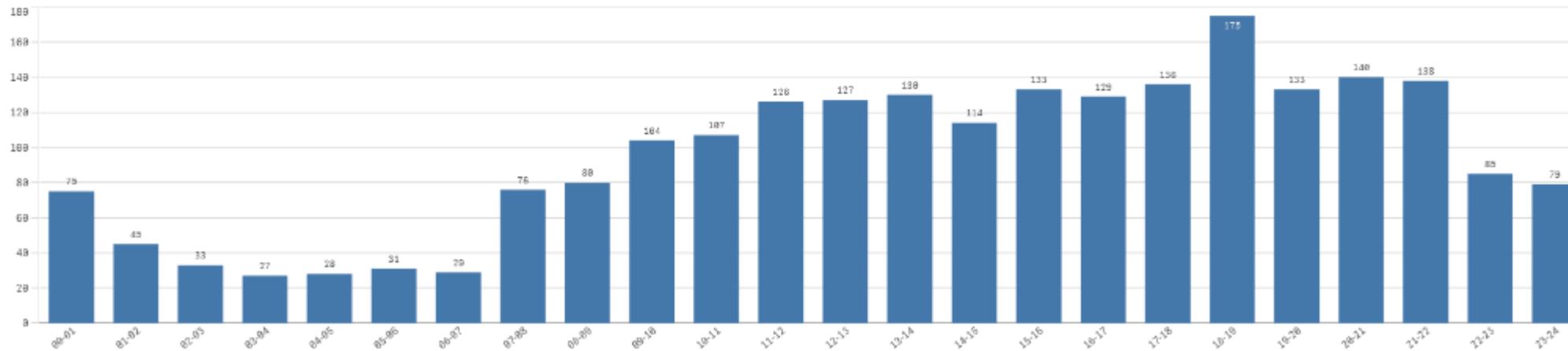
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

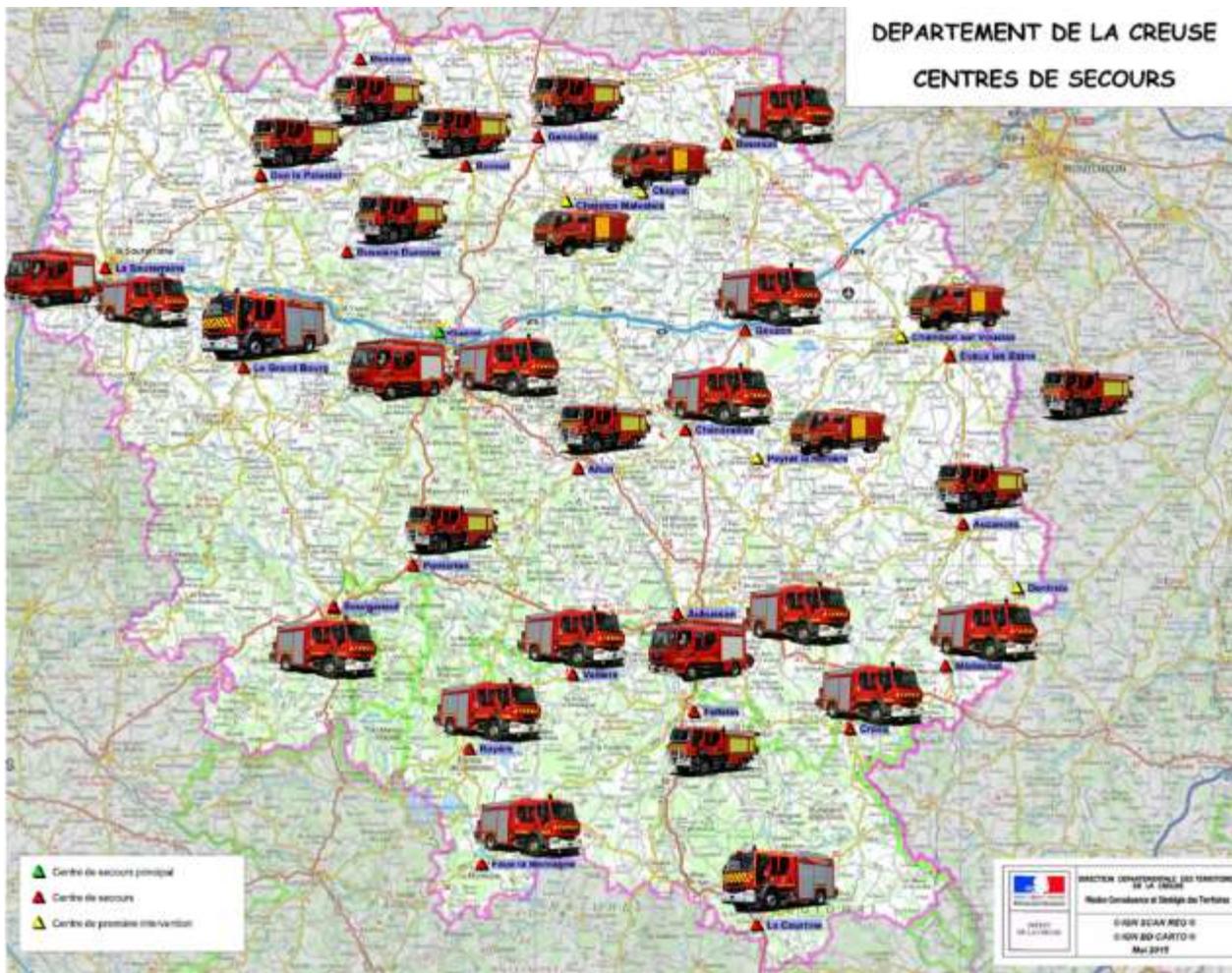
L'activité opérationnelle des incendies, hors feux de végétation, sur la période 2019 – 2022 est stable.

Entre 2021 et 2022, la baisse a été de -4%.

L'activité opérationnelle connaît généralement un pic en hiver et déroule principalement entre 07h00 et 22h00 (pic entre 18h et 19h).

Couverture du risque incendie

- Hors feux de végétation -



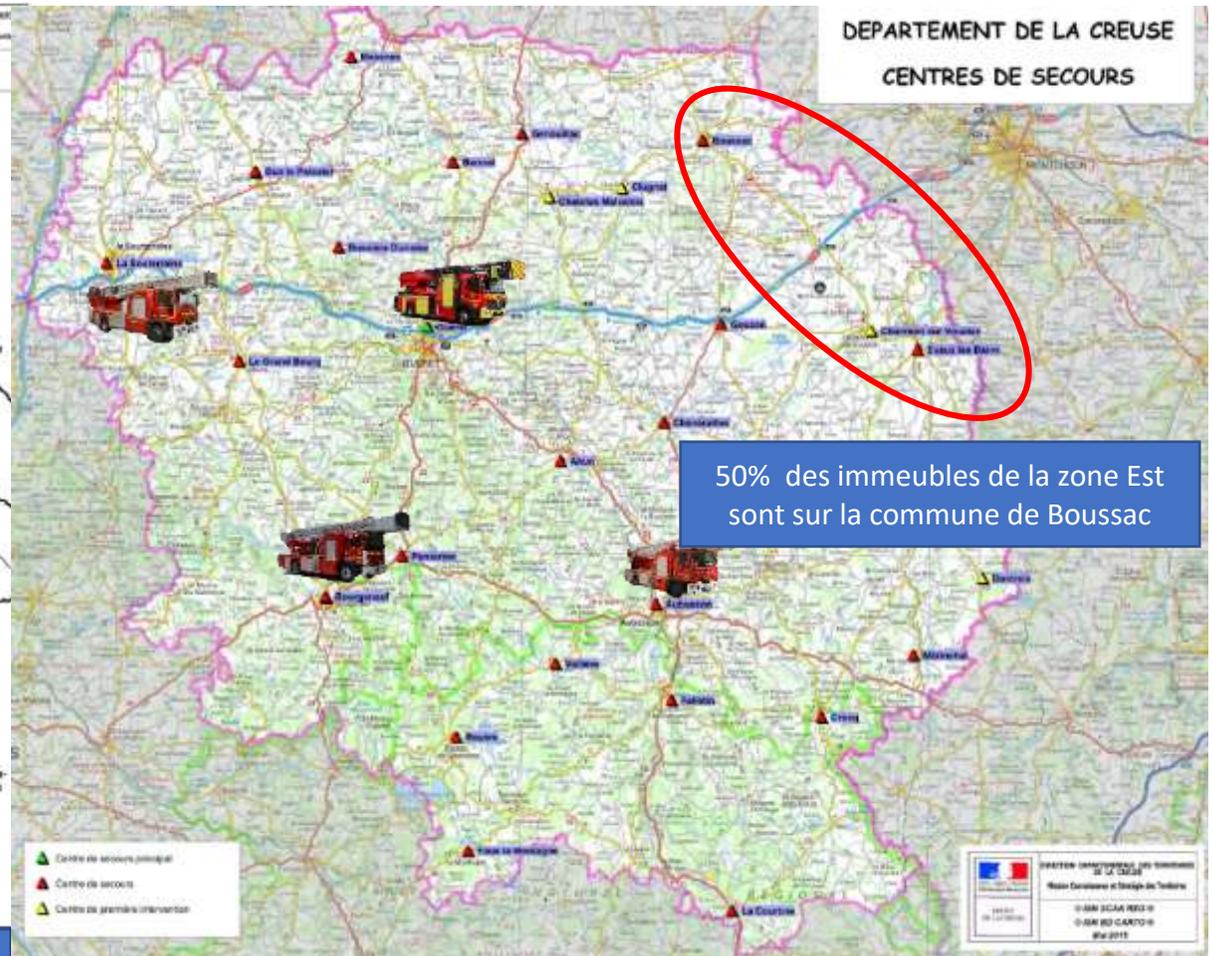
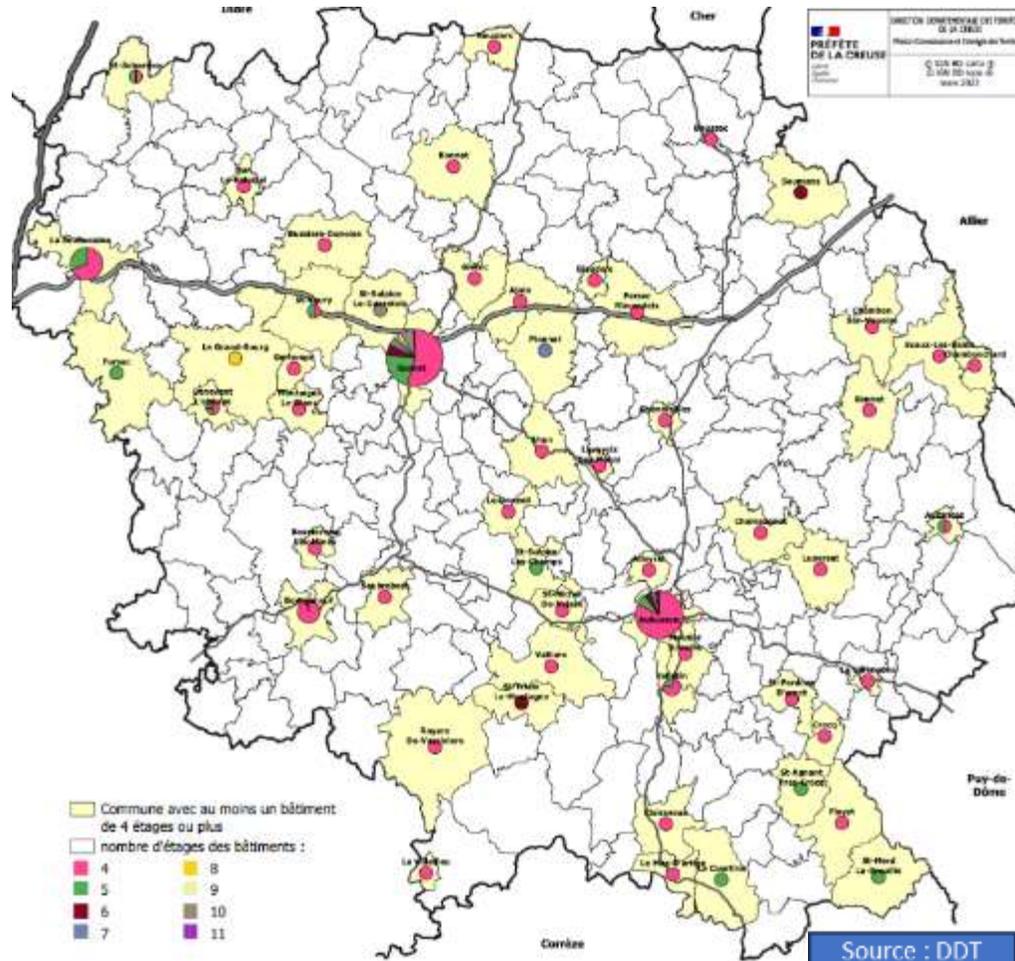
Points clés

Tous les CIS sont dotés d'au moins un véhicule permettant la lutte contre les incendies.

La couverture est, à ce jour, globalement cohérente avec le risque à défendre.

Analyse et couverture du risque feu superstructure

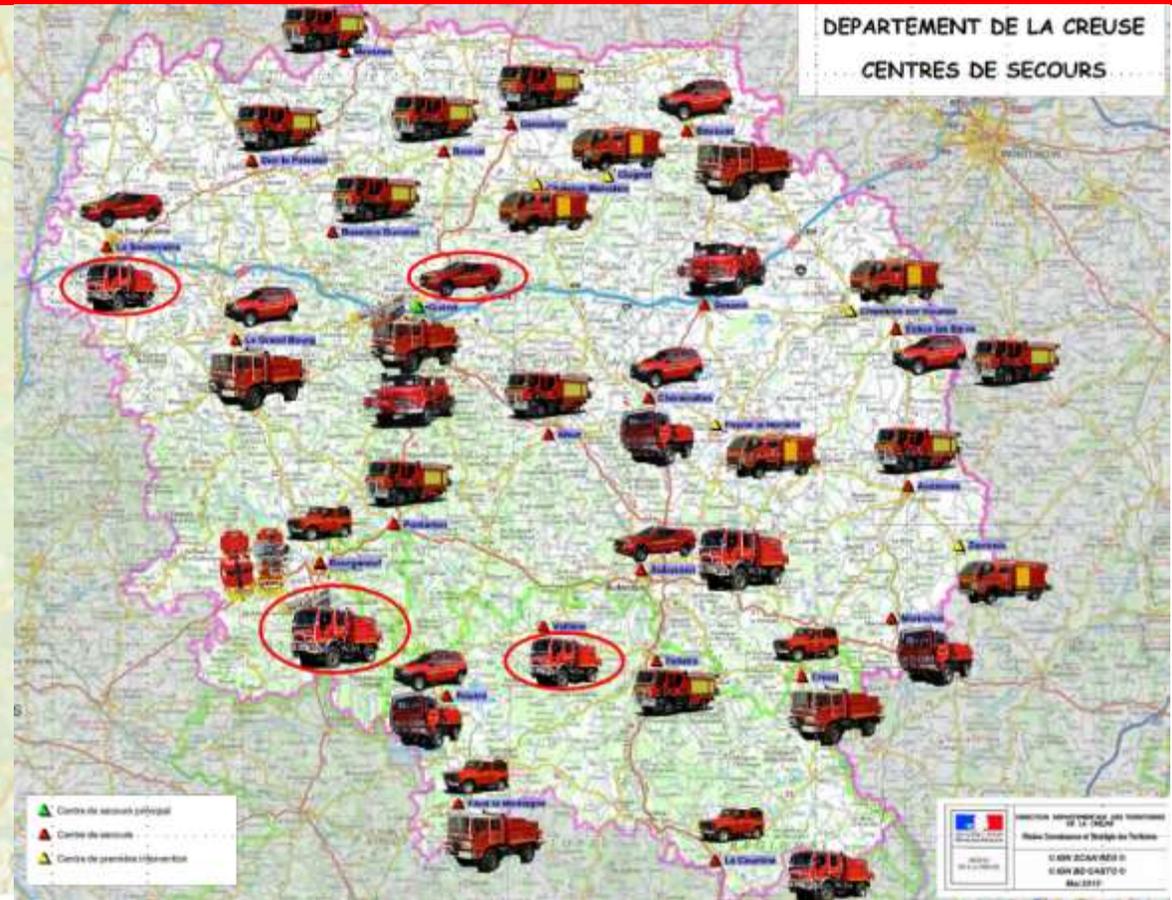
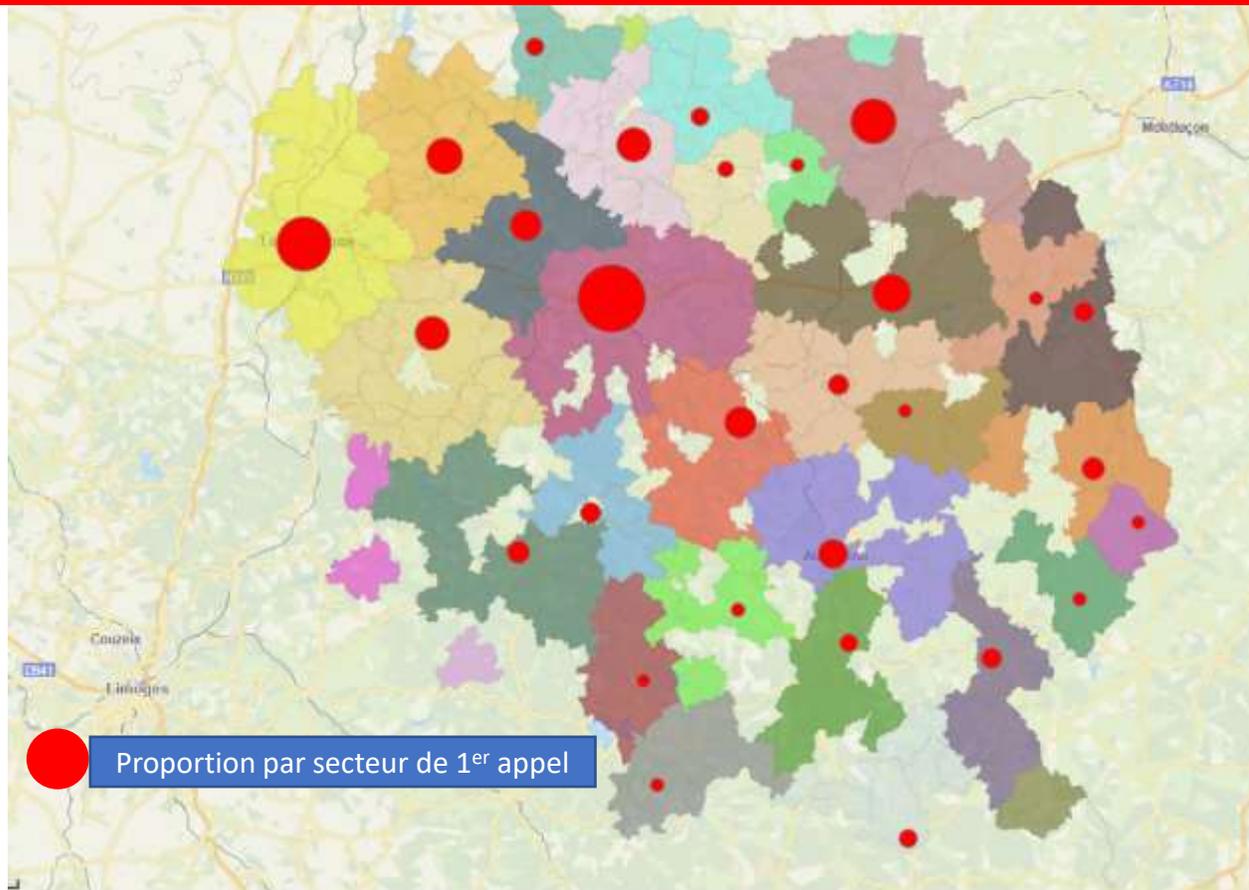
Points clés La répartition des échelles aériennes ne permet pas de couvrir totalement le risque lié aux feux d'immeubles d'habitations de 4 étages en moins de 30 min. Entre 2019 et 2022, 21 interventions pour feux d'habitation collective ont été réalisées.



Analyse et couverture du risque Feux d'Espaces Naturels (FEN)

Points clés

87% des FEN ont lieu dans des secteurs dont la surface agricole est supérieure à 60% de la commune, (Nord du département).
Maintien du niveau actuel adapté aux risques locaux mais seuls 3 CCF sont aux normes minimales de sécurité et 3 CCF ont plus de 40 ans.
59% des agents sont formés aux FDF avec une répartition hétérogène. Un objectif départemental et par centre à 65% serait adapté.



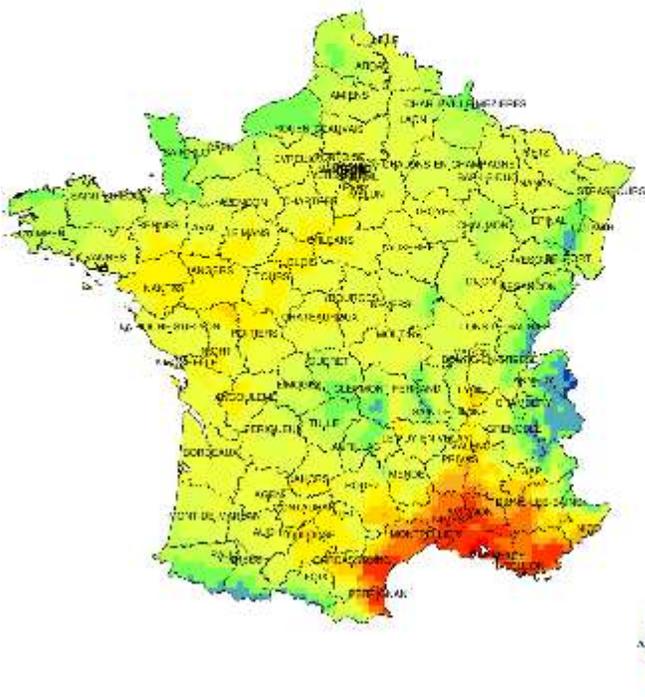
Analyse et couverture du risque feux d'espaces naturels (FEN)

Points clés Jusque-là, plutôt préservé, avec le réchauffement climatique, le risque Feux d'Espaces Naturels va augmenter en Creuse. A l'horizon 2035, le risque FEN en période estivale sera comparable à la Gironde d'aujourd'hui, dans le scénario pessimiste.



Indice de vulnérabilité spatiale (IVS)
pour le JEU de développement régional
Période de référence (1999-2008) - Moyenne estivale
IVS-2008 - modèle A (scénario 1) G. Allègre - Météo-France

Référence



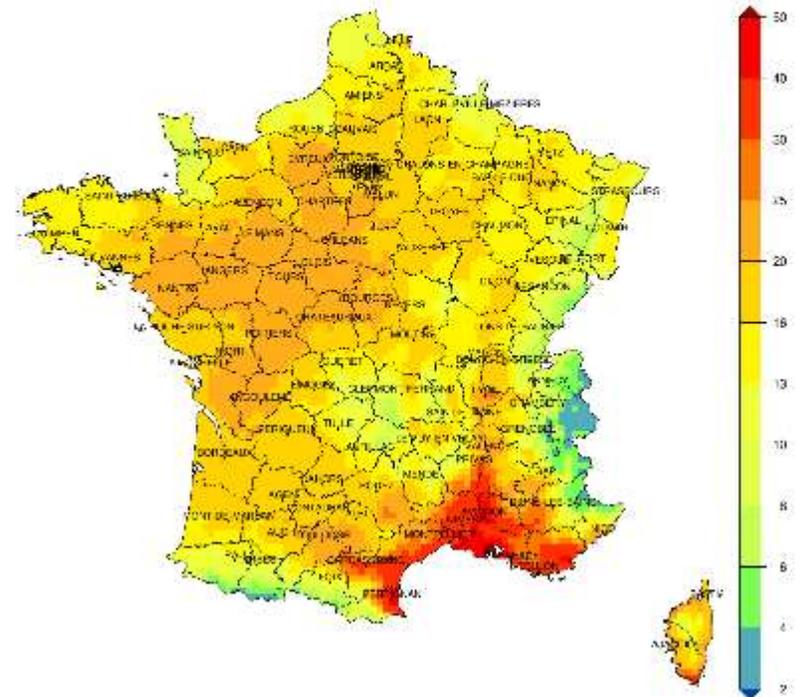
Indice de vulnérabilité spatiale (IVS)
pour le Scénario d'évolution socio-économique pessimiste (SE)
Horizon proche (2031-2050) - Moyenne estivale
IVS-2035 - modèle A (scénario 1) G. Allègre - Météo-France

2035



Indice de vulnérabilité spatiale (IVS)
pour le Scénario d'évolution socio-économique optimiste (SO)
Horizon moyen (2031-2050) - Moyenne estivale
IVS-2055 - modèle A (scénario 1) G. Allègre - Météo-France

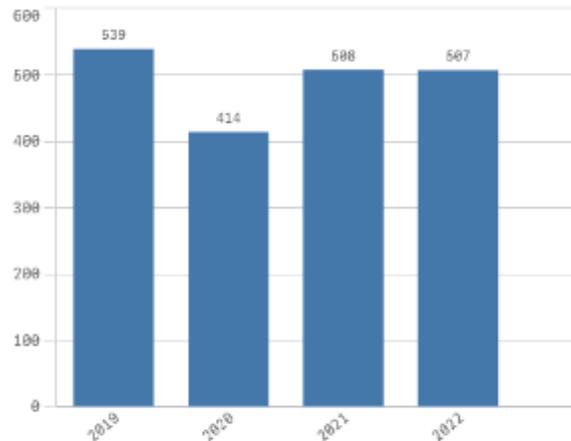
2055



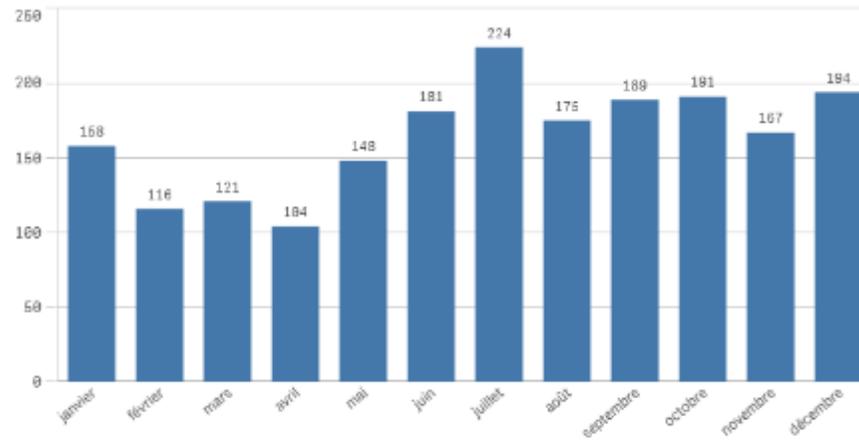
Le Secours Routier

Analyse de l'activité du risque routier

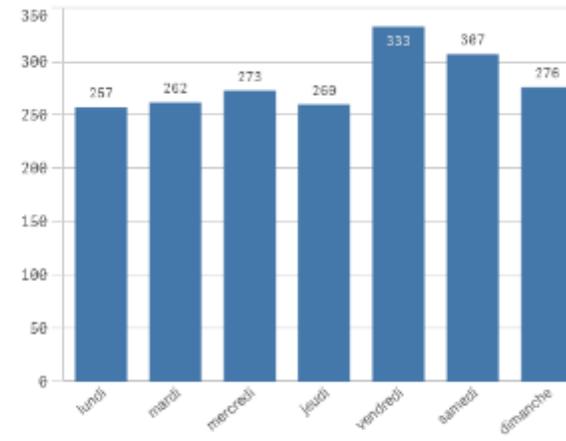
Par année



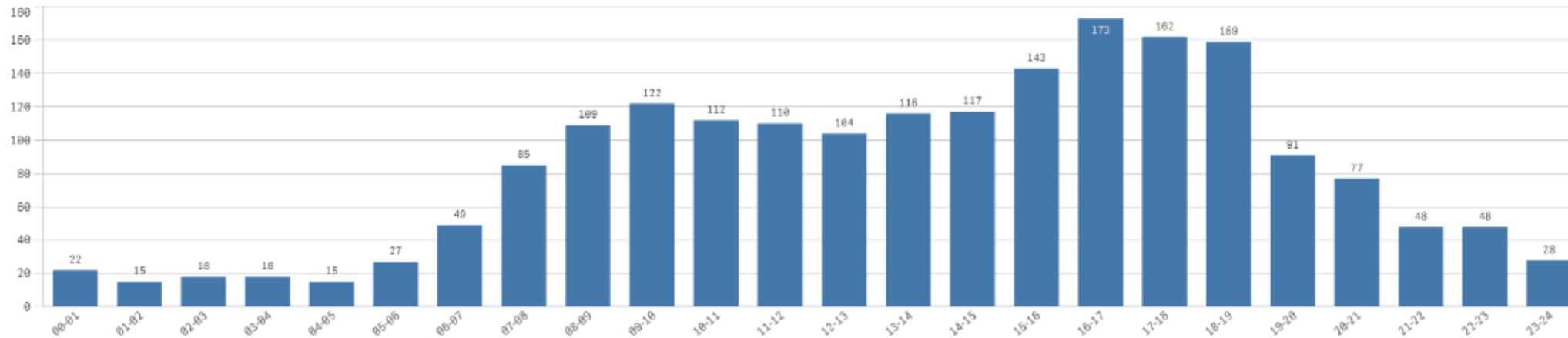
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle des accidents de circulation sur la période 2019 – 2022 a baissé de 6%.

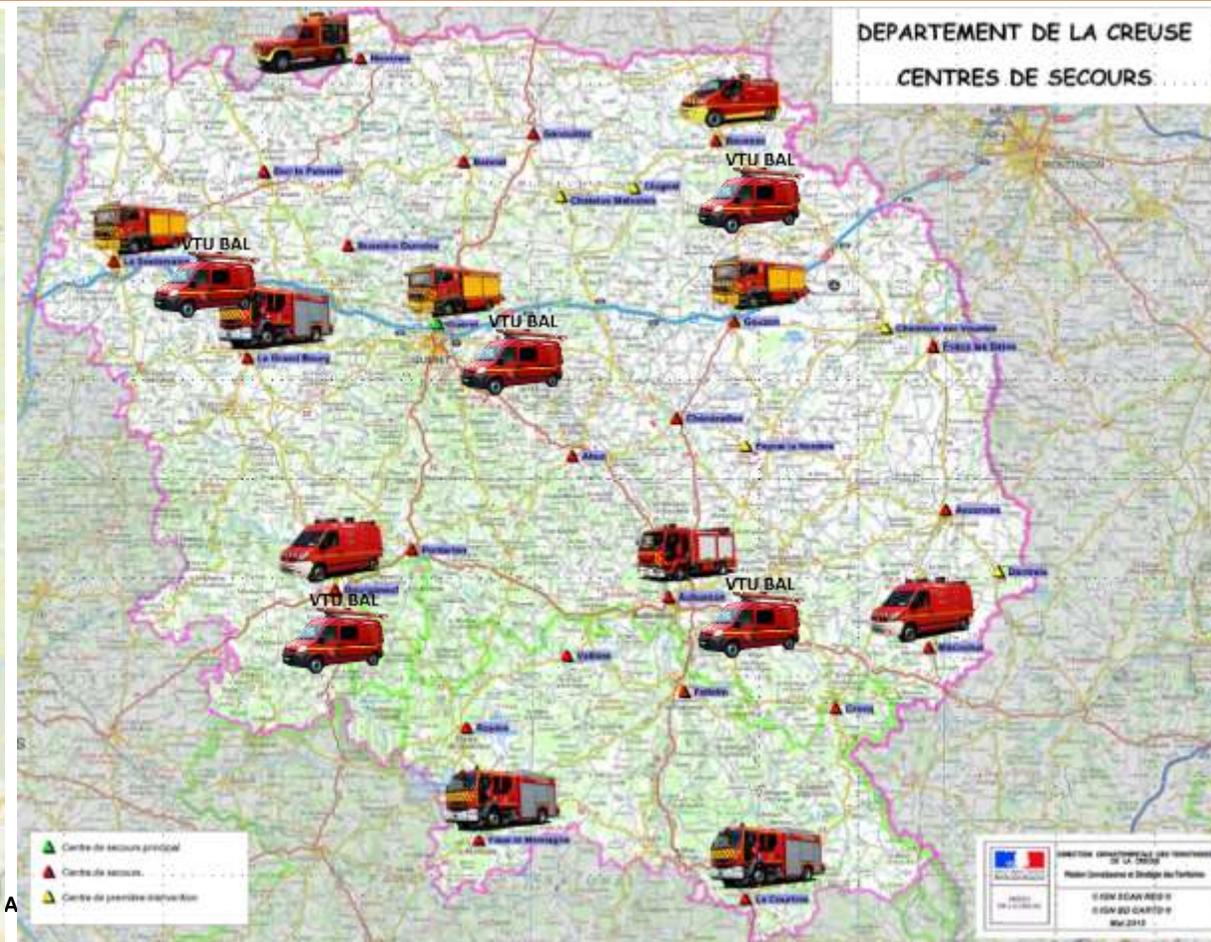
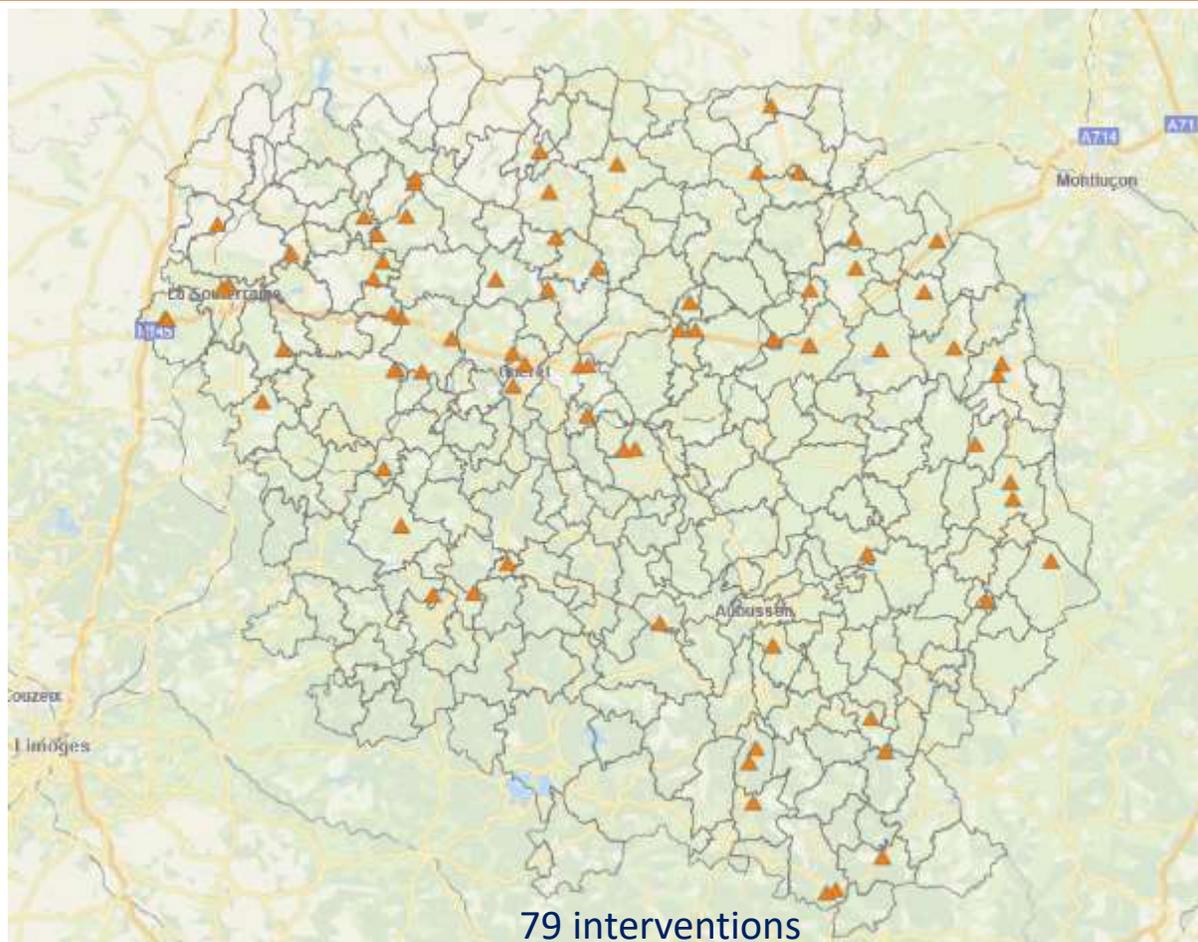
Entre 2021 et 2022, l'évolution est stable.

L'activité opérationnelle connaît généralement un pic en juillet, le week-end et se déroule principalement entre 16h00 et 19h00.

Analyse et couverture du risque Secours Routier

Points clés

79 interventions avec désincarcération ont été réalisées en 4 ans. En complément des véhicules SR et « balisage », chaque centre dispose d'un kit de première approche. L'évolution des risques (nouvelles énergies, poids lourds) est un point de vigilance.



Le Risque Technologique et Naturel

Analyse de l'activité du risque technologique et naturel

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

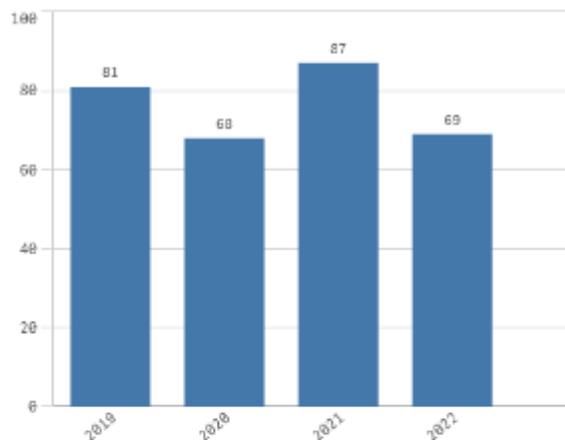
Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

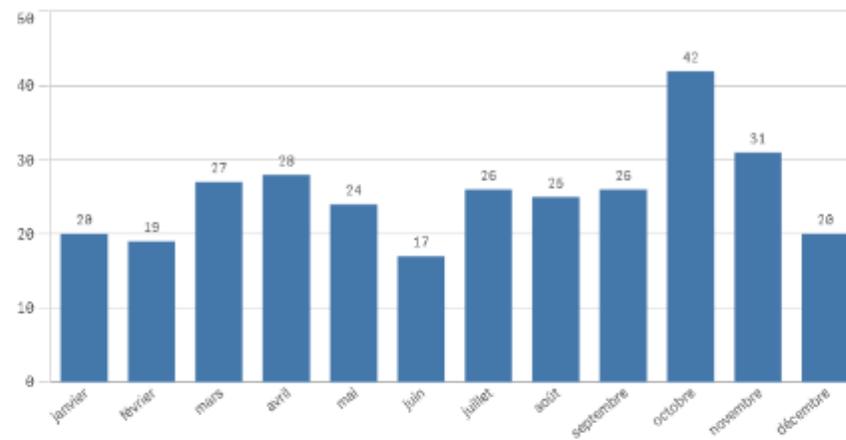


ID : 023-222309627-20231013-CD2023_0076-DE

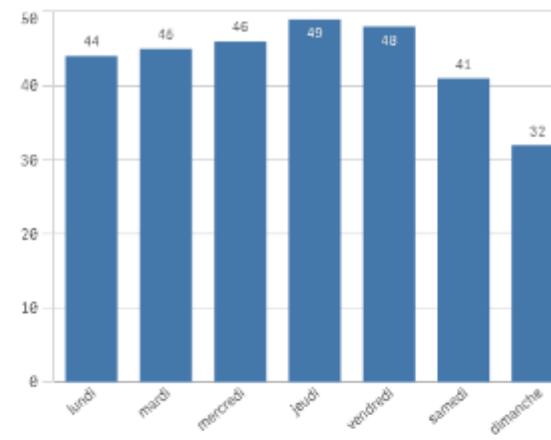
Par année



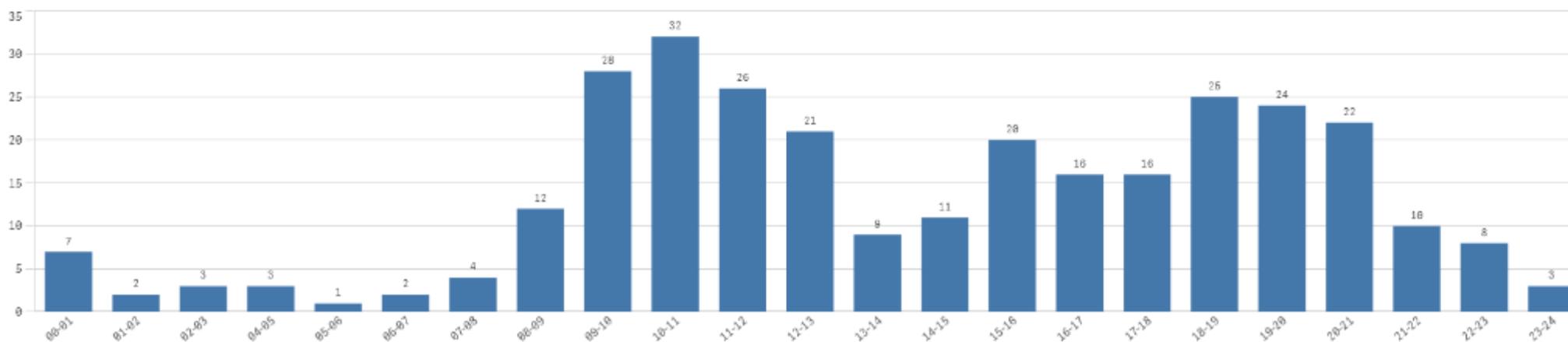
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle du risque technologique et naturel sur la période 2019 – 2022 a baissé de 15%.

Entre 2021 et 2022, l'évolution est de -21%.

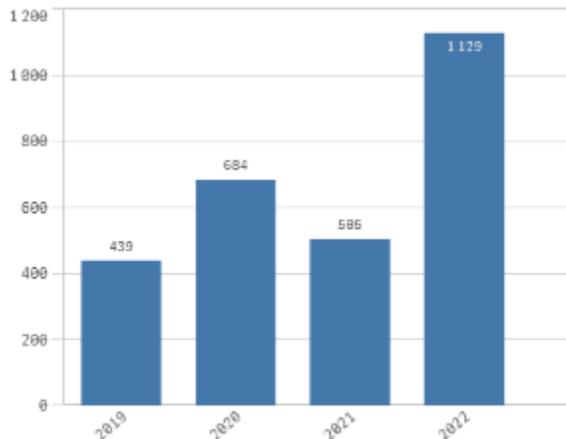
L'activité opérationnelle connaît généralement un pic en juillet, le week-end et se déroule principalement entre 16h00 et 19h00.

Les opérations diverses

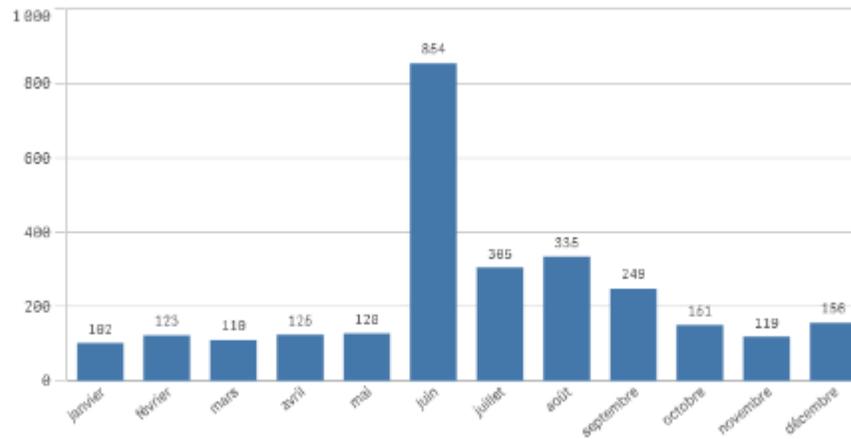
Analyse de l'activité du risque des opérations diverses

Orage de grêle en 2022 :
500 interventions

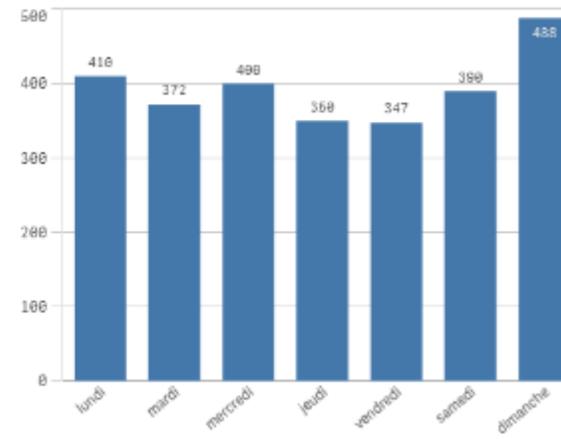
Par année



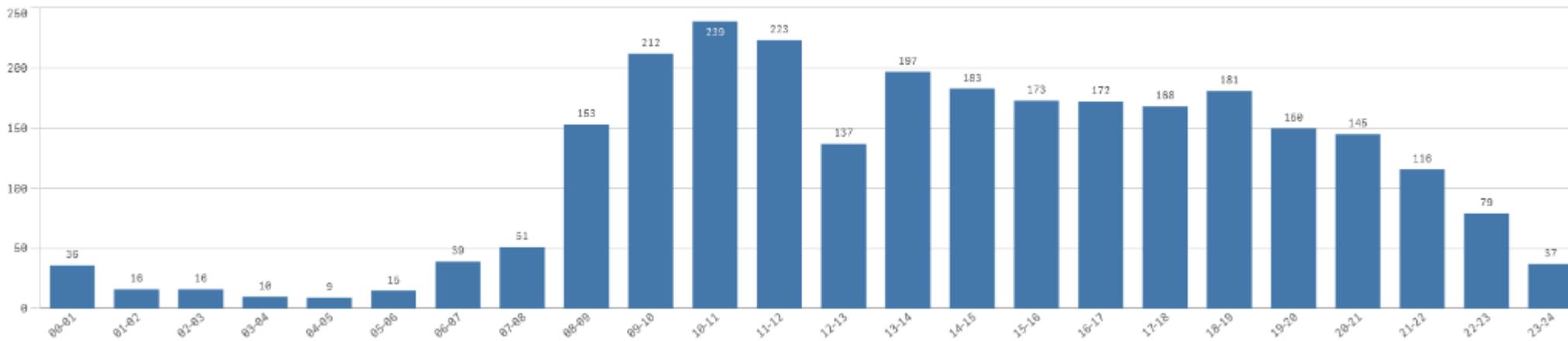
Par mois



Par jour



Par tranche horaire



Points clés

L'activité opérationnelle des opérations diverses sur la période 2019 – 2022 a augmenté de 157%.

Entre 2021 et 2022, l'évolution est de +124%.

44 agents ayant des connaissances en prise en charge des animaux sont recensés dont un vétérinaire.

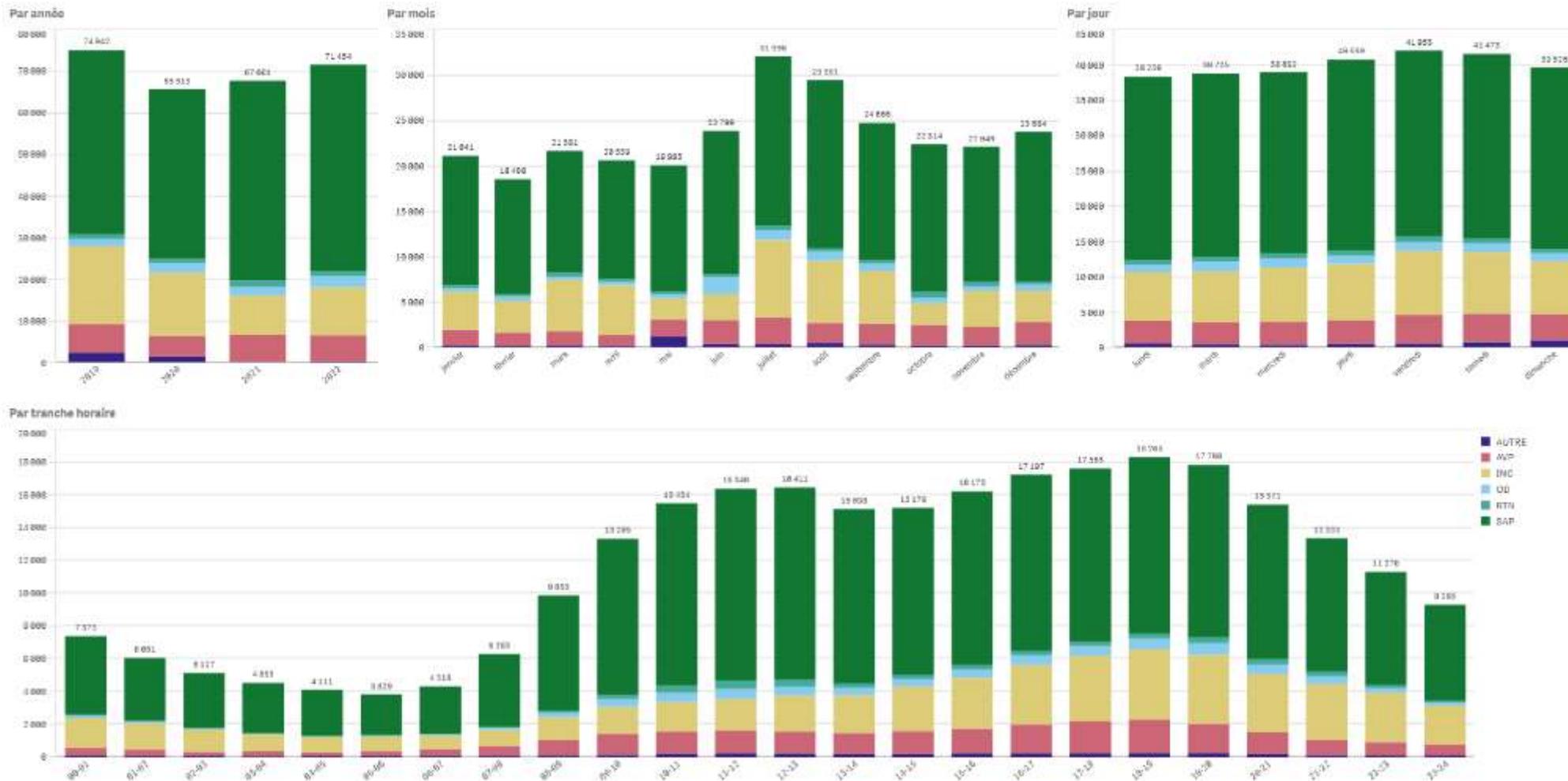
La tornade de Pontarion a généré 200 départs.

La ressource humaine

La ressource humaine

- L'évolution de l'engagement Hommes-heures -

Représente l'évolution de la charge opérationnelle sur les sapeurs-pompiers



Points clés

Entre 2019 et 2022, la charge opérationnelle pour les sapeurs-pompiers a diminué de 5% malgré l'augmentation de l'activité sur la même période.

Globalement, le nombre de SP est adapté.

La ressource humaine

- La disponibilité des SPV en journée-semaine -

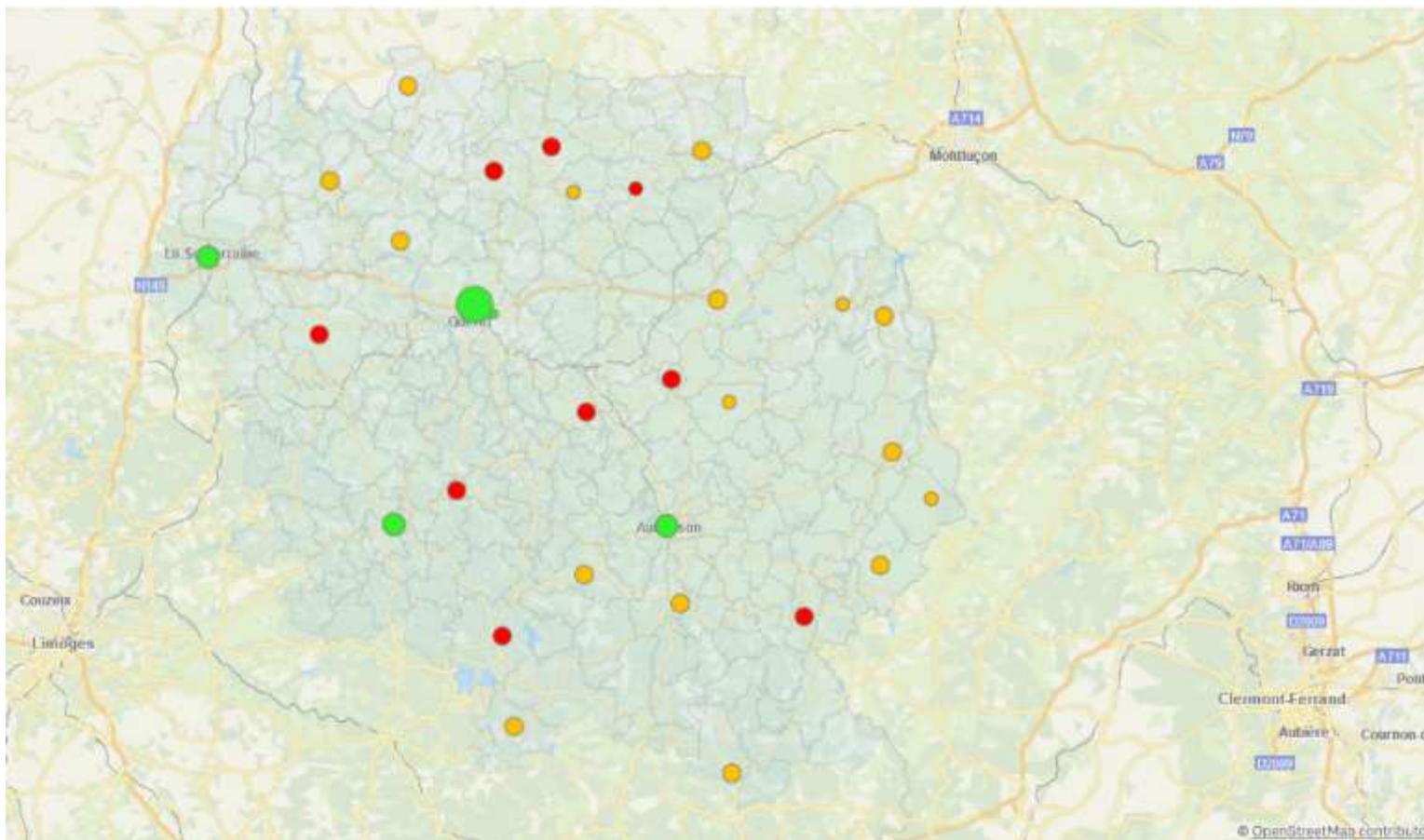
moins de 60 %



entre 60 et 90 %



plus de 90 %



Points clés

Pour 2022, en journée de semaine, seuls les CIS mixtes (SPP en garde) ont la capacité d'avoir le nombre de sapeurs-pompiers disponibles en cohérence avec les objectifs réglementaires de classement des centres du SDIS23.

9 CIS n'arrivent pas à 60% du POJ (4 SPV).

La ressource humaine

- La disponibilité globale des SP -

VSAV2 CO/EO
 91,9%^{91,8%}_{N-1}

VSAV2 CO/CA
 85,8%^{84,9%}_{N-1}

VSAV3
 81,1%^{79,9%}_{N-1}

FPT4
 62,8%^{63,8%}_{N-1}

FPT6
 44,9%^{43,6%}_{N-1}



Semaine Jour

VSAV2 CO/EO	VSAV2 CO/CA	VSAV3
86,0%	76,8%	67,2%
FPT4	FPT6	
42,2%	23,2%	

Semaine Nuit

VSAV2 CO/EO	VSAV2 CO/CA	VSAV3
96,0%	92,9%	91,6%
FPT4	FPT6	
78,6%	61,9%	

WE Jour

VSAV2 CO/EO	VSAV2 CO/CA	VSAV3
94,4%	87,5%	84,5%
FPT4	FPT6	
66,7%	46,7%	

WE Nuit

VSAV2 CO/EO	VSAV2 CO/CA	VSAV3
96,2%	92,4%	91,7%
FPT4	FPT6	
79,6%	64,3%	

Points clés

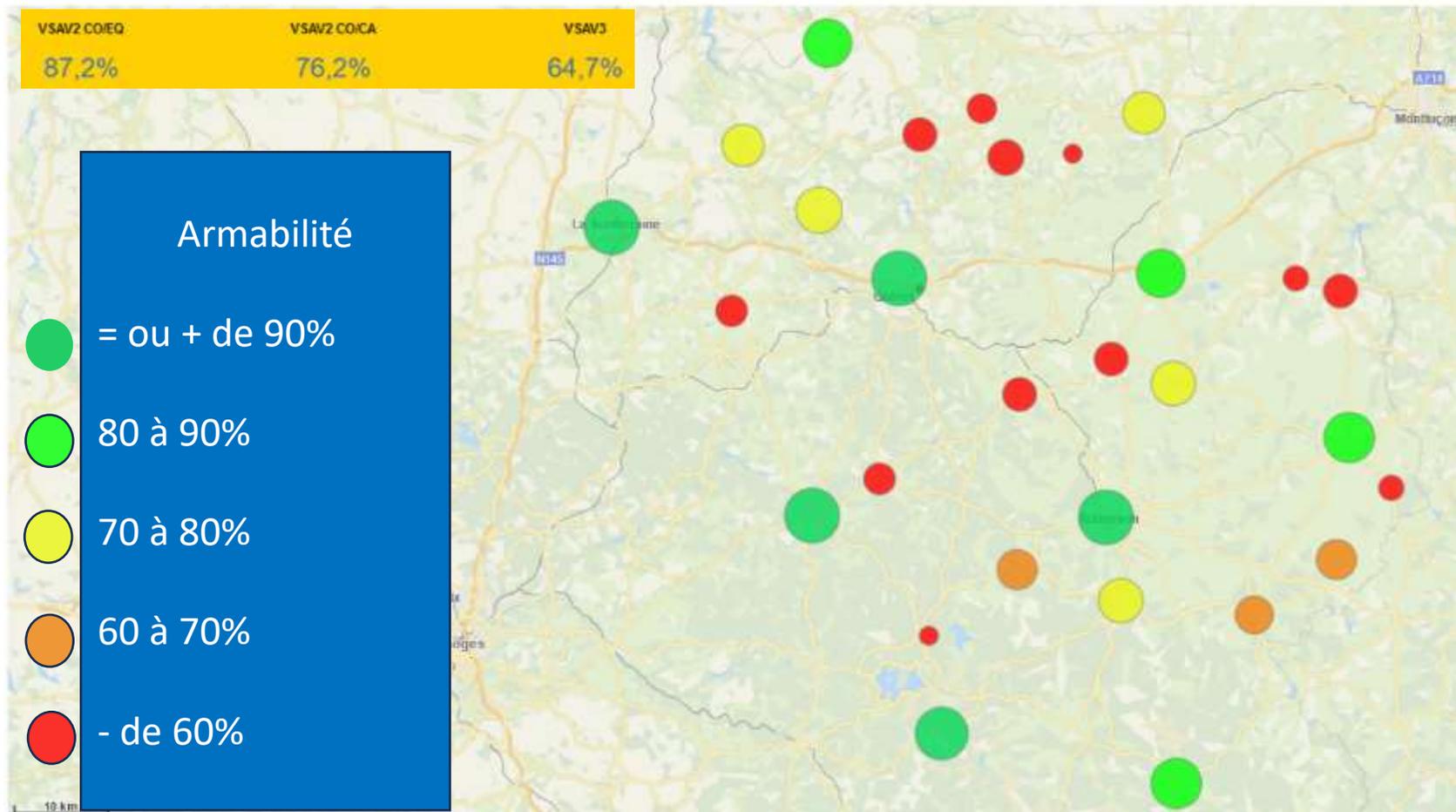
Toutes périodes et tous centres confondus, les VSAV sont complètement armables dans 81% du temps. Les FPT le sont dans 45% du temps.

La journée semaine : 67% des VSAV et 23% des FPT sont complètement armables.

(Données issues des disponibilités enregistrées en 2022)

La ressource humaine

- La disponibilité des SPV en journée/semaine VSAV -



Points clés

En journée semaine, pour les centres les équipages seraient complets dans 65% de temps pour armer un VSAV.

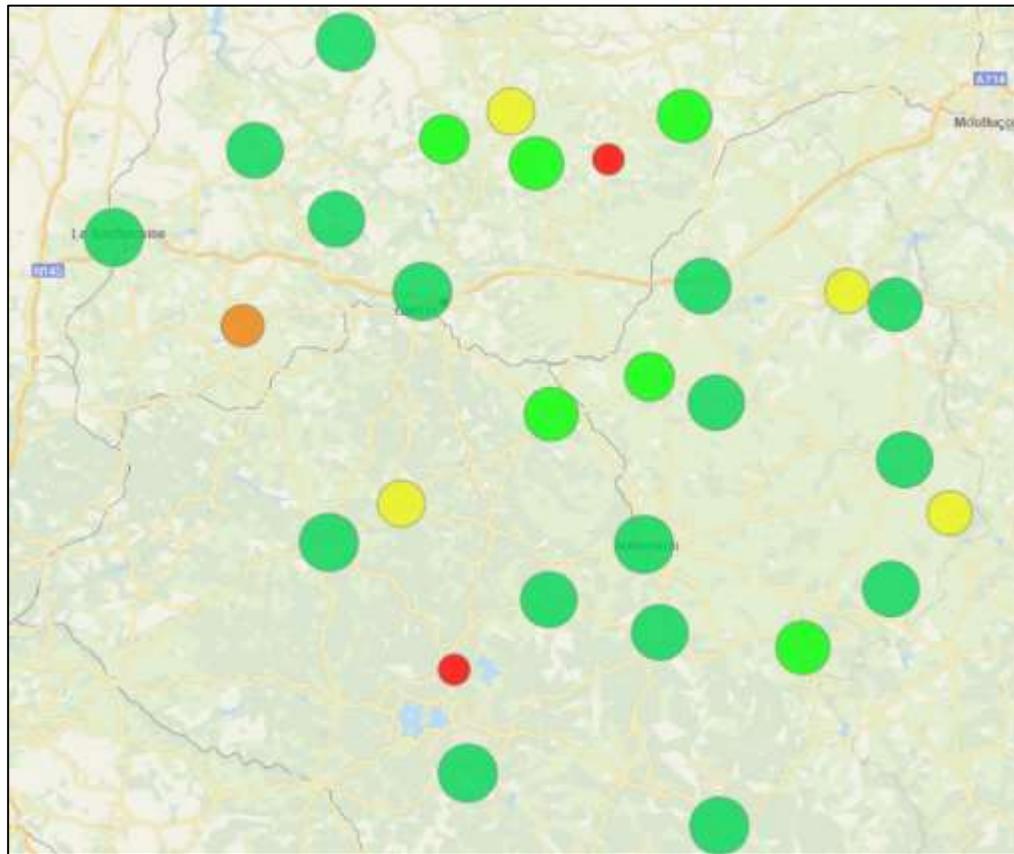
Seuls 5 centres « SPV » peuvent fournir un équipage complet sur la journée.

(Données issues des disponibilités enregistrées en 2022)

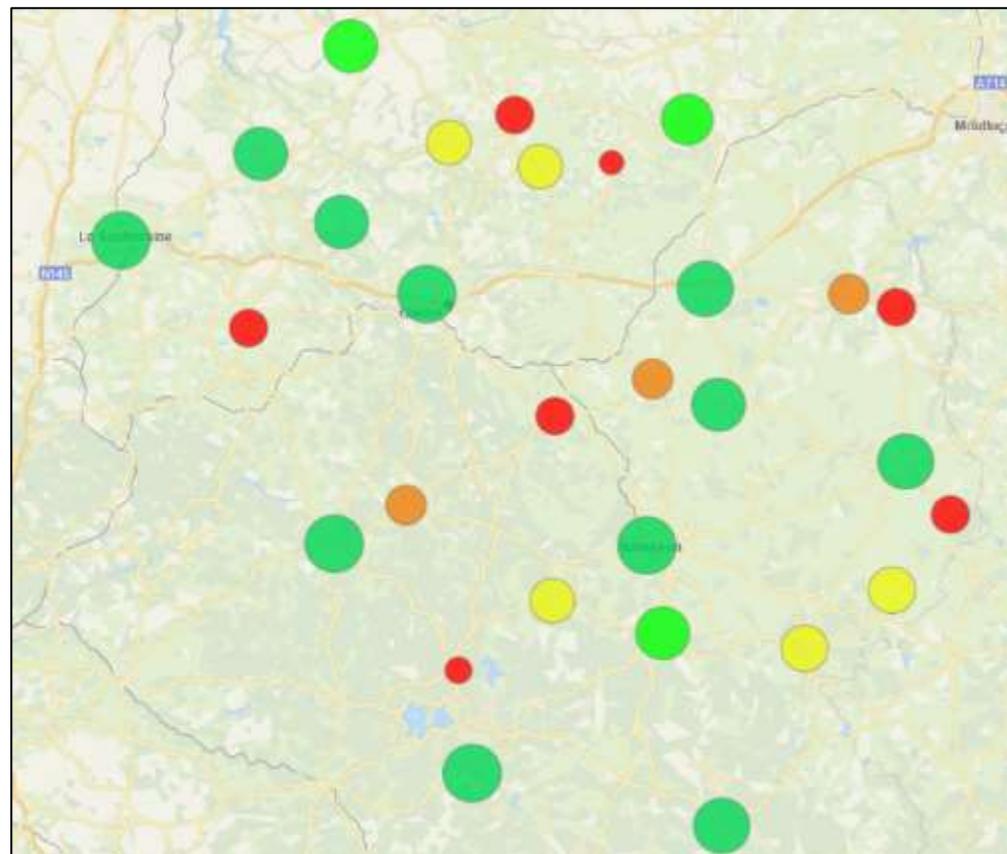
La ressource humaine

- La disponibilité des SPV en journée-semaine VSAV -

VSAV à 2 sans chef d'agrès



VSAV à 2 dont 1 chef d'agrès



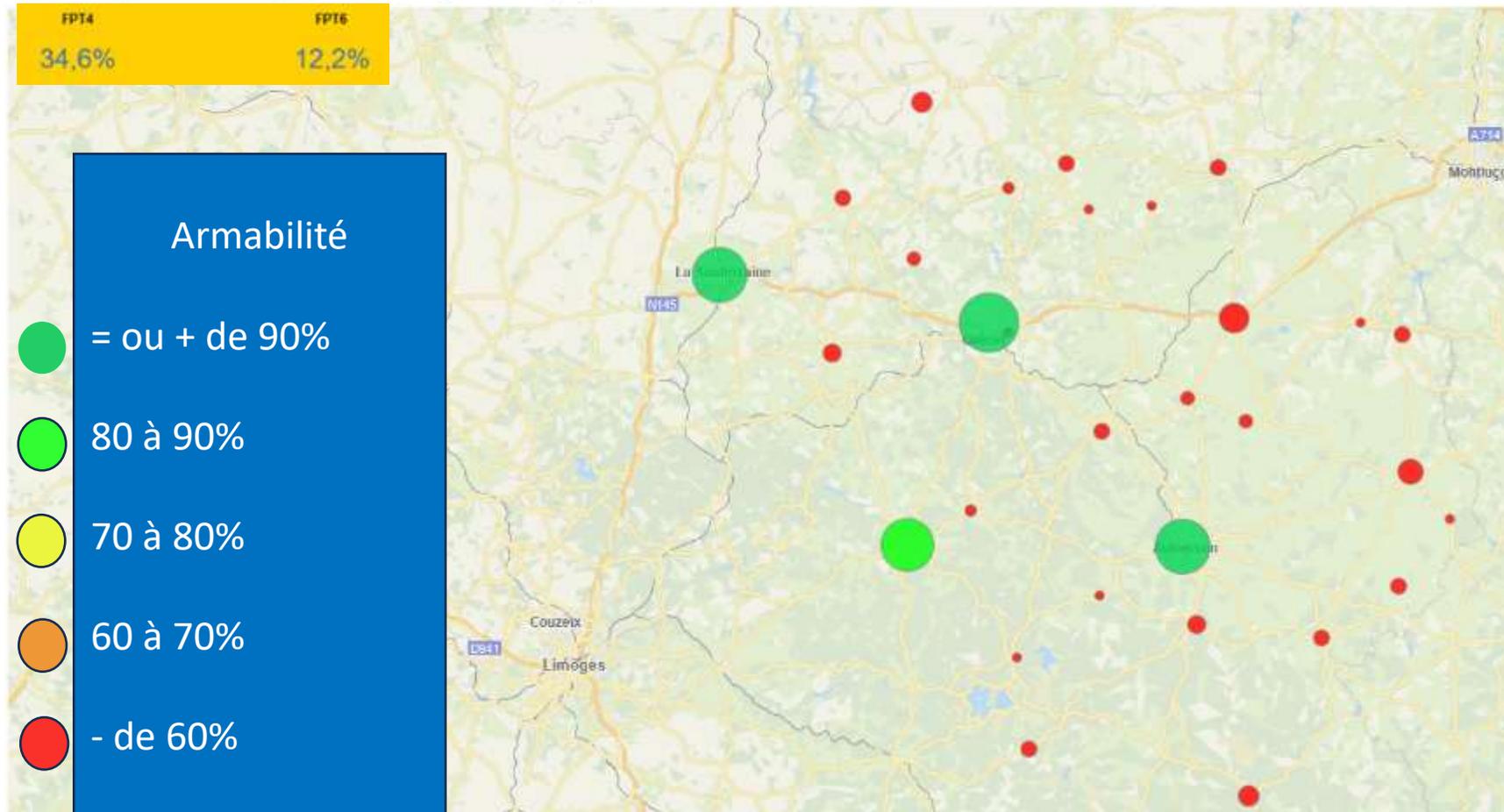
Points clés

En journée-semaine, la fonction chef d'agrès est la plus défaillante.

Statistiquement, les VSAV partent régulièrement à 2 et l'équipage est complété par un chef d'agrès d'un autre centre.

La ressource humaine

- La disponibilité des SPV en journée-semaine FPT -



Points clés

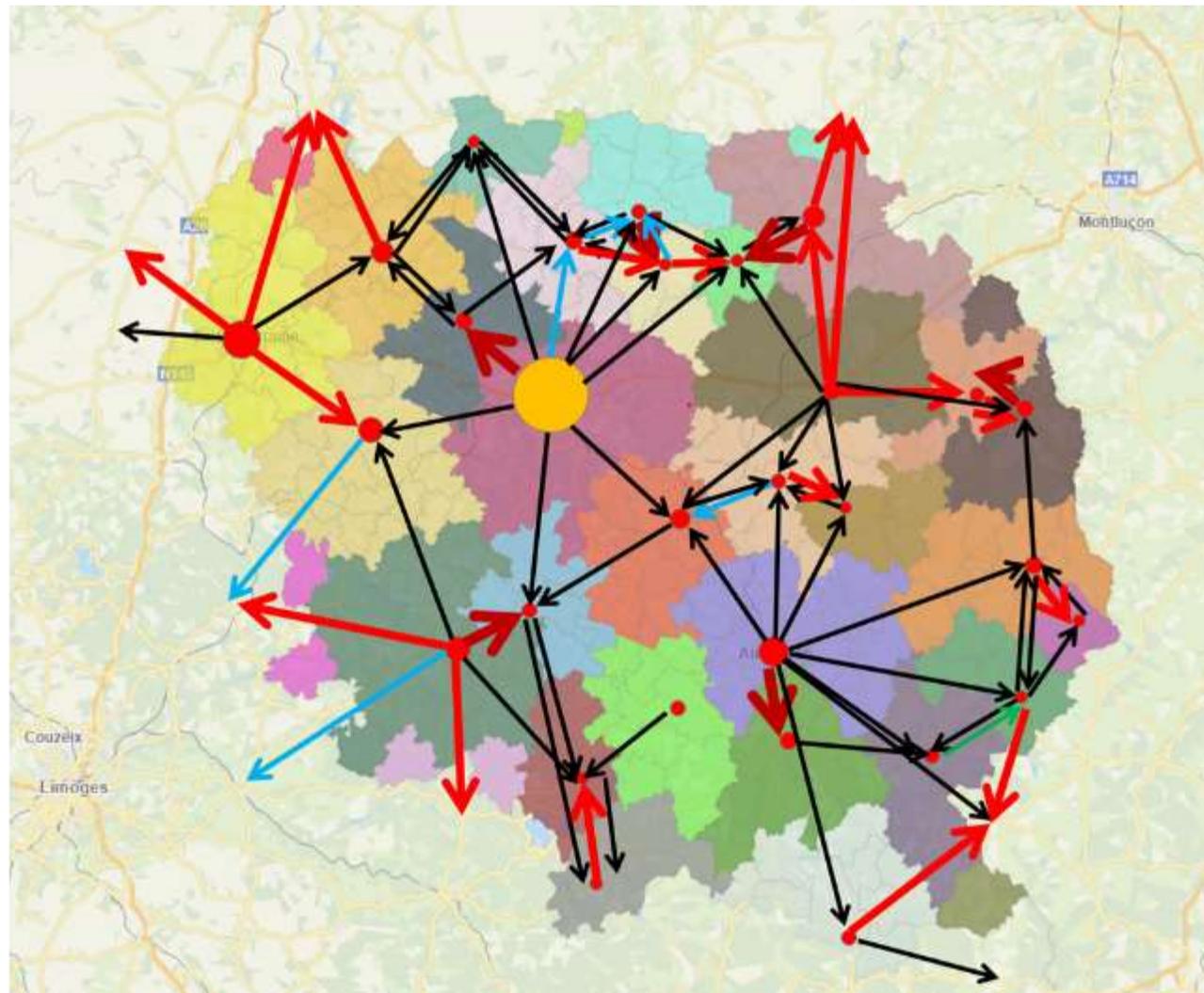
En journée semaine, les équipages ne seraient complets que dans 12% de temps pour armer un FPT.

Aucun centre « SPV » ne peut fournir un équipage complet, en continu, sur la journée-semaine.

Or, 50% de l'activité INC est en journée semaine.

La ressource humaine

- Les interdépendances entre CIS -



Points clés

Les difficultés de disponibilité la journée en semaine, créent des interdépendances fortes entre CIS.

Ces interdépendances ont des conséquences sur les délais d'arrivée des secours et le nombre d'engins à mobiliser pour couvrir le risque. Entre 2021 et 2022 le nombre de sortie engins pour incendie a augmenté de 3,5% par rapport au nombre d'intervention pour feu.



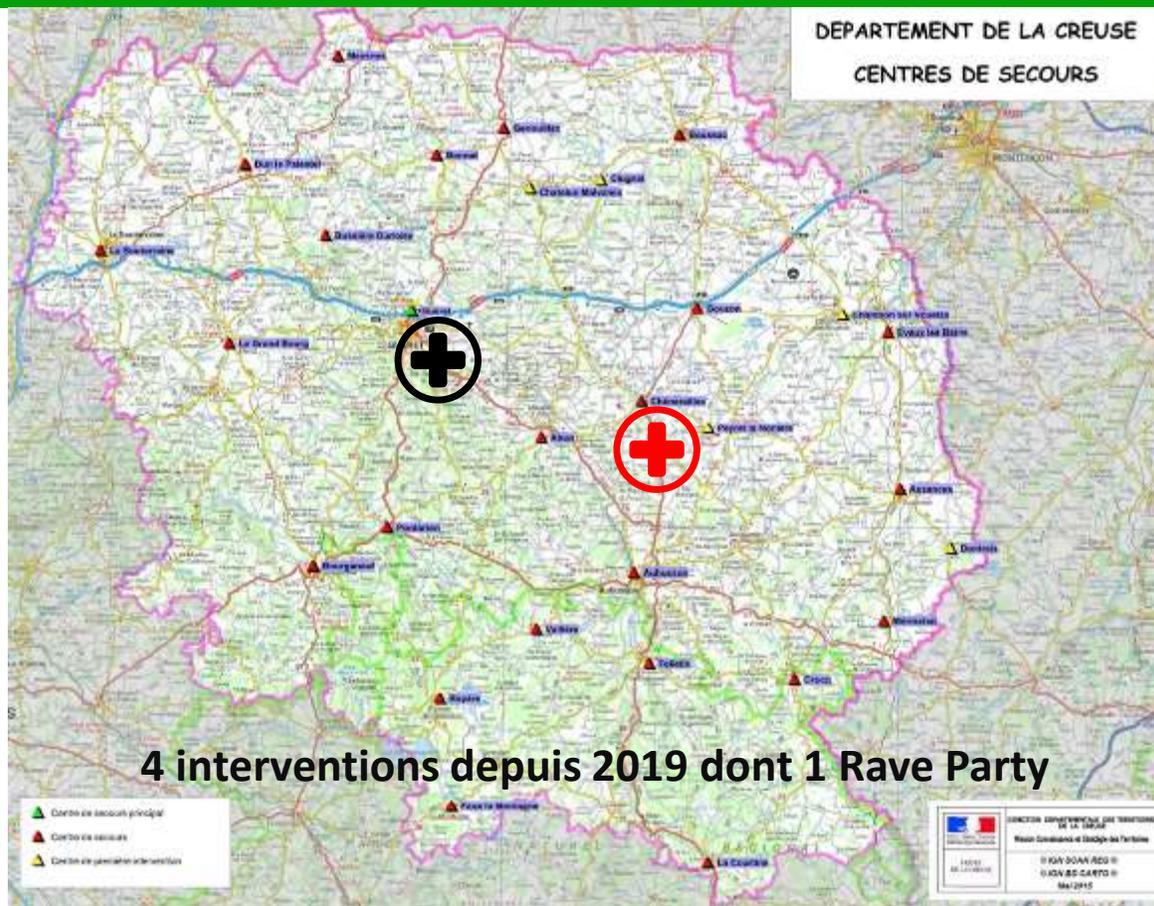
Les risques complexes

De fortes intensités mais de faibles probabilités



Analyse et couverture de la prise en charge de nombreuses victimes

Points clés Le SDIS dispose d'un PMA situé à Chénérailles et a la responsabilité du montage de celui du SAMU par les agents de Bussière-Dunoise. Le SDIS ne dispose pas de groupe d'extraction NOVI Alpha, tous les départements limitrophes en sont équipés.



PMA DU SDIS

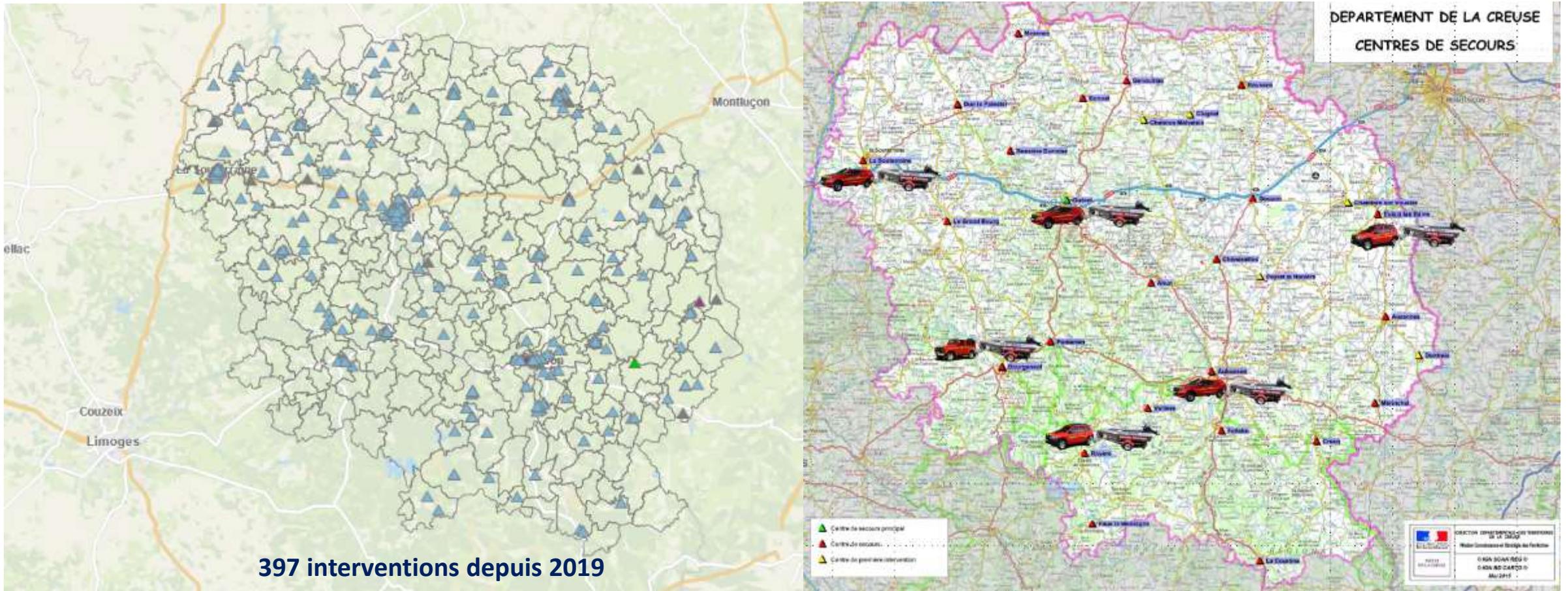


PMA DU SAMU

4 interventions depuis 2019 dont 1 Rave Party

Analyse et couverture du risque inondation et interventions en milieu aquatique

Points clés La répartition des embarcations et de SAV permet de couvrir le risque inondation (DDRM + historique des interventions).
Créée en 2019, l'objectif du référent de la spécialité est d'augmenter progressivement les effectifs à 20 SAV (13 en 2022).

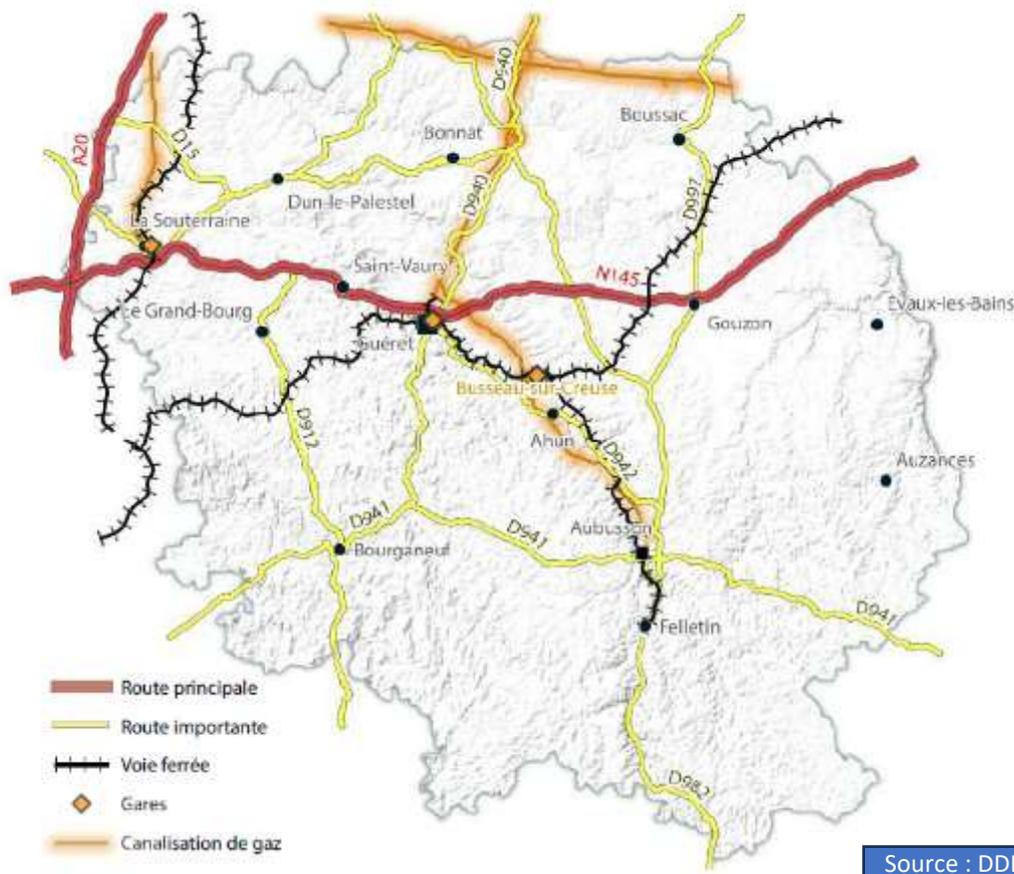


Analyse et couverture du risque incendie complexe

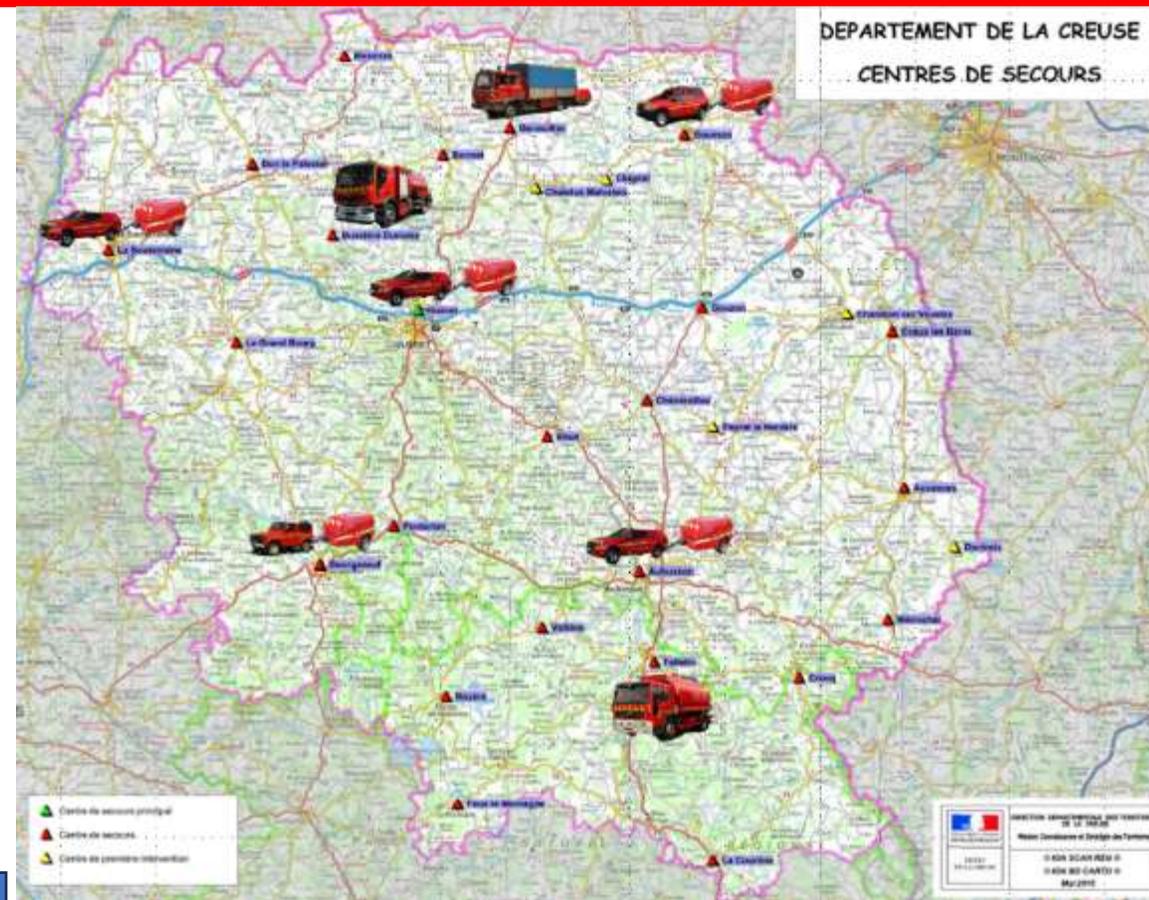
Points clés

Le DDRM fait état d'un risque TMD lié notamment à la RN145 et aux gares de fret. 1 site industriel est classé 1 SEVESO seuil bas au titre du stockage de liquides inflammables. Le SDIS ne dispose pas de moyen mobile lourd pour les feux de liquide inflammable.

Faute de doctrine sur l'alimentation en eau « longue distance », seules 3 interventions en 4 ans du dévidoir automobile ont été réalisées.

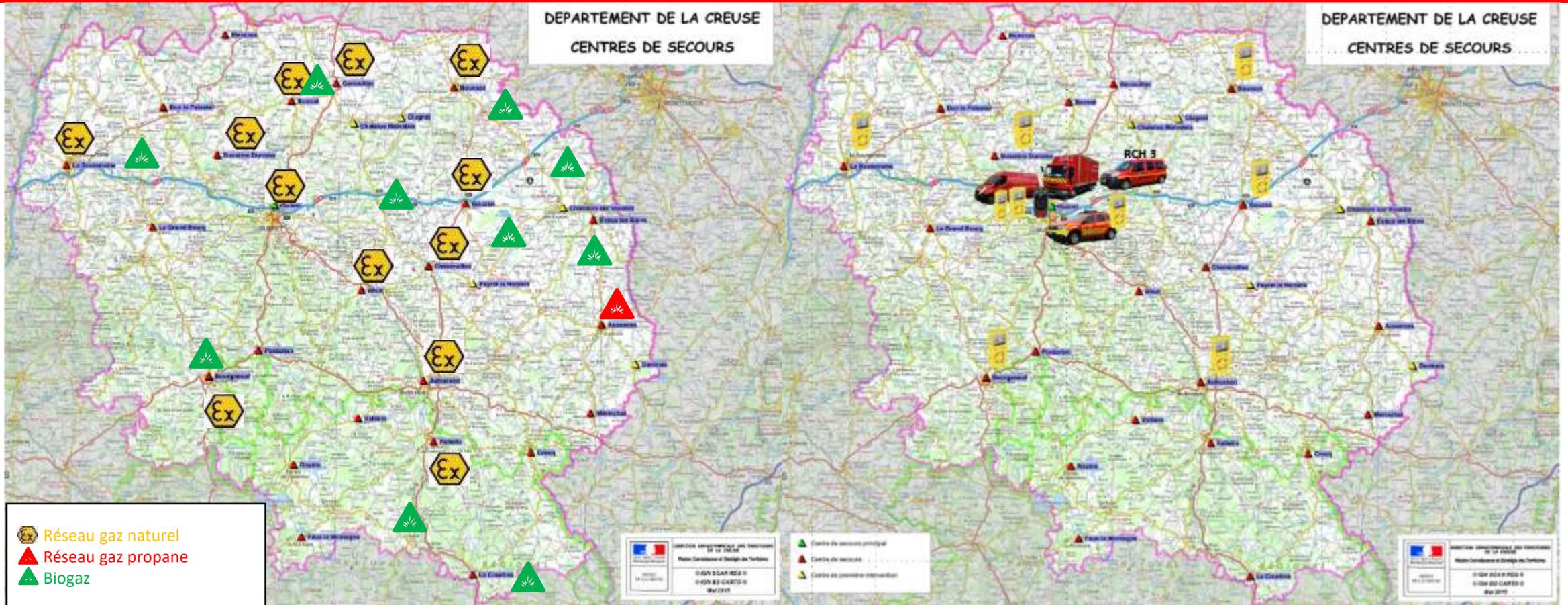


Source : DDRM



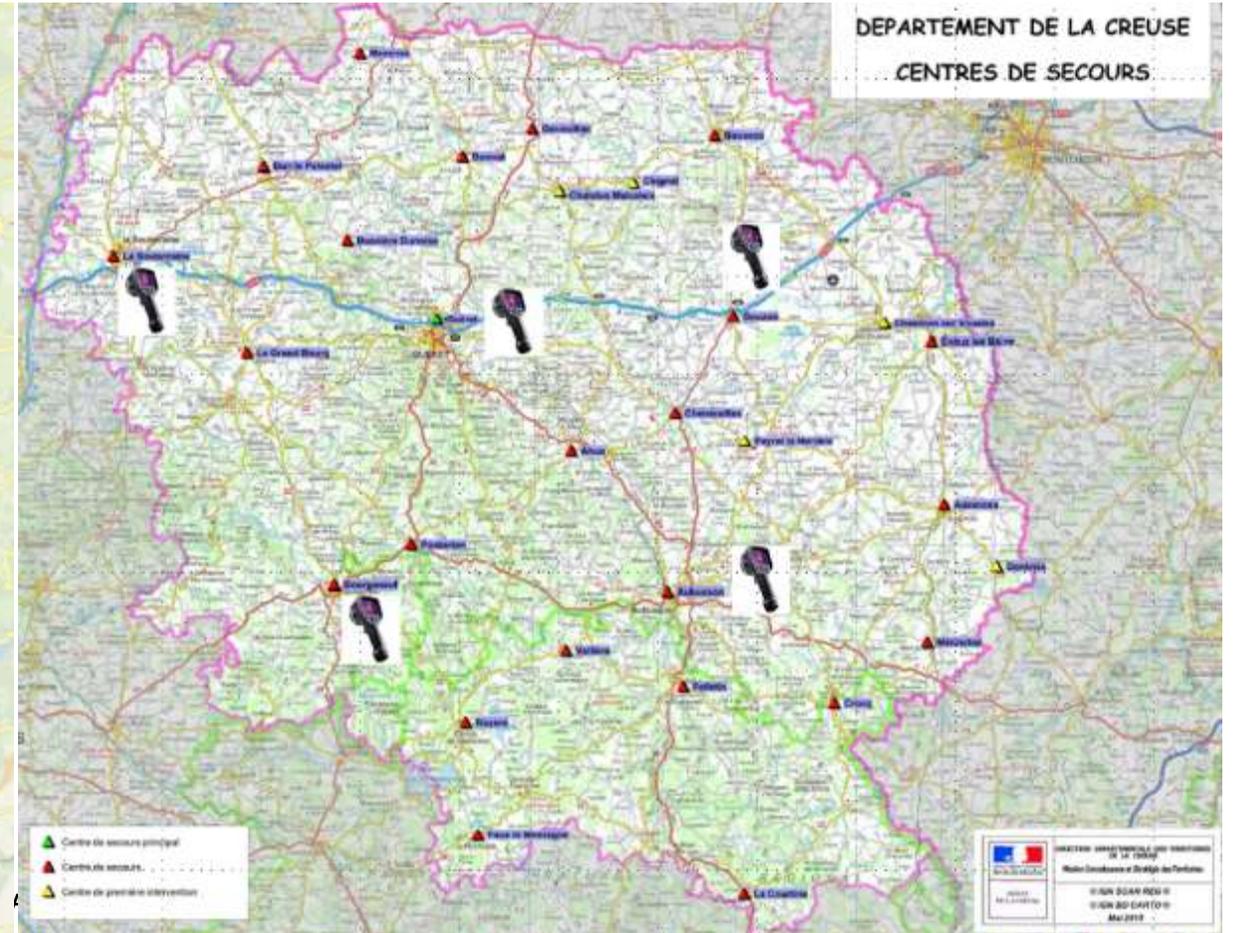
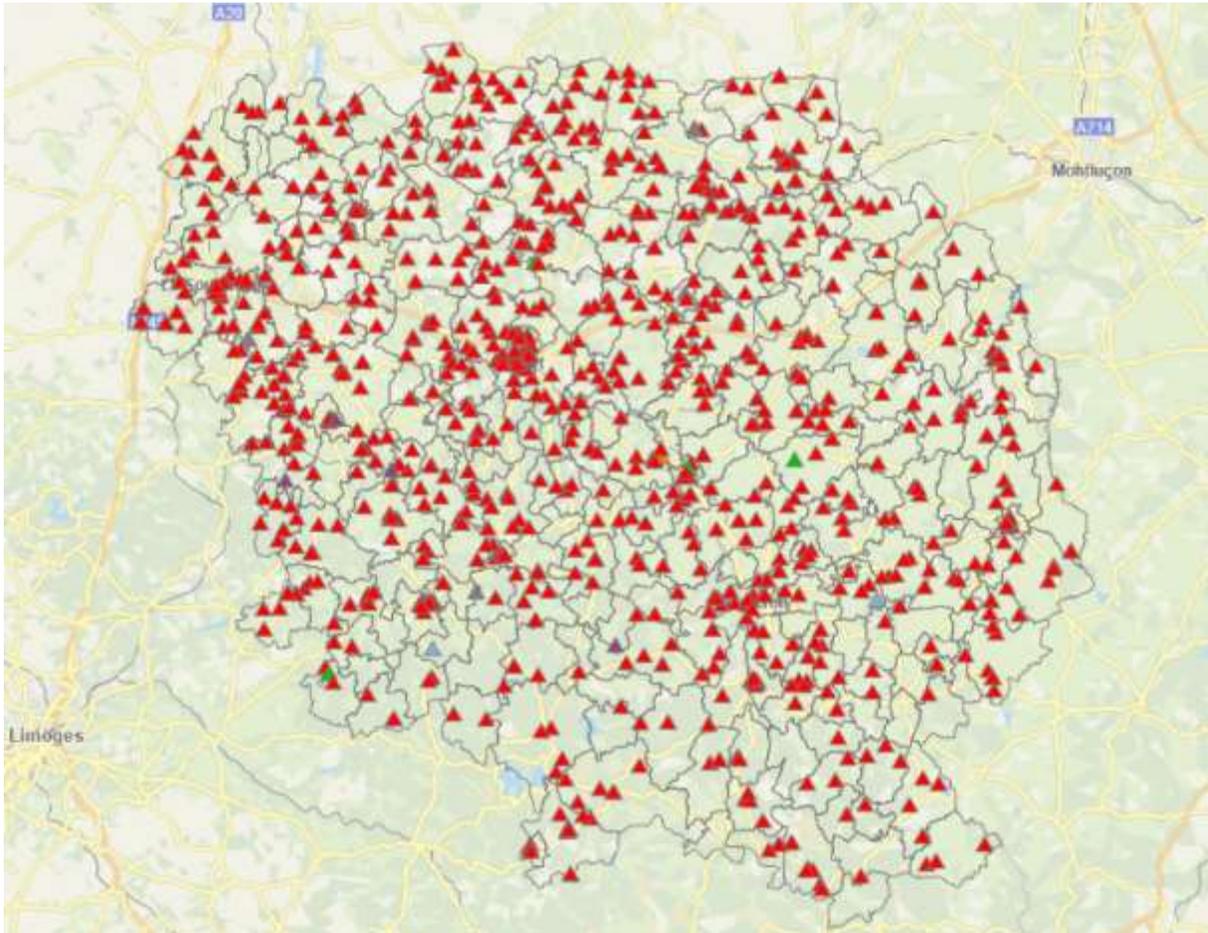
Analyse et couverture du risque explosion

Points clés Le réseau de distribution de gaz et la production de biogaz (méthanisation, gazéification) font apparaître de nouveaux secteurs non couverts par des détecteurs. Actuellement, les détecteurs sont acheminés spécialement par un agent.



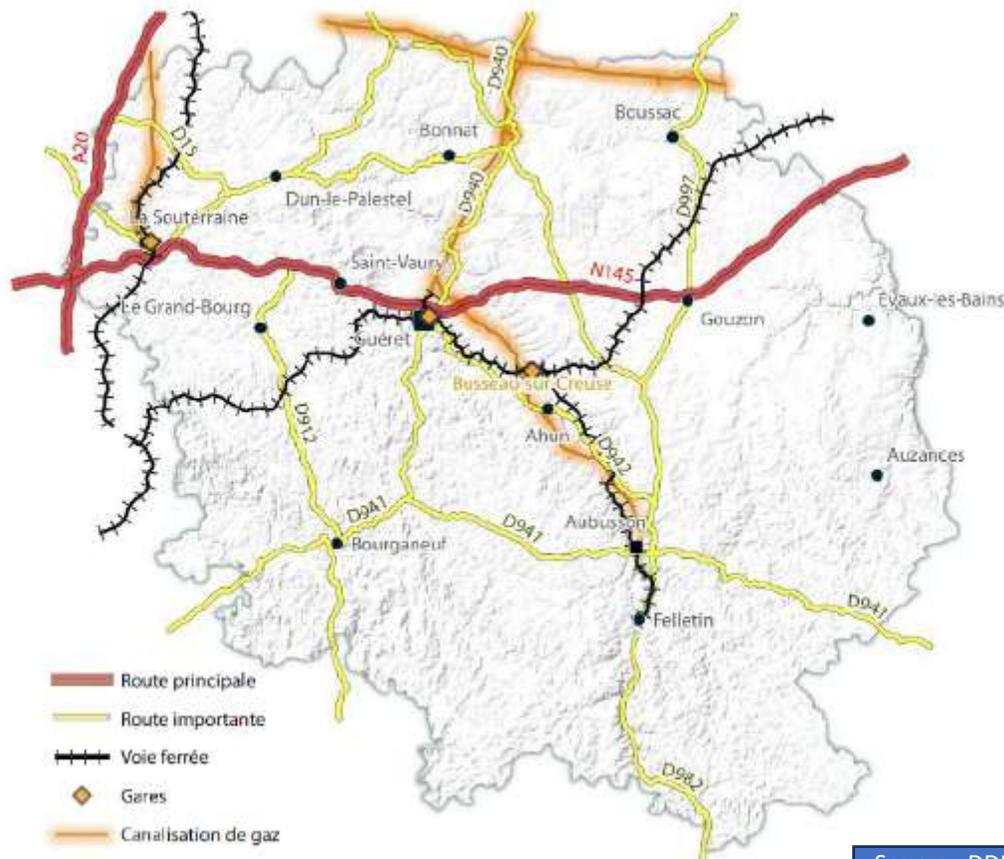
Analyse et couverture en caméras thermiques

Points clés Depuis 2019, 1 035 interventions ont nécessité l'utilisation de caméras thermiques sur l'ensemble du département. Le SDIS n'en possédant que 6, les caméras sont acheminées spécialement par un conducteur quand il n'y a pas d'engin d'un centre doté.

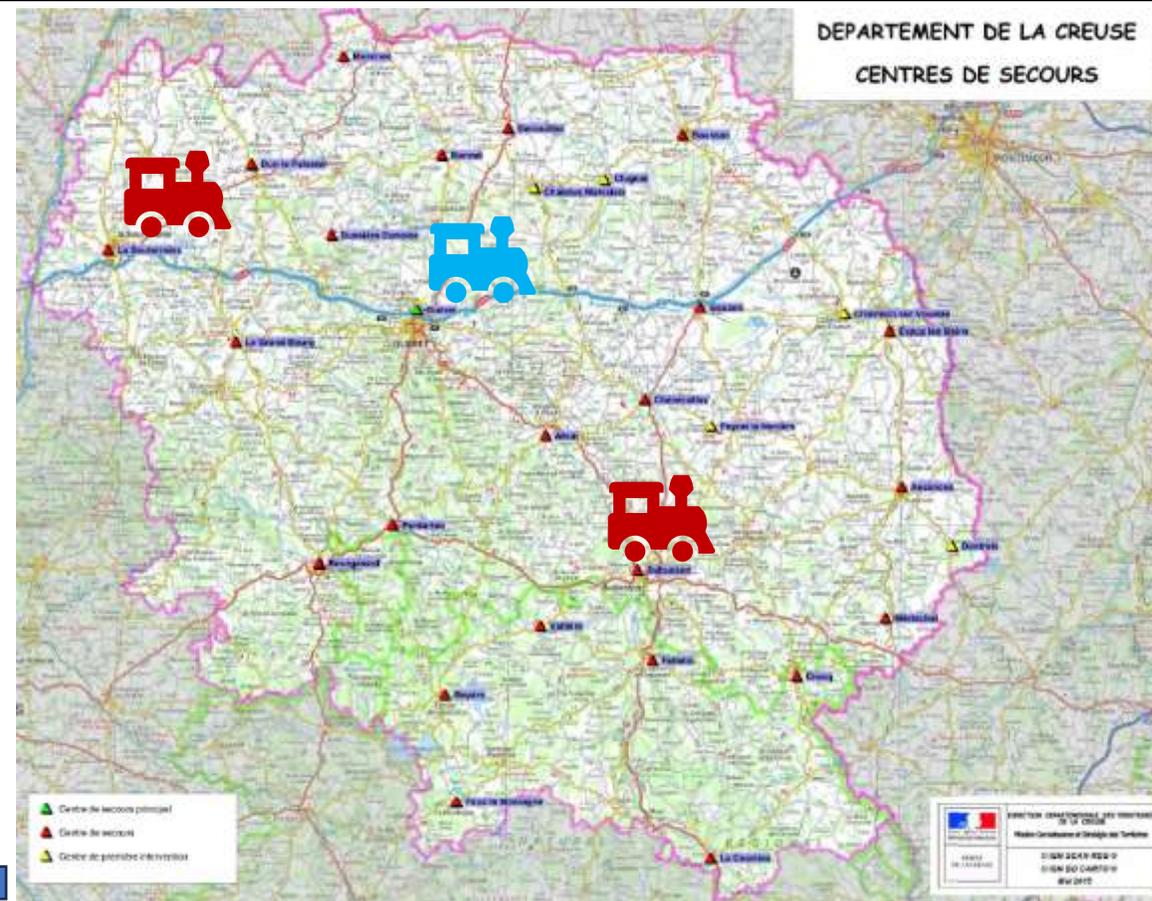


Analyse et couverture du risque ferroviaire

Points clés Le DDRM fait apparaître un risque en lien avec la circulation ferroviaire. Il concerne la ligne Paris – Toulouse avec le tunnel de la Jéraphie (La Souterraine) ainsi que la ligne Montluçon – Limoges avec un embranchement vers Aubusson et Felletin. Le SDIS est doté de 5 Lorry SNCF (3 à La souterraine + 2 à Aubusson) et une plateforme légère pour rail (Guéret). Pour la découpe lourde, les moyens les plus proches sont à Limoges.

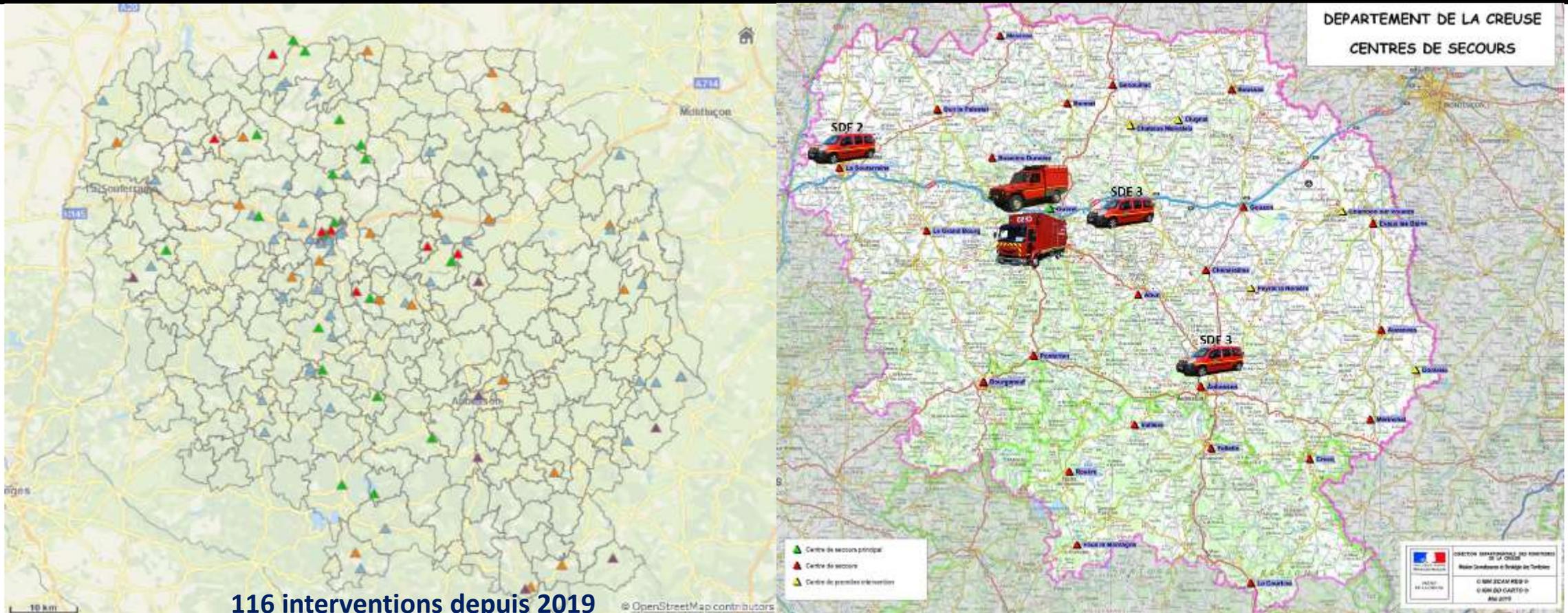


Source : DDRM



Analyse et couverture pour les milieux effondrés ou instables

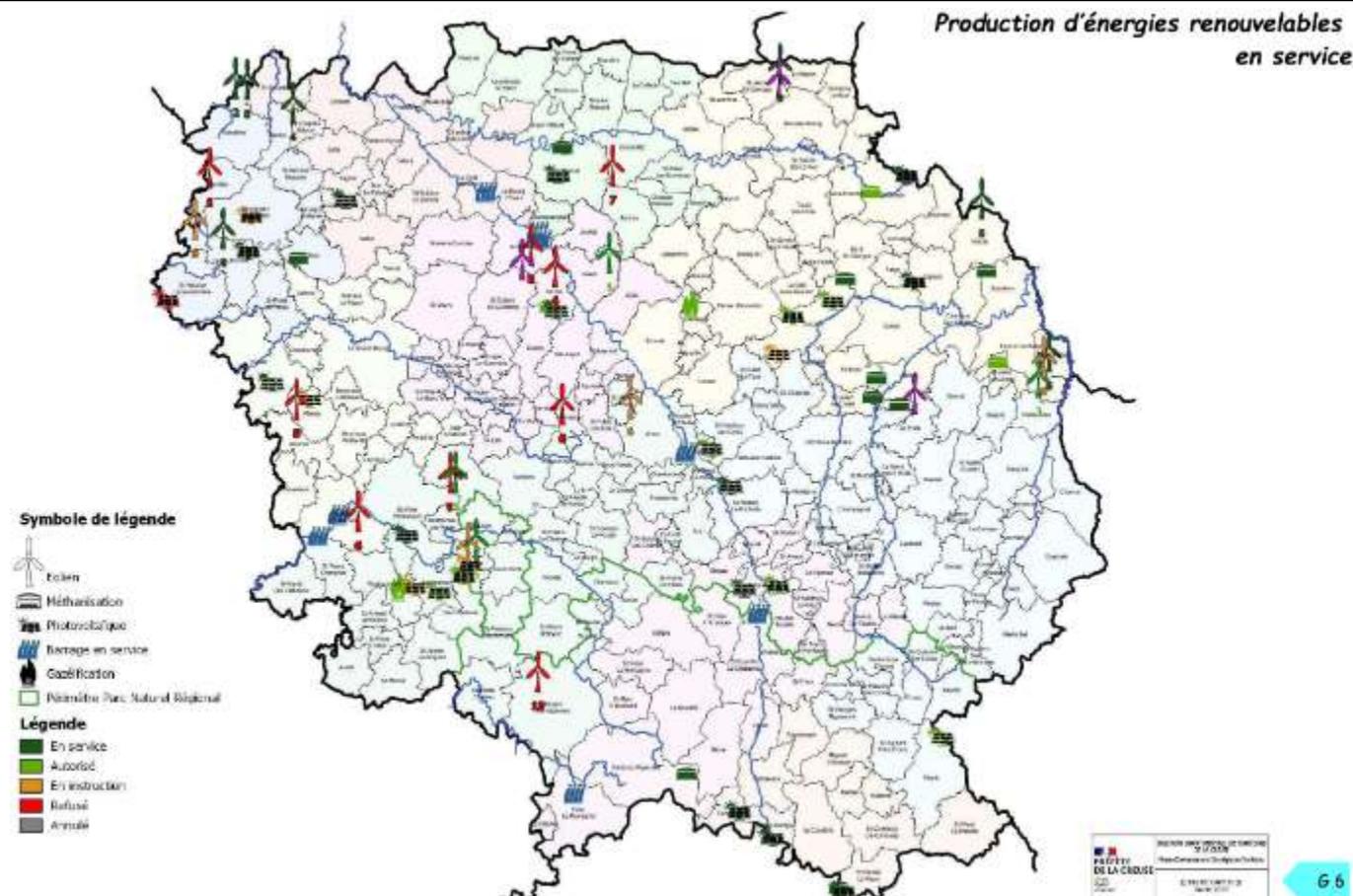
Points clés Pour assurer la couverture des interventions en milieux effondrés ou instables, le SDIS dispose d'une équipe spécialisée (USAR), Elle dispose d'un véhicule d'une cellule d'intervention et d'un véhicule éclairage positionnés à Guéret. Les 36 spécialistes, SPP ou SPV sont affectés sur l'ensemble du département. L'objectif du référent de la spécialité est de pérenniser la couverture actuelle.





Analyse et couverture pour les interventions en hauteur

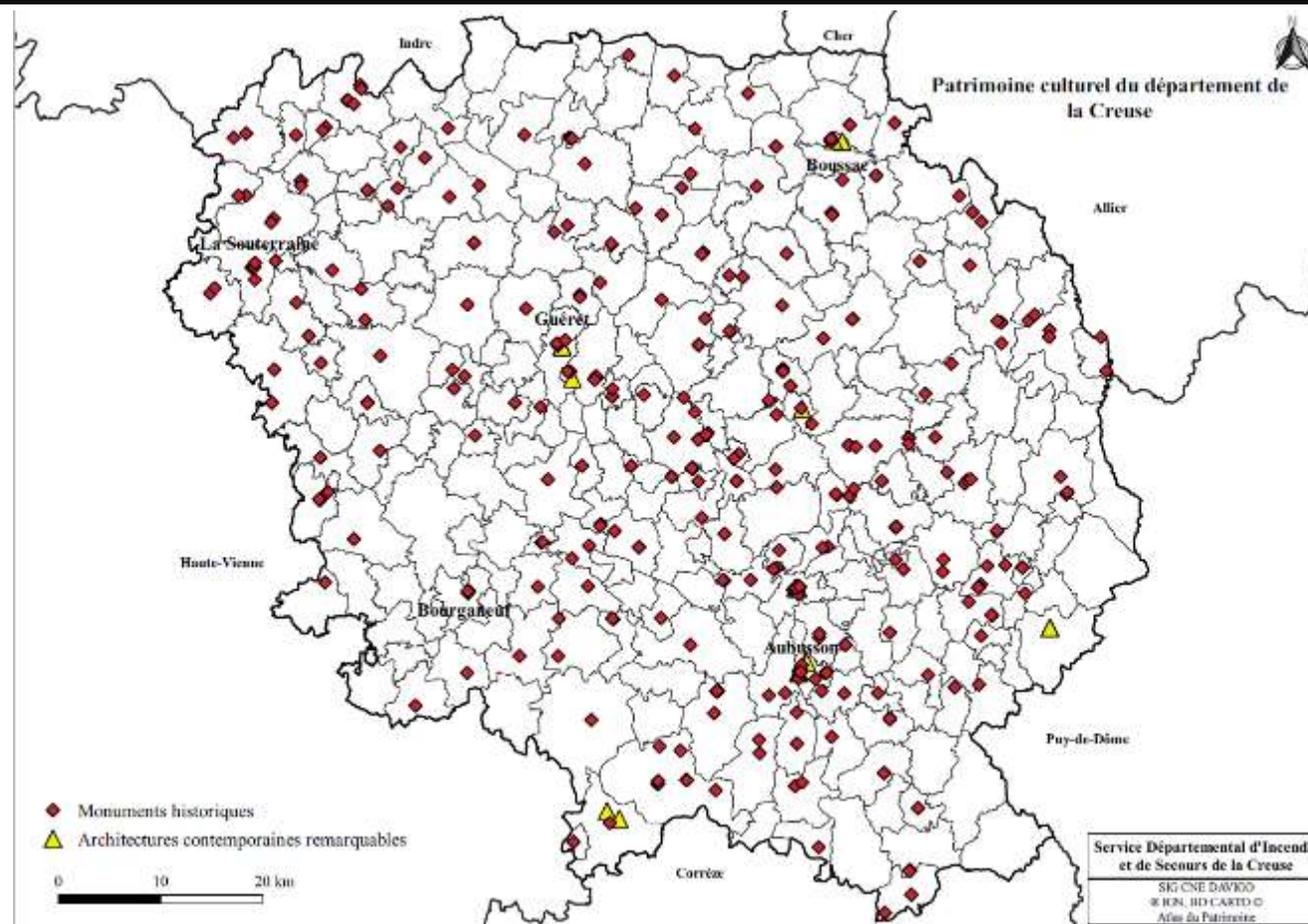
Points clés En complément des interventions en hauteur « classiques », il est à noter que des éoliennes sont en service et plusieurs projets d'éoliennes sont en instruction. En première intention, l'équipe USAR peut effectuer une évaluation de la situation et assurer une descente pour les interventions jusqu'à environ 20m de haut. Pour les événements plus complexes, il sera fait appel à une équipe GRIMP des départements limitrophes.



Analyse et protection du patrimoine

Points clés

Outre la Tapissierie d'Aubusson inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO, 85 immeubles classés et 200 immeubles inscrits au titre des monuments historiques, ainsi que 2 musées de France sont susceptibles de faire l'objet de protections particulières en interventions. Actuellement, 5 plans de sauvegarde et 193 fiches reflexes sont en réalisés. Une actualisation devra être envisagée avec les services concernés.

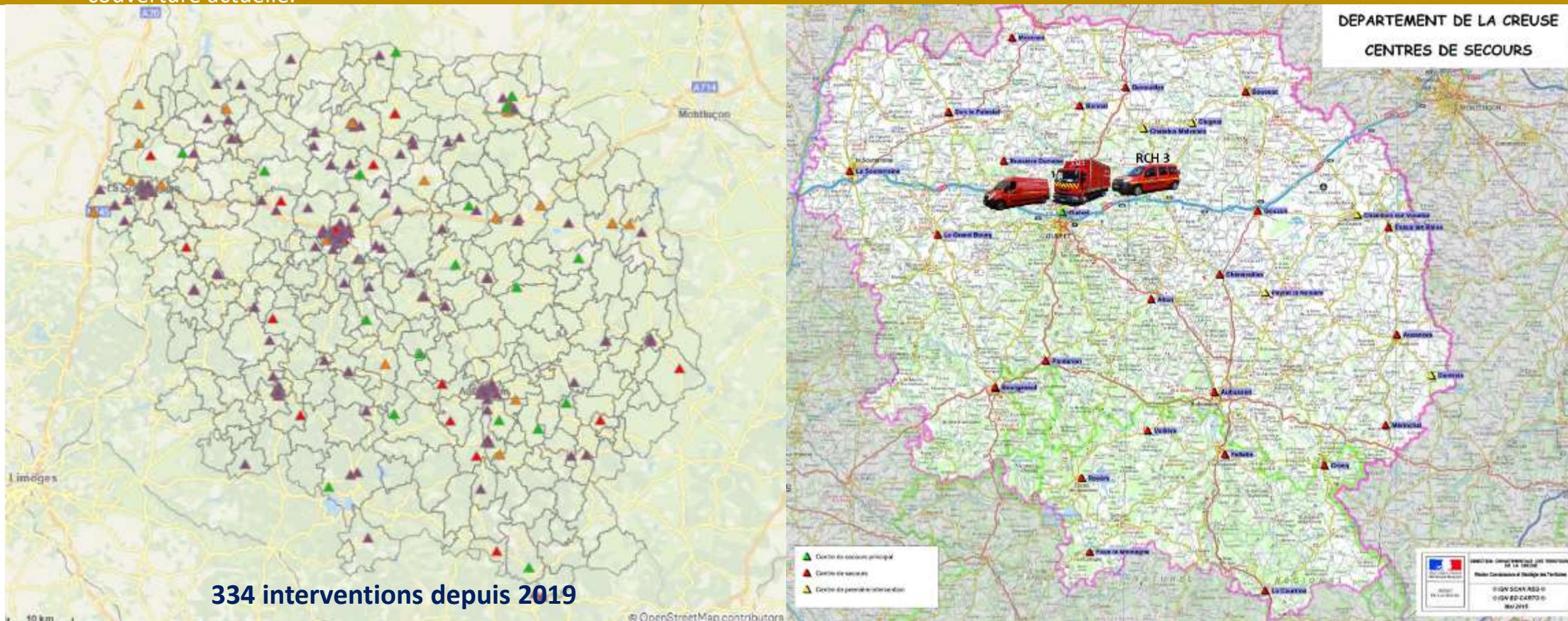


Source des données :
Atlas des patrimoines, Ministère de la Culture

Analyse et couverture du risque chimique et biologique

Points clés

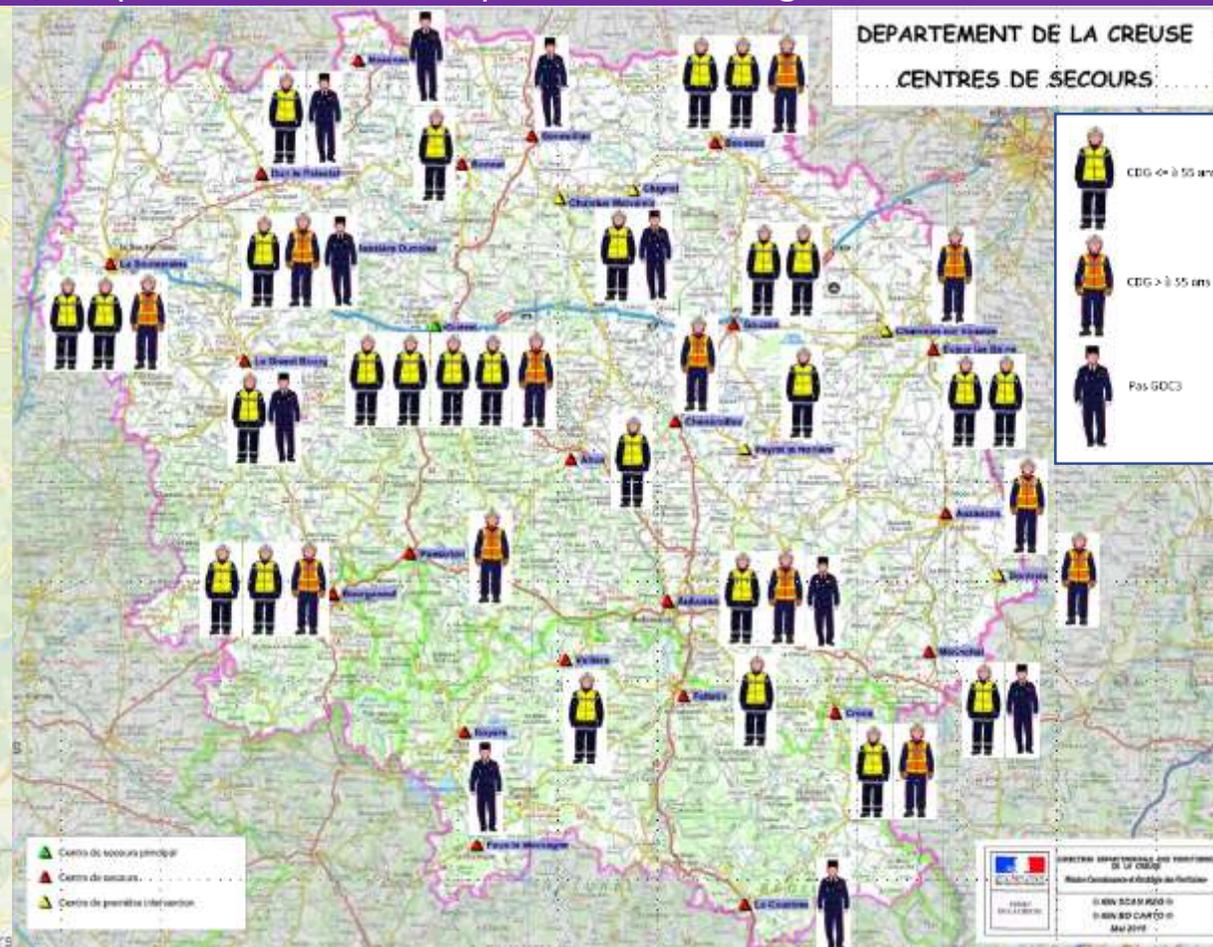
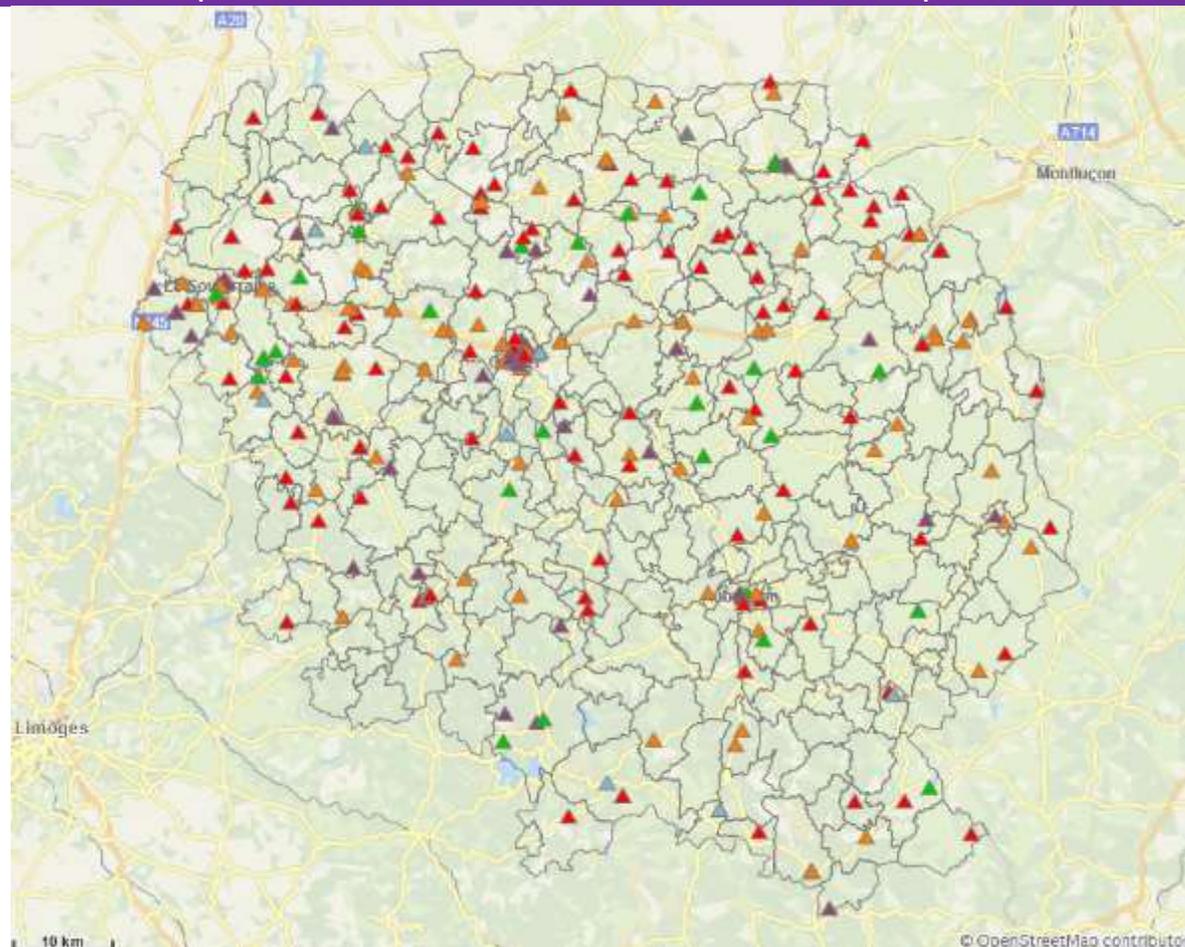
Pour assurer la couverture du risque chimique, biologique et lutter contre la pollution, le SDIS dispose d'une équipe spécialisée, Elle dispose d'un véhicule de reconnaissance et d'un véhicule d'intervention positionnés à Guéret. Les risques épidémiques, constituent un point de vigilance pour le SDIS. Les 48 spécialistes, SPP ou SPV sont affectés sur l'ensemble du département. L'objectif du référent de la spécialité est de pérenniser la couverture actuelle.



Analyse et couverture de la chaîne de commandement

Points clés

Les interventions de la chaîne de commandement sont réparties sur l'ensemble du département. 24% des chefs de groupe ont plus de 55 ans. 20% des officiers SPV ne sont pas formés GOC3, ce qui constitue un manque dans le maillage du territoire.



Forces du SDIS23

Maillage territorial cohérent
Couverture en matériels globalement cohérente
Charge opérationnelle en cours de stabilisation par la baisse des carences ambulancières
Nombre de SPV les soirs et week-ends malgré quelques points de vigilances
Un territoire propice aux expérimentations
Engagement des effectifs pour le territoire

Fragilités du SDIS23

Disponibilité en journée semaine des SPV
Nombre de SPP pour compenser le manque de disponibilité des SPV en journée
Maintien des effectifs « Chef d'agrès »
Besoins spécifiques en matériels
Perspective budgétaire en fonctionnement et investissement

Bilan et perspectives

Opportunités externes

Partenariat interservices avec le SDIS23
Partenariat CD23 dans le sanitaire et social
Pacte capacitaire et possibilités de financement UE
Plan Santé+23 (ARS) et Dites ...23! (CD)
Développement du télétravail sur le territoire

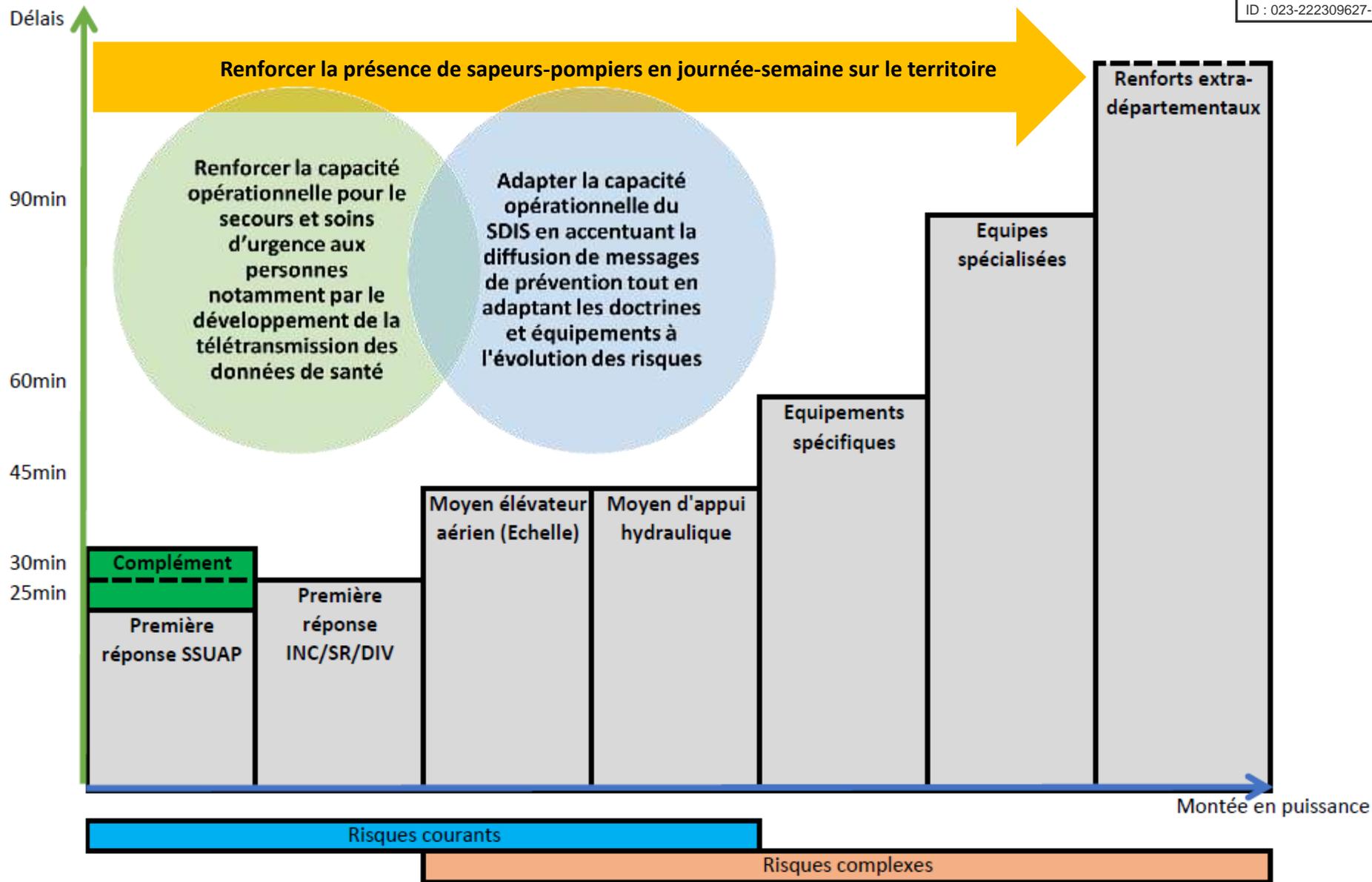
Menaces externes

Changement climatique (typologie des interventions, nouvelles énergies, etc)
Risques Cyber, sanitaires, sociétaux (violences)
Solde démographique / Vieillesse de la population / Faible densité de population
Faible démographie médicale
Capacité d'adapter les ressources aux besoins

Les orientations stratégiques du SDACR 2023

60 mesures pour sécuriser l'organisation actuelle et
anticiper l'impact de dérèglement climatique

Le contrat opérationnel



Renforcer la présence de sapeurs-pompiers en journée-semaine sur le territoire

Axe 1.1	Augmenter la disponibilité en journée de semaine du nombre de sapeurs-pompiers et des compétences spécifiques nécessaires	Axe 1.2	Renforcer la résilience du territoire et diminuer la charge opérationnelle
	1 Généraliser les règlements internes des CIS en veillant à leur pragmatisme (A valider par la Direction)		13 Maîtriser l'activité opérationnelle des missions non obligatoires du SDIS avec une attention particulière sur les carences et les relevages à domicile
	2 Développer les équipements d'accueil et de télétravail au sein des CIS en soutien aux amicales		14 Sensibiliser les élus aux missions du SDIS, les possibilités de conventionnement et à la gestion des crises de sécurité civile
	3 Permettre à un SPV travaillant sur un secteur différent de son affectation d'être mobilisable sur un autre CIS par géolocalisation		15 Accompagner la population à la formation aux Gestes Qui Sauvent en priorisant les secteurs les moins couverts par les CIS
	4 Communiquer à nouveau sur les possibilités de renseignement et de déclenchement des différents statuts et niveaux sur ARTEMIS		16 Revoir les montants de participation aux frais des missions non obligatoires (L 1424-42 du CGCT)
	5 Adapter l'indemnisation des astreintes de SPV pour mieux valoriser les agents disponibles dans les périodes de faible disponibilité		17 Différer certaines interventions suivant l'urgence lors de très fortes sollicitations opérationnelles dues à un ou des événements particuliers
	6 Communiquer à nouveau sur l'organisation des relèves pour libérer les SPV selon leurs obligations professionnelles ou par sécurité		18 Revoir tous les ans les Conventions Interdépartementales d'Assistance Mutuelle avec les SDIS limitrophes
	7 Autoriser le retard à l'embauche des agents du SDIS en considérant les suggestions de leur poste		Axe 1.3
	8 Sensibiliser et accompagner les agents dans leur évolution de chef d'agrès		Adapter l'organisation à la réalité du territoire
	9 Etudier la possibilité de mobiliser plusieurs SPV localisés professionnellement dans une zone éloignée d'un CIS pour intervenir en prompt secours		19 Revoir le classement des CIS en tenant compte des capacités opérationnelles réelles de ces derniers
	10 Autoriser les gardes postées de SPP et SPV dans les secteurs en forte tension de disponibilité et connaissant une croissance opérationnelle forte		20 Réévaluer les secteurs d'intervention en considérant les délais d'intervention et la capacité opérationnelle des CIS
	11 Renforcer les effectifs de SPP pour en déployer dans les CIS sous fortes contraintes « activité-disponibilité »		21 Revoir les « GFO » afin de limiter le nombre d'engins mobilisés sur même intervention
12 Prioriser la formation des chefs d'agrès VSAV pour les agents disponibles en journée	Axe 1.4		
	Renforcer la résilience opérationnelle du CTA/CODIS		
	22 Adapter les effectifs à la sollicitation opérationnelle		
	23 Remplacer lors du départ en retraite des opérateurs PATS par des opérateurs SPP		
	24 Maintenir les acquis de l'ensemble des opérateurs CTA/CODIS de l'établissement		

Renforcer la capacité opérationnelle du SDIS de la Creuse en SSUAP pour répondre aux évolutions de la typologie des interventions, des politiques publiques, de la démographie médicale et du vieillissement de la population

Axe 2.1		Faciliter les bilans secouristes et développer la télémédecine et accompagner les SP pour une formation adaptée
	25	Créer une plateforme commune avec le SAMU en intégrant NexSIS et l'assistance au déploiement par le renfort ponctuel de ressources humaines supplémentaires
	26	Déployer des moniteurs multiparamétriques dans les VSAV
	27	Développer les bilans dématérialisés interfacés avec le SAMU
	28	Former les sapeurs-pompiers aux nouvelles pratiques tout en les limitant au juste besoin du territoire (antidouleur, électrocardiogramme)
Axe 2.2		Consolider la réponse opérationnelle SSUAP
	29	Rationaliser les motifs de départ pour optimiser la sollicitation médicale ou paramédicale et faciliter le suivi statistique
	30	Renforcer la couverture paramédicale par le recrutement de personnels infirmiers et adapter les ressources aux compétences nécessaires
Axe 2.3		Compléter la couverture et les équipements pour améliorer la prise en charge des victimes
	32	Consolider le maillage départemental de VSAV et renforcer le CIS Guéret
	33	Compléter la dotation en sacs de "prompt secours" les centres sujets à une simultanéité de départ
	34	Doter l'ensemble des CIS d'une trousse de secours pour les missions de relevage et faciliter les bilans

Adapter la capacité opérationnelle du SDIS en accentuant la diffusion de messages de prévention tout en adaptant les doctrines et équipements à l'évolution des risques

Axe 3.1	Maintenir la couverture en matériel de secours routier tout en l'adaptant aux évolutions constructeurs et sociétales	Axe 3.4	Adapter les équipements à l'augmentation constatée et prévisible du risque climatique
	35 Disposer d'outils de réserve pour garantir une continuité de la couverture opérationnelle		47 Renforcer le nombre de VTU pour disposer d'un groupe supplémentaire dans le département
	36 Développer l'achat de matériel électroportatif maniable et performant		48 Compléter les VTUL de supports matériels mieux adaptés aux matériels à mobiliser
	37 Développer le matériel de calage/levage adapté pour les interventions sur les poids-lourds		49 Harmoniser et augmenter les lots pour les opérations diverses
Axe 3.2	Compléter les doctrines opérationnelles du SDIS et parfaire la couverture du risque incendie par des matériels complémentaires au risque courant	50 Augmenter la dotation en protection contre la lutte des frelons asiatiques	
	38 Diffuser des messages de prévention en analysant finement les statistiques d'occurrence des interventions	51 Saisir les opportunités qui permettraient au SDIS de disposer d'image de drones	
	39 Définir une doctrine de l'usage de l'émulseur et des agents favorisant une extinction économe en eau	Axe 3.5	Adapter la formation et les équipements à l'évolution du risque de feu d'espaces naturels
	40 Définir une doctrine pour optimiser l'usage opérationnel de l'eau et adapter la couverture en dévidoirs automobiles		52 Augmenter l'audience des messages de prévention en lien avec les professionnels du secteur et la population
	41 Augmenter le parc de caméras thermiques pour sécuriser la conduite des opérations et optimiser la ressource en effectif		53 Augmenter le nombre de SP formés à la lutte contre les feux d'espaces naturels (Objectif à atteindre : 65% des effectifs)
	42 Doter l'établissement d'un engin grande puissance polyvalent eau-émulseur pour mieux couvrir les risques mobiles et émergents		54 Adapter les moyens à disposition des centres aux risques à défendre en s'assurant de la cohérence entre l'équipement, la sollicitation et les ressources locales, notamment dans le Nord-Ouest du département
	43 Compléter la couverture en moyen aérien du Nord-Est du département par un outil également adapté au risque climatique		55 Poursuivre la modernisation du parc des CCF
Axe 3.3	Adapter les formations aux risques émergents et assurer une veille technologique pour adapter matériels en conséquence		56 Harmoniser le matériel des engins participant à l'activité « feux d'espaces naturels »
	44 Renforcer les FMPA des spécialistes risque chimique au risque radiologique		Axe 3.6
	45 Augmenter le parc de détecteur en gaz inflammable pour mieux couvrir la production de biogaz	57 Renforcer la couverture en chefs de groupe pour améliorer le maillage territorial et anticiper la sectorisation géographique du pilotage des crises de sécurité civile	
	46 Présenter les équipes spécialisées aux unités opérationnelles	58 Favoriser la montée en puissance de la chaîne de commandement professionnel lors des périodes de vigilances particulières	
	59 Etendre la présence de chefs de groupe (VOG2) lors des périodes de faibles disponibilités sur le territoire		
		60 Faciliter la visibilité des différents échelons de la chaîne de commandement sur opération et mettre à disposition des chefs de groupe en CIS d'un kit GOC	

Bibliographie

- ❑ DDRM 2022 de la Creuse, Préfecture de la Creuse
- ❑ Atlas cartographique 2022 de la Creuse, DDT, Préfecture de la Creuse
- ❑ L'action de la DRAC en 2022, en Creuse, DRAC, Préfecture de la région Nouvelle Aquitaine
- ❑ La Creuse à grands traits, Analyses Nouvelle-Aquitaine-Aquitaine, INSEE
- ❑ En Creuse, un habitant sur trois vit loin d'une ville, Analyses Nouvelle-Aquitaine-Aquitaine, 02 décembre 2021, INSEE
- ❑ Le Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, ARS

#NouspompiersC



- ETAT MAJOR
- Centre incendie secours
- Centre de secours limitrophe



communication@sdis23.fr



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA CREUSE



Domaine des Champs Blancs
BP 33 - 23001 GUÉRET Cedex



05 55 41 18 00